

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires: **Pagination continue.**

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata
slips, tissues, etc., have been refilmed to
ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,
etc., ont été filmées à nouveau de façon à
obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
									✓		



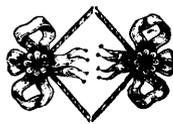
L'ALBUM

DES

FAMILLES

REVUE MENSUELLE ILLUSTREE

Litterature, Histoire, Biographies et Legendes.



AVRIL.

1881.

PRIX \$2.00 par Année.

Agents de l'ALBUM des FAMILLES.

PROVINCE DE QUÉBEC.

Villes.	Agents.
Québec.....	Et. Légaré, 378, rue St Joseph, St Roch
Montréal.....	I St Amour, 344, rue Amherst
Trois-Rivières.....	P L Hubert, Not.
N.-D. de Lévis.....	Elzéar Bédard
Rimouski.....	Alph Couillard
Sherbrooke.....	M. Richer, libraire
Sorel.....	J O Dauphinais.
St-Jean Dorchester.....	Jean Bourguignon
Saint-Hyacinthe.....	M. Charpentier, Agt. de journaux.
Chicoutimi.....	Aif Godin

CAMPAGNES.

Paroisses.	Comtés.	Agents.
Arthabaskaville.....	Arthabaska.....	Aimé Dion
Anse Saint-Jean.....	Chicoutimi.....	Didier Houde
Beauharnais.....	Beauharnais.....	J A Lapointe
Cap Santé.....	Portneuf.....	S Delisle
Deschambault.....	Portneuf.....	J Arthur Matte
Hull.....	Ottawa.....	J O Lafontaine
Isles de la Madeleine.....	D Paquet, Inst
Joliette.....	Joliette.....	Albert Gervais
Kamouraska.....	Kamouraska.....	P C Dupuy
La Patrie.....	Compton.....	Régis Dumoulin
L'Acadie.....	Saint-Jean.....	Jos H Roy, fils
Longueuil.....	Chambly.....	F X Valade
Lotbinière.....	Lotbinière.....	Maxime Lemay
Maskinongé.....	Maskinongé.....	Joseph Déziel
Plessisville et St Calixte.....	Arthabaska.....	F Deguise
Rivière du Loup.....	Témiscouata.....	V Chamberland
Rivière du Loup.....	Maskinongé.....	L T Rivard
Sault-au-Récollet.....	Hochelaga.....	J B Beauchamp
Sandy Bay.....	Rimouski.....	Les Déchéne
Stanfold.....	Arthabaska.....	Donat Duvert, fils.
St Anne Lapoc.....	Kamouraska.....	Geo L'Évêque
St Charles.....	Bellechasse.....	P P Dalaire
St Colomb (Sillery).....	Québec.....	Félix Langlois
Saint Donat.....	Rimouski.....	Clovis Morneau

Paroisses.	Comtés.	Agents.
Saint Eustache.....	D.-Montagnes.....	Daniel Ethier
St Ephrème de T. Beauce.....	Frs Bilodeau
St George de Wd. Richmond.....	J B G Millette
Saint Henri.....	Lévis.....	G Roy
Saint Hughes.....	Bagot.....	E Lafontaine
St Jac. le Mineur.....	Laprairie.....	J O Poirier, M de P
Saint Jude.....	St Hyacinthe.....	Frs Lessard
Saint-Michel.....
Saint-Vallier.....	Bellechasse.....	Alphonse Gingras,
Beaumont.....
St Michel des Sts.....	Berthier.....	Rv M Chas Larose
Saint Nicholas.....	Lévis.....	L Fréchette, jr
Saint Romuald.....	Lévis.....	Joseph Fortin
Sainte Rose.....	Laval.....	A E Léonard
Ste. Sholastique.....	D.-Montagnes.....	J. H. Leroux.
Saint Tite.....	Champlain.....	J N Buist
Thetford.....	Mégantic.....	John Doyle
Wotton.....	Wolfe.....	J H C Lajoie

NOUVEAU-BRUNSWICK.

Shippagan.....	Gloucester.....	Henri A Sormany
----------------	-----------------	-----------------

MANITOBA.

Saint Boniface.....	M. Adjour Gauvreau,
Winnipeg.....

ETATS-UNIS.

Localités.	Etats.	Agents.
Albany.....	New-York.....	Gilb J Léveilly, 15, North Lansing Str
Aurora.....	Illinois.....	Louis Raymond
Biddeford.....	Maine.....	L N Chartier
Burlington.....	Vermont.....	Israël Couture
Central Falls.....	Rhode Island.....	Zoël Choquette
Chicago.....	Illinois.....	Philias Baillargeon, No. 305, 13th Place
Chicopee.....	Massachusetts.....	Geo. P. Benoit,
Chicopee Falls.....	Massachusetts.....	Wilfrid St-Amour.
Cohoes.....	New-York.....	Joseph Desrosiers.
Danielsonville.....	Connecticut.....	J. T. Bréault.
Détroit.....	Michigan.....	Ed. Racicot.

Localités.	Etats.	Agents.
Fall River.....	Massachusetts.....	H R Benoit.
Hebronville.....	Massachusetts.....	N Blais.
Holyoke.....	Massachusetts.....	Anthime Bourdon.
Hudson.....	Massachusetts.....	T Lacroix, boulan.
Indian Orchard.....	Massachusetts.....	Jos. Bengle.
Keene.....	N. Hampshire.....	Gilbert Paré.
Lake Linden.....	Michigan.....	Denis L. Augé.
Lawrence.....	Massachusetts.....	Dr Jos Desmarais, 126 Lowell Str.
Lewiston.....	Maine.....	Isaac N. Leclerc.
Lowell.....	Massachusetts.....	J S Lapiere.
Malone.....	New-York.....	Joseph Ménard.
Manteno.....	Illinois.....	L. A. Towner.
New Bedford.....	Massachusetts.....	T. A. Lefebvre.
North Adams.....	Massachusetts.....	A N Gélinaud, Agt d'Assurance.
N. Grosvenordale.....	Connecticut.....	L P Lamoureux.
Northampton.....	Massachusetts.....	A Ménard, 146 Chêne Str.
Putnam.....	Connecticut.....	Hector Duvert.
Rochester.....	New-York.....	Gust Thibodeau, No. 9 Marshall St.
Spencer.....	Massachusetts.....	Geo Fontaine, fils.
St Albans.....	Vermont.....	Dr G Thibault.
Three-Rivers.....	Massachusetts.....	William Bengle.
Vermillonville.....	Louisiane.....	A. H. Monnier, jr.
Ware.....	Massachusetts.....	Anthime Bourdon.
Webster.....	Massachusetts.....	Christopher Dubé.
West Rutland.....	Vermont.....	Nap Léonard.
West Warren.....	Massachusetts.....	Etienne Bouthillier
Winooski.....	Vermont.....	Alphonse Dubuc.
Worcester.....	Massachusetts.....	P J Martin.
Woonsocket et Manville.....	Rhode Island.....	C Tétrault.

LONDRES, (ANGLETERRE).

MM. Henry F. Gellig & Cie., 449, Strand.

PARIS, (FRANCE).

A la Librairie Religieuse de M. A. Sauton, 41, rue du Bac.

SOMMAIRE DES MATIERES.

	PAGES.		PAGES.		PAGES.
Bulletin Religieux.		Galerie Nationale.		Variétés.	
La Confession.....	97	Les Grands Noms de notre histoire, (suite), IV. Marie de l'Incarnation, par Napoléon LEGENDRE.....	124	Les Femmes bonnes.....	116
Littérature.		Archéologie.		Les Chars du Ciel.....	127
François le Balafre (suite), par Chas. BUET.....	99	Monument élevé à la mémoire des soldats de 1760, par S. D.....	118	Qu'est-ce que l'Enfer, par G. de B.....	127
Les Chevaliers de la Croix Blanche, (suite), par Chas. BUET.....	103	<i>Ecce Homo</i> , par E. V.....	120	L'Avocat et l'Enfant de Chœur.....	127
L'enfant mystérieux (suite), par V. Eugène Dick.....	109	Histoire.		Le Compte d'un Artiste.....	127
Poésies.		Notes sur les premiers colons de la Nouvelle-France, (suite); III. Abraham MARTIN.— Missionnaires de la Colonie; I. Récollets; II. Jésuites, par le Dr. N. E. DIONNE.....	115	Maximes et Pensées.	
La Vie, par ALEXANDRINA.....	98	Collaboration.		Pensées sur la mort.....	117
L'Adieu fraternel.....	117	Causeries.— Manies de quelques grands hommes, par Ed. ROUSSEAU.....	121	Diverses Pensées... 102—109—114—124—128	
Autrefois.....	117	Archives du département de l'Agriculture d'Ottawa.....	123	Informations Spéciales.	
A mes petits amis, par L. H. FRÉCHETTE.....	119	Chronique mensuelle, par CARA LIMPIA.....	124	A nos lecteurs.....	128
La Mansarde.....	127			La Prime.....	128
Biographie.				Aux Agents.....	128
Son Excellence Mgr. C. F. Cazeau, Vicaire-Général.....	116			Le Scientific News, de New-York.....	128
				Gravures.	
				La menace d'un assassin.....	104
				Assassinat du Duc.....	106
				Le Monument des Soldats de 1760.....	118
				<i>Ecce Homo</i>	120

ABONNEMENT.

Le Prix est de

\$2

PAR ANNÉE,

Payable d'avance.

L'ALBUM DES FAMILLES

ADMINISTRATION

S'adresser à

Mr. le DIRECTEUR
DE

l'Album des Familles.

OTTAWA.

REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE.

Littérature, Histoire, Archéologie, Biographies, Voyages et Légendes.

BULLETIN RELIGIEUX.

[Pour l'Album des Familles.]

LA CONFESSION.

I

Confesser, c'est d'abord se repentir.

On a dit avec raison : " Il y a une beauté morale dans le remords." Le remords est, en effet, une preuve que nous sommes fuit de Dieu et que nous souffrons de tout ce qui altère notre constitution divine. Le remords avec ses craintes, ses alarmes qui ne naissent pas l'eau de Léthé, est la manifestation de cette vérité plus vraie encore du pécheur que de l'homme :

L'homme est un Dieu tombé qui se souvient des cieux.

Mais s'il y a une beauté dans le remords, quelle gloire n'y a-t-il pas dans le repentir ! J'admire Platon quand il définit l'homme : *Une intelligence qui se repent.*

Le remords, après tout, n'est qu'une souffrance, et s'il manifeste notre grandeur, c'est comme les tortures de prison manifestent notre besoin de liberté, comme les hontes du bain révélaient notre besoin d'honneur, comme les spasmes de l'agonie accusent notre besoin de vivre. Le remords n'est qu'une sorte de seconde mort. Et ce nom peut venir de morsure ou de mort. Le repentir c'est bien plus : c'est avec le remords, l'acte de l'âme qui se remplit de douleur à la vue de ses fautes, qui réagit de toute sa force contre la mort, et qui forme la résolution sincère de se corriger.

" Je suis orgueilleux, je m'en repens. J'ai été faible et lâche, j'en ai du regret. J'ai forfait à mes devoirs de chrétien, d'honnête homme, d'épouse, de mère, j'en verse des larmes amères. J'ai offensé Dieu et je me suis révolté contre celui qui est la justice, l'amour ; oh ! je voudrais mourir pour réparer ce crime. Au moins, je dis avec saint Paul : " Désormais rien ne me séparera du Christ : plutôt la mort que le péché."

Quelle gloire dans un tel acte ! Que le poète chrétien a dit avec raison :

Dieu fit du repentir la vertu des mortels !

II.

Qu'est-ce que se confesser ? C'est avouer sa faute et s'en reconnaître coupable.

Savez-vous quel est le mot le plus digne et le plus glorieux que l'homme puisse dire ? C'est : " J'ai eu tort."

" La première et la plus excellente des victoires, dit Platon, est celle que l'on remporte sur soi-même ; la plus honteuse des défaites est celle d'être vaincu par soi-même."

On a dit : " L'homme est d'autant plus petit qu'il s'élève davantage. *L'homme n'est grand qu'à genoux !*" Il est vrai, et plus vrai encore si l'on ajoute : à genoux aux pieds du prêtre, à genoux en s'humiliant dans l'humble aveu des péchés commis.

" Admire qui vaudra les vertus de Job, s'écrie saint Grégoire, sa chasteté, sa piété ; moi, j'admire surtout l'humble confession de sa misère. C'est une plus grande victoire de découvrir ses fautes que de les éviter. *Gravioris certaminis commissa peccata prodere quam non admissa vitare.*" (Mor. 10.)

" D'ailleurs, lorsque je confesse mes péchés, dit l'auteur des *Mémoires de M. Belval*, ce n'est pas au prêtre seul, c'est à Dieu, c'est à la sainte Mère du Sauveur, cette Vierge toujours pure et sans tache, qui n'ayant jamais eu besoin de pardon pour elle-

même, le réclame pour moi ; c'est à l'archange Michel qui a vaincu le prince de l'iniquité... ; c'est à tous les saints pour qui la conversion d'un pécheur est un jour de fête."

La mort se réjouissait lorsque Adam et Ève se cachaient sous les feuilles en se voyant nus. Elle avait sa victoire, elle aiguisait son dard. Mais lorsque le pécheur, loin de se cacher, se découvre avec humilité, lorsque, au lieu de s'excuser, il s'excuse, les anges peuvent dire de sa victoire, comme du triomphe de Jésus : " O mort ! où donc est ton aiguillon et la victoire ? " *Ubi stimulus tuus ?*

III.

Se confesser, c'est satisfaire à Dieu et au prochain.

Au moral comme au physique tout mal ne se guérit que par la douleur. Les instruments de la médecine et de la chirurgie n'ont pas été inventés par un génie ennemi de l'humanité. Mais ils sont l'expression de cette loi : Pas de guérison sans douleur.

Or, cette douleur salutaire, il y a pour le malade honneur et gloire à la subir avec courage. Ce n'est pas seulement l'honneur qui s'attache à un acte généreux et héroïque ; c'est de plus, la gloire que porte avec lui un acte utile, salutaire, nécessaire.—C'est là ce qui se trouve dans la pénitence. Le coupable reçoit sa peine, il promet d'expier.

C'est peu ; il promet de rendre à Dieu et au prochain tout ce qu'il doit : " Que de restitutions, que de réparations, dit le philosophe de Genève, la confession ne fait-elle point faire chez les catholiques ! "

Après le repentir et l'aveu, la plus grande gloire de l'homme ne consiste-t-elle pas à détruire le mal commis, à le réparer entièrement. Dire : " Je me repens ! " c'est beau. Dire : " Je m'accuse..." c'est beau. Mais dire : " Je veux rendre au prochain ce que j'ai pris ; je veux expier par la pénitence mes péchés, " c'est sublime.

IV

Se confesser, enfin, c'est faire son devoir. Faire son devoir, c'est la devise de l'honneur. Il y a des temps où faire son devoir est le premier degré de l'honnêteté. Aujourd'hui faire son devoir est devenu presque de l'héroïsme.

Eh bien ! se confesser, c'est faire son devoir. Quelqu'il soit, l'homme est vassal de Dieu et de l'Eglise : or, les lois de Dieu et de l'Eglise, au sujet de la confession, sont bien connues.

Qu'il est beau l'homme qui peut simplement, mais avec une légitime fierté, vous dire ce mot si simple : "J'ai fait mon devoir." Ah ! les impies peuvent rire et railler, il est facile de leur fermer la bouche en leur répondant : "Cet homme a la gloire d'avoir fait son devoir. Et vous, méritiez-vous le même éloge ?"

O confession, si tu es un tombeau, tu es vraiment comme le sépulcre du Christ, un tombeau glorieux.

V.

Et maintenant, que n'aurions-nous pas à dire si nous voulions analyser, non plus les actes du pénitent, mais les grâces qu'il reçoit ?

En se confessant l'on trouve la lumière. On confronte son âme avec la règle de toute moralité et, comme quand on est seul, on se flatte et on se fuit, on prend les conseils d'un autre qui a la science et la grâce pour les donner.

En se confessant, on trouve la force ; cette force qui vient de la joyeuse ivresse d'une âme purifiée qui se sent l'amie et l'héritière du ciel, cette force qui vient de la grâce de Dieu, murmurant doucement à l'oreille du cœur : Tu n'es plus seul à souffrir. Je suis avec toi. A deux on est plus fort.

En se confessant l'on trouve le pardon. Le coupable se sent réhabilité, il est l'enfant de Dieu. La table sainte a une place pour lui. Il peut regarder le ciel et dire : "Dieu, mon Père."

En se confessant l'on trouve la paix et la joie. Après les joies de l'innocence, les aveux du repentir sont la félicité suprême. Écoutons l'aveu d'un protestant :

"Pour moi, si je croyais trouver cette puissance surnaturelle que l'Eglise s'attribue, cette puissance, source intarissable de réconciliation, de restitution, de repentirs efficaces, de ce que Dieu aime le plus après l'innocence..., il est bien des moments où j'irais déposer joyeusement à ses pieds cette liberté d'examen qui parfois se présente à l'esprit comme un far-

deau, bien plus que comme un privilège." (1)

VI

Ne devrait-on pas ajouter que la confession assure à l'humanité la santé du corps ? La principale cause des maladies consiste dans les excès.

"L'homme ne meurt pas, il se tue." Les sept péchés capitaux sont les sept pourvoyeurs des maladies et de la mort. L'envieux secrète une bile qui l'échauffe et le dévore ; l'avare ruine sa santé par privation ; le gourmand la détruit par l'intempérance. Que dire de l'impureté ? Y a-t-il art humain pour guérir ce misérable en qui le vice a tout dévoré ? N'est-ce pas la grande maladie du genre humain ?

Seule la thérapeutique chrétienne peut la guérir. Le grand remède à la volupté, au suicide, au malaise de notre siècle, c'est le remède qui va au fond de l'âme, qui pénètre dans le cœur, qui brave tous les secrets : c'est la confession.

Elle est, non-seulement pour l'âme, mais aussi pour le corps, un tombeau où l'on trouve, avec la vertu, la force et la santé. *Sepulcrum gloriosum.*

VII

Ils ont cru faire de l'esprit en criant. "Montions que nous sommes sous un gouvernement qu'on ne confesse pas ! Que sont ils devenus ? qu'ont-ils fait de la France ? Ah ! nous avons vu aussi la Commune qui a pris pour devise : "Je suis un gouvernement qui ne se confesse pas !"

Les insensés ! ils ont vu la tombe et n'ont pas songé à la résurrection. Et pourtant la chose était assez visible, il n'y avait qu'à se dire : "Supposez la France entièrement composée de chrétiens, d'hommes qui sachent se repentir, avouer leurs erreurs et s'en corriger ; d'hommes qui sachent faire leur devoir ; — d'hommes qui possèdent la lumière, la force, la paix, la joie de la vertu !"

Voilà ce qu'elle serait avec des citoyens et des gouvernements qui se confessent.

Voyez, au contraire, ce qu'elle est devenue...

Jadis les luthériens de Nuremberg, effrayés du débordement des vices dont ils étaient témoins depuis l'abolition de la confession, envoyèrent une ambassade à Charles-Quint :

—Sire, nous vous prions de rétablir chez nous la confession.

En 1670, les ministres de Strasbourg é mirent le même vœu dans un

(1) Ernest Naville, Thèse def. à Genève, 1839.

mémoire qu'ils présentèrent au magistrat.

Il y avait dans cette démarche un acte illogique. Les princes ne peuvent porter des lois comme celle de la confession. Dieu seul peut faire une loi dont il peut seul connaître et sanctionner l'observation. Mais il y avait aussi un grand hommage rendu à la confession, ce tombeau où les sociétés, comme les individus, retrouvent toujours le bonheur et la gloire de la résurrection. *Sepulcrum gloriosum.*

B. B**

LA VIE.

La vie est un sentier pénible,
Une voie jonchée de douleurs,
Qui, à ma nature sensible,
Ont arraché souvent des pleurs.

Depuis les jours de mon aurore,
Quo d'heures passées à pleurer ;
Dans ma douleur, je puis encore,
Seigneur, te bénir, t'adorer.

Lorsqu'au début de ma carrière,
Le monde m'offrit le bonheur,
Je vis que sa joie éphémère
Ne remplirait jamais mon cœur.

Et Dieu, dans sa sainte tendresse,
Traçant à chacun son chemin,
Exigeait-il que ma jeunesse
Ne connût point l'amour humain

Je crus : Prenant alors pour guide,
La foi, ce céleste flambeau,
Je quittai le desert aride,
Pour la terre promise en haut.

Malgré ma santé débile,
Et pour dote, la pauvreté,
Je fus admise en un asile,
De retraite et de charité.

Là, j'ai retrouvé une mère,
Des sœurs, modèles de vertus,
Un digne et tout dévoué père
Qui me fit mieux goûter Jésus.

Je coulai dans ce sanctuaire,
Deux années de paisible vie :
Tu es tout, mon cher monastère,
Ce que je regretto et j'envie.

A ce séjour de l'innocence,
Je dus un jour dire un adieu :
C'est par la voie de la souffrance,
Que je dois aller à mon Dieu !

Dans le vallon de mes années,
Il est peu de fleurs épanouies,
Mais beaucoup de roses fanées,
Et d'illusions évanouies !.....

Si, vers le ciel, et loin de moi,
L'espérance a dû s'élever.
Il m'est resté, du moins, la Foi,
Divine fleur à cultiver.

ALEXANDRINA.

LITTÉRATURE.

[Par Permission Spéciale.]

FRANÇOIS LE BALAFRÉ

(1562-1563.)

DEUXIÈME PARTIE.

L'ARQUEBUSE DE POLTROT.

(Suite.)

IX

Les arguties de Monsieur l'Amiral.



ADAME la reine Catherine, après avoir assisté, selon l'usage, au coucher du petit roi, se retira aussitôt dans son appartement du Louvre, où, vers dix heures, un des gentilshommes introduisit un seigneur d'assez belle prestance dont les traits étaient cachés sous un masque.

La reine reçut avec distinction ce personnage qui s'inclina devant elle, sans mot dire. Elle s'assura que les portes étaient fermées, puis revenant vers son fauteuil, près d'une table où quatre énormes cierges brûlaient dans un candelabre d'argent, elle s'assit, laissant debout devant elle celui qu'elle recevait à cette heure indue :

— Monsieur, dit-elle nettement, si je vous ai prié de venir de Caen à Paris, en vous promettant le retour sain et sauf, c'est qu'entre vous et moi, aucune équivoque ne doit subsister. On vous accuse. Que vous soyez coupable ou non, peu m'importe. Je vois plus haut. Il faut que vous ne soyez pas coupable... Ce n'est donc pas un juge qui vous interroge, c'est la reine qui vous questionne... La raison d'Etat vous assure l'impunité, il vous incombe de me fournir les moyens de justifier cette impunité. M'avez-vous bien compris, monsieur l'Amiral ?

M. de Coligny se démasqua. Son visage était d'une pâleur livide, ses yeux brûlaient d'un éclat fébrile.

Il poussa un soupir ; puis il répondit sur un ton embarrassé, d'une voix hésitante d'abord et qui ne tarda pas à se raffermir.

— Si j'ai obéi à l'ordre de Votre Majesté, c'est que je conçois fort bien que l'intérêt de Votre Majesté est de ne pas accueillir les accusations que mes ennemis portent contre moi, et que je déclare calomnieuses.

Catherine fit un geste d'impatience. — Vous ne m'entendez pas, monsieur de Coligny, dit-elle sèchement. Je sais que vous haïssez François de Guise.

— Je le haïssait, Madame, c'est la vérité ; je n'ai pas regret de sa mort, car j'en tème que ce soit le plus grand bien qui pouvait advenir à ce royaume, à moi, et à toute ma maison, et s'il plaît à Votre Majesté, ce sera le moyen pour mettre ce royaume en repos. Mais je n'ai pas fait assassiner monsieur de Guise, et n'ai jamais recherché, sollicité, ni pratiqué personne pour tel effet.

L'amiral prononça ces mots avec une extrême véhémence, et comme s'il se fut trouvé devant un tribunal. La reine l'écoutait avec une sorte de pitié. Elle connaissait trop cet homme pour croire à ses dénégations.

— Eh bien ! dit-elle, puisqu'il en est ainsi, je veux vous prouver, monsieur, que votre honneur est entre mes mains. J'ai un témoin à produire. Poltrot, condamné par le parlement de Paris ne sera mené au supplice que demain, et je réclamerai un sursis pour vous confronter avec lui...

— Et mon sauf conduit ? interrompit brusquement l'amiral.

— Oh ! fit Catherine avec un sourire astucieux, ce qu'on a donné on peut le reprendre... La raison d'Etat excuse tout !... *Pazienza !* Veuillez remettre votre masque, monsieur l'Amiral, et vous asseoir sur ce tabouret, là-bas, dans l'angle, à l'ombre de ce bahut florentin. Vous écouterez ce qui va être dit ici, et nous aviserons ensuite.

Coligny, un peu effrayé de l'attitude de la régente, obéit sans discuter. Catherine frappa sur un timbre.

— Faites entrer ici, dit-elle au page de service, qui se présenta, un moine et un jeune garçon qui doivent attendre dans une des salles basses.

Un fugitif sourire éclaira la physionomie de Coligny :

— Un moine... murmura-t-il.

La reine le regarda de telle façon qu'il se tut aussitôt.

La portière fut soulevée. dom Thierry parut sur le seuil, précédant Coqueluchon, grave et triste dans ses habits de deuil.

— Approchez, dit la reine.

Elle parut un peu étonnée à la vue du mulâtre, dont la figure basanée, les cheveux ondulés, les yeux noirs trahissaient l'origine.

— Ce jeune homme est chrétien ?

demanda-t-elle au cordelier qui, faisant un signe affirmatif, restait devant elle humblement courbé... — Vous vous en faites garant ? C'est bien. J'ai besoin mon père, que vous me répétiez tout ce que vous m'avez dit l'autre jour, à propos du meurtre de M. de Guise. Un si grand crime doit être puni et le roi veut que sa justice en atteigne tous les auteurs, si haut qu'il soit placés ! Parlez, j'écoute.

Mais dom Thierry, sans perdre son maintien respectueux avait, d'un regard, examiné le cabinet, et son regard s'attachait avec persistance sur l'inconnu, immobile, et dont les yeux brillaient à travers les trous de son masque.

La reine surprit ce mouvement inquiet. Elle ajouta :

— Parlez, mon frère : il n'y a céans que les gens qui doivent y être.

Le moine salua. Les mains enfoncées dans les larges manches de sa robe qui tombait à gros plis autour de son corps et lui donnait l'aspect d'une statue de bronze, il releva soudain la tête et laissa voir son visage loyal, empreint d'une résolution calme.

— J'obéis à Votre Majesté, répondit-il, mais j'ai peu de choses à dire. Je sais que le meurtrier de M. de Guise est Jean Poltrot, soi-disant seigneur de Méré, d'abord page du vicomte d'Aubeterre. Cet homme, ayant embrassé la religion prétendue réformée prit les armes sous M. de Soubise, qui l'envoya, après la bataille de Dreux à l'amiral. Votre Majesté sait toutes ces choses, puisqu'elle a elle-même interrogé le coupable en présence du maître des requêtes Jean Viellart.

— Ne m'avez-vous pas affirmé la participation de Coligny à cet exécrable forfait ?

— Oui, madame, et nul Français ne la met en doute.

— Vous savez que Poltrot monte à l'échafaud demain ?

— Je le sais, madame, et lorsque Votre Majesté n'aura plus besoin de mon service, je la supplierai, à cette occasion, de m'octroyer une grâce.

— Ah ! fit Catherine, en fronçant le sourcil. Nous verrons. Mais précisons d'abord, en ce qui concerne l'amiral. Ce que vous m'avez dit à son sujet, vous le teniez, assurez-vous, d'un témoin qui aurait entendu une conversation entre l'amiral et Poltrot, et où celui-ci recevait de l'argent de celui-là. Ce témoin, où est-il ?

— En la présence de Votre Majesté, répartit dom Thierry.

Il montra Coqueluchon, qui mit un genou en terre.

— Comment vous nommez-vous ?

interrogea la reine, jetant un regard oblique du côté de Coligny.

— Améric Nord-lu.

— Bien ! je sais... on m'a parlé de vous en bons termes. Abrégeons ! Donc vous avez entendu Poltrot proposer le crime à Coligny, et Coligny acquiescer à ces tentations détestables ?

— Madame, je l'ai entendu.

— Vous avez vu Coligny donner de l'argent à Poltrot... Infamie qui rappelle celle des Juifs payant de trente deniers la trahison de Judas !

— Madame, je l'ai vu.

Incapable de se contenir plus longtemps, l'amiral quitta son siège d'un bond, en s'écriant :

— C'est faux !... C'est faux, madame !... on vous trompe.

Dom Thierry hochia la tête. Coqueluchon interdit, fit un pas en arrière. La reine, sans daigner même regarder l'amiral, qui s'avançait vers elle, étendit le bras, et, d'un ton acerbe :

— Observez nos conventions, reprit-elle. Je vous permets de vous asseoir, monsieur ; je vous ordonne de vous taire ! Qui donc ose dire : " C'est faux ! " devant la reine de France ? Cet enfant est trop jeune pour mentir, et quel intérêt le guiderait ? Expliquez-vous, mon ami.

Coqueluchon, après s'être un moment recueilli, poursuivit :

— Madame, tout ceci est bien simple. Au mois de Février dernier, un matin en rentrant du prêche, M. de Coligny reçut Poltrot en son logis, rue de Geôle, à Caen. La maison appartient à une veuve, qui l'a gagnée par son apostasie. Etienne Richardet, veuve Berçrétot, qui a pris le nom d'Eglantine en reniant son baptême. Dans la chambre de monsieur l'amiral, il n'y avait que trois hommes : lui, le ministre Théodore de Bèze, et enfin Poltrot. Leur entretien est resté si présent à ma mémoire que j'en pourrais facilement rapporter les termes...

— C'est inutile ! interrompit la reine : le sens, le sens seulement.

— Poltrot offrait d'assassiner le duc de Guise, afin de rendre plus facile un accommodement entre les huguenots et Votre Majesté. Le ministre de Bèze approuvait ce projet. M. de Coligny, lui, se défendait de commander un meurtre.

— Ah ! vous voyez bien ! ne put s'empêcher d'interrompre encore l'amiral avec l'accent du triomphe.

Catherine se retourna et, frappant violemment du poing sur la table :

— Silence ! cria-t-elle, courroucée.

— Oui, M. de Coligny repoussait les offres de Poltrot, reprit Coqueluchon en fixant un regard scrutateur sur l'homme au masque. Mais il di-

sait en même temps que la mort du duc de Guise serait le plus grand bien qui lui pût advenir ; qu'il serait heureux pour la religion que le duc perdît la vie ; qu'un accident se pouvait produire, et qu'il le souhaitait. Il ajouta, en s'adressant à Poltrot, que si... l'accident se produisait, on donnerait au dit Poltrot une terre, un domaine, un fief, assez d'or enfin pour redorer son blason... Cependant, comme Poltrot sollicitait un ordre formel d'accomplir son dessein, je dois déclarer que M. de Coligny refusa péremptoirement cet ordre formel.

— Certes, fit remarquer la reine, il n'en était pas besoin. Manifester un désir, quand on est Coligny, c'est donner un ordre...

— Théodore de Bèze excita davantage le fanatisme de Poltrot, en faisant allusion aux récompenses célestes réservées au meurtrier, libérateur de sa patrie.

— L'amiral ne chargea-t-il pas ce Poltrot d'une mission expresse ?

— Madame, il lui commanda de se rendre au camp et d'espionner le duc. Pour ce faire, il lui bailla cent écus, le priant d'acheter un cheval, et sur toutes choses d'éviter quoi que ce fût, qui pût le faire remarquer, afin d'être en sûreté, au cas où un accident adviendrait. Sur mon âme, si la bouche de Coligny n'articula pas en termes explicites l'ordre de tuer son ennemi, sa voix, son accent, son geste, son regard, tout enfin trahissait l'âpre volonté du crime.

L'amiral, accablé, les doigts crispés sur le pommeau de sa dague, n'essayait plus maintenant de se défendre.

— Impossible !... Bèze n'a pas trahi !... bégayait-il : Il y a sortilège.

Coqueluchon fit un pas vers lui, et s'adressant à lui, qu'il avait enfin deviné sous son déguisement :

— Non, monseigneur, lui dit-il avec force, il n'y a pas sortilège. Votre logis était voisin de l'hôtel d'Ecoville, où j'étais caché depuis un mois, épiant tous vos mouvements et toutes vos paroles : vos emportements solitaires, vos colloques avec des espions, vos entretiens avec des traîtres, vos confidences avec vos amis... Tout, vous dis-je ! Vous aviez chargé Bonnegarde d'assassiner le duc. Bonnegarde est mort entre mes bras en me disant de surveiller vous et Poltrot. J'attendais Poltrot, je savais qu'il viendrait... Il est venu, et j'étais là, dans une cachette, aux aguets. J'avais percé des trous dans le mur... Votre Poltrot m'a frappé d'un coup d'épée pour me voler mon cheval. Il m'a laissé mourant sur la route, et je n'ai pu arriver que pour recueillir le dernier soupir de mon

maître, que j'aimais autant que vous le détestiez, car il était bon et vaillant, autant que vous êtes, monseigneur, vil et lâche !...

— Taisez-vous ! dit Catherine de Médicis, ravie en secret de l'audace du mulâtre.

Elle prit dans une cassette une chaîne d'or, où pendait une étoile de rubis et la passa au cou du jeune homme :

— Prenez ceci, lui dit-elle, en souvenir de la reine. Maintenant sachez-le : pour le bien du royaume, il faut qu'on n'apprenne jamais ce que vous venez de me révéler : un secret d'Etat est lourd à porter. Si vous le gardez, vous aurez en moi une protectrice bienveillante ; si vous parlez, je vous poursuivrais impitoyablement. L'amiral de Coligny fera son apologie, s'il lui convient de pousser jusqu'au bout l'hypocrisie. Mais, il ne se peut que le second gentilhomme de France monte sur l'échafaud pour avoir fait périr le premier... Allez !

— Madame,... fit dom Thierry, en s'approchant.

— Ohimé ! Ah ! oui, vous requérez ma grâce, mon frère ?

— Madame, reprit le moine d'un ton pénétré, Votre Majesté se souvient-elle d'une jeune fille nommée Agnès?... Je voudrais, pour elle, pour Enguerrand, pour moi, la permission de passer quelques heures dans le cachot de Poltrot de Méré, au Grand Châtelet.

Catherine le regarda :

— Oui, oui, murmura-t-elle... Agnès ? Un secret de famille, n'est-ce pas?... Pauvre enfant ! Tenez, dom Thierry.

Elle écrivit quelques lignes sur un papier qu'elle scella du chaton de sa bague.

— Portez ceci au Châtelet, on vous permettra d'y entrer cette nuit.

Le cordelier s'inclina bien bas : de grosses larmes coulaient sur ses joues.

Lorsque la reine et Coligny furent seuls, elle se tourna vers lui, et, d'un ton méprisant :

— Vous êtes bien mauvais politique, de ne savoir pas mieux vous cacher, lui dit-elle... Je pense que vous avez compris et qu'il n'est plus besoin d'explication entre nous. Repartez sur le champ : Je vous donne quelques heures d'avance sur les gens que je vais envoyer à votre poursuite. Et n'oubliez pas, monsieur l'amiral, que j'ai deux témoins contre vous, et que, si je le veux, tout grand seigneur que vous êtes, vous serez au bourreau, ne gardant que cette unique priviège de mourir sur un échafaud tendu de velours noir...

X

Quel était le vrai nom du sire Jean de Beurepos.

Chez Enguerrand l'Hermite, personne encore ne dormait, quoiqu'il fût bien tard. Depuis deux heures déjà le couvre-feu avait sonné, et cependant derrière les vitres épaisses du logis de la rue de la Tixeranderie brillait la lueur des lampes.

Là-haut, dans cette petite salle, tapissée de verdure flamandes sur lesquelles se détachaient des trophées d'armes aux fines ciselures, où la reine de France, un soir, discutait les destinées du royaume avec le plus fier de ses vassaux, le premier homme de guerre de son époque, — la famille était réunie, silencieuse et triste.

L'armurier, grave, méditatif, absorbé dans ses rêveries, occupait le fauteuil d'honneur, au coin de la cheminée, tisonnant de temps à autre les bûches qui achevaient de se consumer au fond de l'âtre.

La vieille Monique allait et venait, par habitude, incapable qu'elle était de rester un moment inactive ; elle essuyait les gobelets alignés sur le dressoir, rangeait les pièces de vaisselle posées sur la crédence, disposait les plis des rideaux, et parfois venait dire à voix basse un mot à l'oreille d'Agnès.

Pensive, celle-ci tournait distraitemment les pages d'une bible ornée de xylographies, vieille de près d'un siècle et reliée d'ais en bois avec de lourds fermoirs d'argent, posée devant elle sur la table à pieds tors.

Le doux visage de la jeune fille qui, d'ordinaire, exprimait l'allégresse, portait, ce soir, l'empreinte d'une profonde mélancolie. Le regard de ses yeux noirs errait du livre qu'elle parcourait sans attention au front soucieux de maître l'Hermite dont elle guettait, pour ainsi dire, la préoccupation, puis se reportait sur un dipytyque d'ivoire où un naïf imagier avait taillé en demi-relief la figure de la Vierge des Sept-Douleurs.

Sa guimpe à petits plis, rabattue sur une robe gris cendré, faisait ressortir la pâleur de son visage, autrefois si frais et si rose.

Quel malheur frappait donc cette famille, naguère si heureuse ? Agnès, le matin même, n'avait-elle pas revu son fiancé, et dans quelques jours ne cèderait-elle pas le chapel de roses des épousées ? Sidoine était revenu son et sauf, non plus vêtu du tabart des pages, mais fier et beau sous le corselet d'acier des capitaines, la plume au chapeau, la dragonne d'or à l'épée. Et dimanche prochain, Agnès projetait de n'aller point à la grand'messe

de la paroisse Saint-Gervais, parce que le curé, avant son prône, devait publier le premier ban : " Il y a promesse de mariage entre noble et puissant seigneur Sidoine de Villegomblain, chevalier, seigneur de Tourny, Châteaufort et autres lieux, et demoiselle Agnès... "

Quel nom ajouterait le prêtre ? Comme les enfants perdus, Agnès ignorait le vrai nom de son père, et ne voulait point usurper ce nom de Beurepos, qui avait été si fatal à sa mère, l'infortunée Eliane d'Allinges Coudrée.

Mais ce n'était point, sans doute, cette pensée qui mettait cette pâleur à son front pur.

Elle secoua la tête soudain. Une nuance rosée se répandit sur ses joues, elle fit un geste mutin, et d'une voix caressante :

— Père, dit-elle.

Elle s'interrompit, confuse d'avoir été si hardie.

Enguerrand l'encouragea par un bon sourire.

— Eh bien ! oui, na ! déclara d'un ton courroucé la servante qui se vint camper, les poings sur la hanche, entre l'armurier et la fillette. En voilà assez, que je pense ! A la fin des fins, on ne peut durer à rester ainsi bouche close, pis que des nonnains en leur monastère !... Si le bon Dieu nous a donné une langue, c'est pour en user, et la mienne se rouille... Qu'est-ce que vous avez à vous retenir sans mot dire ?... Pourquoi le maître est-il muet comme tanche ? Et vous, demoiselle, pourquoi ne riez-vous plus aux sottises que débite Monique la délurée ?... Que vous meniez grand deuil de la mort du Balafre, je le comprends, étant de celles qui vénéraient ce grand prince, digne soutien de la foi catholique !... Mais ce n'est pas une raison pour montrer des mines à porter le diable en terre ! A cette heure toute la maisonnée devrait être au lit, savez-vous ? Si le guet passe, d'aventure, sous nos fenêtres, ou viendra frapper à la porte, et vous payerez l'amende, mon maître... Tenez, j'entends des pas...

— C'est dom Thierry et Améric qui reviennent, dit Enguerrand, qui arrêta ce flux de paroles en se levant. Monique, vas ouvrir.

— Dom Thierry ? Pour sûr, il dort en sa cellule bien paisiblement, vous dis-je.

— Mais non, dit Agnès à son tour. Madame la reine Catherine l'a fait mander au Louvre, et c'est lui que nous attendons, Monique.

— Ah ! vous ne m'en aviez point prévenu : on a des secrets pour moi, maintenant ? reprit la Bressane avec l'accent de la rancune.

— Allons, entêtée, descends, ordonna l'armurier. Tu sauras bientôt pourquoi nous avons prolongé la veillée. Entends-tu le heurtoir ?

Monique obéit.

Le moine et Coqueluchon saluèrent leurs hôtes en silence, et prirent aussitôt des sièges. Tous deux paraissaient émus et troublés, le cordelier surtout, qui regardait Agnès avec persistance et que le sourire ingénu de la fillette gênait visiblement.

— Eh bien ? interrogea Enguerrand l'Hermite.

— Monique, dit frère Thierry, me voulez-vous donner un peu de vin mêlé d'eau ? Eh bien ! poursuivit-il en s'adressant au vieux gentilhomme, le meurtre de M. de Guise restera impuni !... Je le prévoyais, mon ami. Au-dessus de la justice il y a la raison d'Etat, mot vide et creux autant que sonore, et qui sert de bouclier aux princes pour les mauvaises actions qu'ils veulent commettre...

— Ainsi, la reine a refusé de vous croire ?

— La reine savait aussi bien que nous la vérité, car elle avait, de plus que nous, l'aveu du coupable.

— Coligny ?...

— L'amiral de Coligny était chez la reine avant nous, il est resté chez la reine après nous. J'ai promis à Sa Majesté de me taire, en échange d'une grâce qu'elle m'a accordée. Améric se taira, s'il veut ne pas risquer sa vie, ou tout au moins son avenir, dans une lutte contre la volonté de cette femme... Le secret que nous lui avons livré sera pour elle un moyen de faire triompher sa politique : l'amiral acceptera la paix, afin de n'être pas jugé, et la menace d'un procès criminel, toujours possible, le met sous l'entière dépendance de Catherine. Donc celui qui a commandé le meurtre gardera intact son honneur et ne sera point châtié, tandis que son complice, misérable instrument de fanatisme, expiera son crime sur la roue... J'aimerais mieux être Poltrot que Coligny, acheva le cordelier d'un ton bref. N'en causons plus, voulez-vous ? Nous avons mieux à dire.

— Et quelle grâce avez-vous sollicitée, frère Thierry ? demanda Enguerrand, étonné de la véhémence d'énergie avec laquelle son ami venait de parler.

— Je vous le dirai plus tard.

Coqueluchon, embarrassé, ne sonna mot, et restait insensible aux taquineries de la vieille Monique, qui lui faisait la moue. Il y eut encore un moment de silence, puis l'armurier, d'une voix altérée, s'adressa derechef au religieux :

— Ami, lui dit-il, en entourant de son bras le cou d'Agnès qu'il appuya

contre son épaule dans un mouvement d'effusion paternelle, ami, j'ai appris à cette pauvre enfant...

Il se tut subitement, n'osant continuer.

Coqueluchon fit un brusque haut-le-corps. Monique, joignant les mains, se pencha pour écouter, avec une curiosité avide.

— J'ai dit à Agnès, poursuivait Enguerrand, que peut-être, ce soir, le nom de son père lui serait révélé... Ce nom qu'elle échangea avant un mois écoulé pour celui de Villegomblain, ce bon, ce vaillant jeune homme, noble de cœur et noble de race... Le père d'Agnès n'a rempli envers elle aucun de ses devoirs, c'est vrai. Il fut le bourreau de ma bien-aimée Eliane, qu'il abandonna lâchement, après l'avoir trahie... Mais Agnès m'a demandé son pardon à genoux, et j'ai promis de pardonner... S'il est mort, nous prions Dieu pour lui... S'il vit, nous essayerons de toucher son cœur, et pourrait-il, acheva maître l'Hermitte en baisant le front d'Agnès, pourrait-il résister à tant de vertu, à tant de grâce ?

— Il vit, affirma le moine en baisant les yeux.

— Il vit ! répéta la jeune fille avec l'accent d'une ardente reconnaissance ; mon Dieu, que je vous aime !

Dom Thierry détourna la tête pour essuyer les larmes qui perlaient à ses paupières.

— Ne vous réjouissez pas, reprit-il avec effort et d'une voix altérée. Il vaudrait mieux pour vous, chère enfant, que votre père fut mort !...

— Où est-il ? interrogea Agnès, pâle, l'œil brillant de fièvre.

— A Paris même.

— Ne puis-je le voir ?

— Vous le verrez.

L'enfant saisit une mante et s'en enveloppa, d'un geste rapide :

— Partons ! dit-elle simplement.

Et voyant que le moine demeurait immobile, accablée par de funestes pressentiments, elle poursuivit :

— Mais ne voyez-vous pas que vous me torturez avec toutes ces réticences ?... Quoi ! mon père est vivant, il est ici, près de moi, à quelques pas de cette maison et je ne suis pas encore dans ses bras ?... Il ne m'a jamais embrassée, peut-être !... Venez donc !... S'il est heureux, je ne lui demanderai rien, que son amour, qu'il me doit !... S'il est malheureux, je lui donne ma vie... Et s'il a pu oublier qu'il est mon père, je n'oublierai pas, moi, que je suis sa fille. Je ne le juge pas... Je ne me souviens pas... Je veux que vous m'emmeniez...

— Mon enfant, calmez-vous, reprit le moine du ton de l'autorité. Ayez patience... Ou plutôt, armez-vous de

courage, car Dieu vous envoie une épreuve cruelle.

— Qu'importe ? Je souffrirai tout, pourvu que je voie mon père et que je reçoive sa bénédiction.

Dom Thierry tressaillit.

— Ah ! s'écria-t-il emporté par un irrésistible sentiment d'horreur, ne demandez pas à cet homme de vous bénir, fleur candide éclosée loin de son influence pernicieuse... Mon Dieu, je ne puis pourtant pas souiller par une telle révélation la robe d'innocence de cette enfant si pure !

Monique, effrayée, courut à Agnès qui se débattait entre les bras d'Enguerrand et répétait d'une voix épuisée :

— Je veux savoir ! Je veux savoir !

La servante caressa la jeune fille comme une mère eût fait à son enfant indocile, en murmurant à son oreille ces douces paroles qui guérissent l'âme.

Coqueluchon, dominé par une anxiété pénible, cherchait à découvrir la vérité dans les circonlocutions hésitantes du cordelier : une anière pensée s'était présentée à son esprit tout à coup. Impossible ! c'eût été affreux... Et cependant dom Thierry n'avait-il pas, devant la reine, prononcé le nom d'Agnès, en implorant, pour elle et pour lui, la faveur de pénétrer dans le cachot de Poltrot de Méré, pour lequel, en ce moment, les charpentiers dressaient l'échafaud sur la place de Grève ?

Une expression de sombre colère se peignit sur les traits d'Enguerrand l'Hermitte. Il repoussa du pied son lourd fauteuil sculpté, et s'approchant du moine :

— Mon révérend ami, lui dit-il, contenant à grand-peine la douleur qui le poignait, je souffre aussi, moi ! Un coup de dague en plein cœur, plutôt que ces blessures discrètes qui prolongent l'agonie ! Je vous en conjure, abrégez notre supplice...

— Vous avez raison, répondit le moine.

Il redressa sa haute taille, et, levant les yeux vers le ciel, sembla puiser dans une fervente prière la force d'accomplir sa mission jusqu'au bout. Puis, d'une voix ferme, il poursuivit :

— J'ai humblement requis une grâce de madame la reine-mère, en son Louvre : elle a daigné me l'accorder. C'est la permission de visiter, en son cachot du Châtelet, le prisonnier qui n'en doit sortir, d'ici à quelques heures, que pour marcher à la mort, Poltrot de Méré.

— Mon Dieu ! exclama Enguerrand.

Il exhala un soupir d'angoisse, se voila le visage de ses deux mains, pour cacher l'éclair de sa prunelle et

tomba sur un siège, dans une prostration absolue.

Coqueluchon, atterré, trembla de tous ses membres. Il n'était pas nécessaire que dom Thierry prononçât un mot de plus.

Mais Agnès n'avait pas compris.

— Eh ! qu'importe ce misérable ?... s'écria-t-elle hors d'elle-même, éperdue de la violence de ses sentiments. Que me fait cela ? Qu'ai-je de commun avec ce meurtrier, ce lâche assassin, qui va s'embusquer la nuit, dans les bois, pour tuer une victime sans défense ?... La pitié que j'ai dans le cœur est aux pauvres et aux persécutés... et non aux bandits qui assassinent, à ces tigres altérés de sang que l'on exécute... que l'on maudit !...

— Agnès ! cria maître l'Hermitte.

— Ne mandissez pas !... murmura le mulâtre en fléchissant le genou.

— *Estote misericordes, sicut et Pater vester misericors est !* pronouça dom Thierry d'une voix solennelle.

Agnès, livide, les yeux étincelants, raidie dans un suprême effort, les regardait tour à tour, incertaine, terrifiée. Elle balbutia :

— Qu'est-ce encore ?... Qu'ai-je dit ? Je ne sais plus... Mon père !... Je veux mon père !

D'un geste superbe, le moine lui montra le diptyque d'ivoire :

— Sainte Marie, mère de Dieu, fut percée de sept glaives, ma fille ! Elle compatit à nos douleurs. Priez ! Quand vous aurez prié, nous irons ensemble au Châtelet... Vous y trouverez l'homme que vous seule en ce monde n'avez pas le droit de juger, et que personne n'a le droit de maudire...

— Poltrot...

Elle ne put achever, et s'affaissa, défaillante, devant l'image de la Vierge.

— Poltrot de Méré se faisait appeler, il y a vingt ans, *Jeau, seigneur de Beurepos*, dit le moine.

CHARLES BUET.

(La fin au prochain mois.)

MAXIMES ET PENSEES.

Il faut laisser à ses enfants, non pas beaucoup d'or, mais beaucoup d'honneur.

Choisissez pour ami un homme qui puisse vous donner dans l'occasion des consolations, de sages avis et de bons exemples.

L'homme ressemble à l'œil, qui ne saurait souffrir la moindre impureté sans s'altérer, c'est une pierre précieuse, dont le moindre défaut diminue le prix.

Jouis des bienfaits de la Providence, voilà la sagesse, fais-en jour les autres, voilà la vertu.

Les Chevaliers

DE LA

CROIX BLANCHE.

PROLOGUE

LE DRAME de NEUVECELLE

IV

HEUREUSE COMME UNE DUCHESSE !.

(Suite.)

AMRAPHEL prit entre ses dents son poignard, le leva sur l'enfant qu'il serrait contre sa poitrine, et, d'une voix sifflante mais distincte :

— Un mot... profèze-t-il, je le tue !

La duchesse joignit les mains, le regarda, suppliante.

Son égarement, la douleur qui contractait ses traits eussent attendri un tigre.

Elle se renversa, livide, sur les oreillers, attachant avec persistance un regard noyé de larmes sur cette figure étrange, fantastique apparition qui l'assassinait de terreur !

Gulé, inquiet, souleva le rideau et vit d'un seul coup d'œil ce qui se passait.

Que la duchesse jetât un seul appel, son frère et lui étaient perdus, leur entreprise échouait.

Il rassembla ses forces ; un bond, un bond de bête fauve le porta auprès du lit. Il se précipita sur la duchesse, arracha violemment un des coussins où elle s'appuyait, lui en couvrit le visage, et la maintint avec une féroce énergie, tandis qu'elle cherchait à se défendre, enfonçant ses ongles dans la peau du meurtrier.

Amraphel, chargé de son précieux fardeau, courut à la fenêtre.

Le guetteur Phalti l'y attendait. A l'aide des cordes nouées aux balustres, ils descendirent tous deux dans le fossé ; le cadavre du chien égorgé gisait tout sanglant sur le talus. L'enfant enroulé dans la couverture, qui étouffait ses vagissements, se débattait.

Enfin Gulé apparut sur le balcon.

Il prit la corde et se laissa glisser à terre.

— Eh bien ? demanda Phalti.

— Elle est morte... répondit-il, ému, tremblant. J'aurais préféré ne pas la tuer ! mais la reine veut l'enfant, à tout prix !...

V

LE FRATRICIDE.

— Abbessalom, a-t-on fait tout ce que j'ai ordonné ?

— Reine, tu sais bien que tu es toujours obéie. Les tentes sont désertes, mais les feux couvent sous la cendre, et la clarté pâle des lanternes se répand sur nos bagages et sur nos hardes... Le cheval et les ânes dorment sur la litière. Personne, dans la ville, ne peut soupçonner notre départ... Nous sommes venus un à un. Moi, chargé de l'argent et de l'or, dont j'avais rempli ma besace, Agith, portant les bijoux, et Calphi, tes vêtements.

— C'est bien. Les gens d'Evian nous croient enfermés sous nos tentes ?

— Ils le croiront longtemps encore après l'aurore, et quand nous aurons déjà abordé l'autre rive du lac.

— Phalti et Gulé sont à Neuvecelle, à cette heure même... Réussiront-ils ? Je tremble.

— Amraphel est agile : Il passera partout...

— Les mères ont l'instinct des lionnes... Si la mère s'éveille ?

Abbessalom ne répondit point, et cet éternel silence fut une si terrible réponse que la reine des bohémiens, malgré son impassible indifférence de toutes choses, frissonna sous le manteau qui l'enveloppait.

Elle reprit, d'un ton anxieux :

— Et Faëdineh ?.. J'aurais dû agir moi-même !... Si elle revient sans le fils de Lancelot, nous ne partirons pas. Je veux que cet homme soit mon esclave. La vie de son enfant me récompensera de son asservissement. Oh ! j'aurais dû accomplir moi-même...

Abbessalom l'interrompit.

Elle eut pu voir un sourire sardonique se jouer sur les lèvres desséchées du vieillard.

— Est ce le premier enfant, dit-il, que Faëdineh aura volé dans sa vie ? La vieille est rusée. Nos clefs ouvrent toutes les portes. L'enfant couche dans une salle basse du chalet. Zanai a donné des colliers de coquillages aux femmes, et, tout en les amusant par des jongleries, a versé un flacon d'opium dans les brocs de vin doux. Maintenant, la nourrice et les servantes sont plongées dans un profond sommeil. La comtesse est malade, son mari est ici, le duc a pris ses dispositions dernières, dans la prévi-

sion d'une issue fatale du duel, s'est endormi paisiblement. Faëdineh et Zanai prendront le canot du comte et nous rejoindront à l'heure dite sur le lac. Un feu vert à la proue du canot le fera reconnaître... Donc tout est prévu.

— Abbessalom, que faut-il pour faire échouer le meilleur plan ?

Ce colloque avait lieu sur les bords du lac, entre Evian et Neuvecelle. Nigmèh-Sémma était debout, sous un gigantesque peuplier, à quelques pas de la grève, et le vieux juif se tenait devant elle, humblement incliné.

Non loin d'eux, Lancelot de Peyl, adossé à un rocher, les pieds dans le sable, s'abimait dans une sombre méditation, paraissant ne rien voir de ce qui se passait autour de lui.

Dans une petite crique, assez encaissée, entourée de massifs de saules et d'aulnes, qui l'isolaient de la route se balançait une grande péniche, où les bohémiens Agith et Calphi rangeaient des paquets. Le mâât était dressé, la voile triangulaire se tendait sous l'effort de la brise : il était tout paré pour le départ, il suffisait de couper l'amarre qui arimait l'embarcation aux énormes pieux plantés sous les saules.

Un vent assez fort ridait la surface de l'eau, où se miraient les étoiles pailletant d'étincelles argentées l'im-mense nappe d'eau.

Nigmèh-Sémma s'approcha de M. de Peyl, et le toucha à l'épaule.

Il tressaillit, puis releva le front, et montra un visage bouleversé par la tristesse et la terreur.

— A quoi pensez-vous ? lui demanda-t-elle, d'une voix pénétrante.

Il murmura, se roidissant contre l'impression qui le suffoquait :

— Je pense que je commets un crime bien lâche !... Tuer son frère, c'est horrible sans doute ! Et je saurai demain quelles tortures le remords infligeait à Cain... Mais arracher un enfant à sa mère !... Qu'elle ne sache jamais s'il est mort ou vivant... Que son existence désormais s'écoule dans une alternative d'atroce désespoir et d'espérance folle !.. C'est une œuvre diabolique... Et je croyais être pire que je ne suis !

— Eh bien ! dit railleusement Sémma, qu'importe ? Il est temps encore de reculer. Votre fils, votre cher petit Jocelyn, cet ange aux yeux d'azur, sera pauvre et déshonoré, voilà tout ! Et vous vous consolerez par la pensée qu'il aurait pu être riche et glorieux, si vous n'eussiez manqué de courage !.. Décidément, les femmes seules savent haïr et vouloir.

— Tentatrice !... Tais-toi, serpent, rugit Lancelot en frappant du pied le sol avec violence.

Il saisit rageusement un plant d'aune, le tordit, l'arracha de la terre, et se laissa tomber sur la roche, épuisé par cet effort.

— Allons donc ! poursuivit la tzigane, avec un affreux sourire. Tu as peur, mais tu ne reculeras pas ! A quoi bon ? Le rapt est consommé. Dans quelques minutes mes hommes apporteront l'enfant... Et demain, il ne restera d'autre barrière entre toi et la richesse qu'une veuve sans défense, accablée, désarmée.. Je te salue, duc de Rocheraye !

Lancelot fut secoué par un frisson d'agonie.

— Ne m'appellez pas ainsi ! s'écria-t-il d'une voix étranglée par l'émotion. L'autre est vivant encore... Femme, tu me réponds sur ta vie de la vie de cette enfant !

— Ton neveu n'a rien à redouter de Nigmèh-Sémma ni des siens. Il est sous ma sauvegarde. Je tracerai sur son épaule un signe indélébile devant toi, tout à l'heure. Tiens !

Elle lui montra un instrument bizarre, une sorte de poinçon, formé

de cinq ou six aiguilles d'or, très aigües et très fines, assemblées et reliées par un anneau du même métal.

Lancelot parut inquiet :

— Pourquoi le marquer ? observa-t-il.

— C'est une précaution que je prends contre toi, répondit la reine froidement. Je ne veux pas me fier à ta promesse... Demain je serai loin d'ici. Nous aurons gagné l'autre rive au lever du soleil. Ne cherche pas à découvrir ma retraite : Je suis bonne comédienne, et je me déguise avec



Un mot... proféra-t-il, je le tue. (Page 103, 1ère colonne.)

un art !... Mais je saurais toujours, moi, te trouver...

— Ah ! s'écria Lancelot, j'ai fait un marché de dupe !

— En quoi t'ai-je trompé ? Je te donne la fortune et le titre de ton frère. Tu me serviras, quand l'heure sera venue : si tu refuses de m'obéir, je rendrai à l'orphelin dépouillé par toi, son titre et sa fortune, et il te demandera compte du sang versé.

Un coup de sifflet retentit dans la campagne déserte, suivi presque aussitôt du lugubre hument du hibou.

— Voici mes serviteurs, dit Sémma, en étendant le bras

En effet, Amraphel et Phalti parurent les premiers à la lisière d'un petit bois qui bordait la route.

Derrière eux venait Gulé, portant sur ses bras l'enfant endormi.

Lancelot se jeta en avant.

Sur un signe de Sémma, Agith et Calphi le retinrent.

La reine souleva la moelleuse couverture de laine. A la clarté d'une lanterne, elle contempla un moment le doux visage d'Armand de Rocheraye, souriant dans son sommeil d'ange.

— Est-ce bien lui ? dit-elle, émue.

— C'est lui ! murmura Lancelot d'une voix sourde.

Elle découvrit l'épaule du mignon petit être.

Ouvrant alors un flacon de cristal à large goulot, elle y plongea le poinçon d'or, et rapidement, d'une main sûre, elle piqua douze fois la peau délicate de l'enfant, à la naissance du bras. Douze gouttes de sang, d'un rouge vif suintèrent sur cette peau blanche, formant une R parfaitement nette.

Le petit s'éveilla en poussant un grand cri, mais Amraphel le prit dans ses bras, d'un bond sauta dans la bar-

que, et se mit à le bercer en chantant une chanson bizarre.

Alors Nigmèh Sémma présenta au comte de Peyl un feuillet de parchemin. En même temps, Calphi posait sur le quartier de roche où, tout à l'heure s'appuyait l'indigne gentilhomme, un encrier et des plumes.

— J'ai tout prévu, dit Sémma, écrivez, monsieur de Peyl, ce que je vais dicter.

Lancelot haussa les épaules :

— Me prenez-vous pour un niais ! Je signerais donc ma condamnation !

— Vous écrirez ! sinon je vais de ce pas, et l'enfant dans mes bras, vous dénoncer aux magistrats d'Evian. Prenez garde, monsieur ! Je sais, moi, ce qui s'est passé au château de Neuvorelle, et vous ne le savez pas !

Il pâlit, il voulut parler, mais sa gorge contractée ne laissa passer aucun son. Il prit la plume docilement.

— Ecrivez ! répéta la tzigane.

Et d'un ton ferme, elle dicta, pendant que son complice, absolument dompte, traçait les mots sur le parchemin, d'une main qui tremblait :

« Aujourd'hui, 23 octobre 1836, moi, « soussigné, Lancelot de Peyl, j'ai « confié aux soins de Nigmèh-Sémma, « fille de Gamaliel, prince des Rômes « d'Égypte, mon neveu Armand de « Rocheraye. En ma présence, l'enfant « a été marqué à l'épaule d'une R faite « de douze étoiles. Et je m'engage à « fournir à la dite Nigmèh-Sémma, « dans le délai d'un an et un jour, « tous les titres, documents et papiers « nécessaires, dans le présent et dans « l'avenir, à constater et à établir « l'état civil de mon dit neveu. »

— Signez ! ordonna la reine.

Lancelot signa.

Sémma jeta une poignée de sable sur le parchemin, le roula et l'enferma dans un tube d'argent suspendu à son cou par une chaînette.

— Maintenant, dit-elle avec un étrange sourire, dans un an, à pareil jour, nous nous reverrons, et c'est vous, monsieur, qui implorerez la faveur de me voir, bien que vous pensiez n'avoir fait ici qu'une promesse illusoire.

Une fois encore le cri rauque de l'orfraie retentit sur la route. La vieille Faëdineh descendit sur la berge portant sur son dos un fardeau informe que les plis de sa mante couvraient.

— Faëdineh ? dit Sémma en poussant un soupir.

— *Anî andî oualled !* (1), répondit Faëdineh en arabe.

Et sans ajouter un mot, elle enjamba le bordage de l'embarcation, et

(1) J'ai l'enfant.

se tapit tout au fond dans l'obscurité.

— Adieu ! dit Sémma.

La voix de Faëdineh s'éleva, criarde :

— Zanaï !

Un des bohémiens manquait à l'appel.

— Zanaï ! appela Sémma.

Il arrivait :

— Tout est fini ! dit-il en rejoignant ses compagnons. Pas de bruit !... Tout dort... Cette nuit était faite pour nous. En avant.

Phalti prit le gouvernail. La barque s'inclina doucement, le vent s'engouffra dans la toile, poussant le frêle esquif qui portait l'espoir de la maison de Rocheraye.

— Adieu ! cria la voix de Sémma, souviens-toi !

Et dans l'obscurité la voile blanche glissait comme un fantôme.

Lancelot, pâle, oppressé, resta debout sur le rivage. La barque s'éloignait. Le vent gonflait sa grande voile triangulaire, semblable à l'aile blanche d'un colossal aleyon.

Peu à peu elle s'effaça dans la nuit, et le fanal qui brillait à la poupe, reflété dans le sillage en traits de feu, n'apparut plus au loin que comme une rouge étincelle...

Puis tout disparut dans les ténèbres épaisses, et ce fut un morne silence.

Alors le criminel exhalant un profond soupir, fut saisi d'épouvante, et s'enfuit, sans oser retourner la tête.

Le comte de Peyl rentra chez lui sans avoir rencontré personne. La nuit s'avancait ; déjà les étoiles brillaient d'un vif éclat dans l'azur blanchissant.

Il trouva ouverte, ainsi qu'il l'avait laissée, une porte qui conduisait à son appartement par un escalier dérobé. En un clin d'œil il eut changé de vêtement : les siens étaient souillés, humides de la rosée nocturne.

Le visage calme, tranquille, malgré les violentes agitations de son âme, il pénétra chez le duc qu'il trouva agenouillé au chevet de son lit.

— Bonjour, mon frère, lui dit-il, avez-vous reposé ? Etes-vous prêt ?

— Je vous attendais, Lancelot. C'est pour six heures, n'est-ce pas ?

— Non, cinq heures. Il nous reste vingt minutes encore.

— Ah ! je croyais qu'on avait fixé six heures... N'importe ! il ne faut pas se faire attendre. M. de Chavoires et M. de Lornay...

— Nous rejoindront sur le terrain.

— Vous dites : nous, Lancelot ?

Vous savez bien que vous ne pouvez assister à cette rencontre ? L'usage ne permet pas qu'un frère soit témoin d'un duel...

— Un vieux soldat de Napoléon n'ignore pas ces choses là, répartit le

comte en souriant. Mais je veux seulement vous accompagner jusqu'à l'endroit désigné. Puis je viendrai chez moi attendre l'issue de cette fatale rencontre. Ne faisons pas de bruit. Ma femme est très souffrante. Elle s'est endormie vers le matin, et je ne voudrais pas qu'elle s'éveillât. Venez !

Ils sortirent.

M. de Rocheraye eut un léger frisson en respirant l'air pur que la brise du lac fraîchissait.

— Avez-vous les armes ? demanda-t-il à M. de Peyl.

— Oh ! Le baron s'est chargé de les apporter : ne vous inquiétez pas.

Au lieu de traverser le bourg, ils tournerent autour des anciens remparts démolis, et rejoignirent la route, où déjà cheminaient des gens de la foire attardés. Mais obliquant sur la gauche, ils arrivèrent bientôt sur la rive à vingt pas de la route.

Là se trouvait une clairière sablée, entourée d'arbres et d'arbustes, qui en faisait une salle de verdure, ouverte seulement du côté du Léman.

— C'est ici ? demanda M. de Rocheraye.

— Ici même, répondit d'un ton laconique M. de Peyl, sur le front duquel perlait une sueur froide.

Déjà sa main se crispait, moite et brûlante sur la poignée du couteau que venait de donner Nigmèh-Sémma : un stilet italien volé par Amraphel à don Pio Alvarez, et qui portait sur sa lame évidée à jour la devise : *No me saque sin rason* (2).

Mais le duc le regardait en face, avec une douceur constante, et le lâche n'osait pas !

Après l'avoir ainsi regardé longuement, et Lancelot pâlisait d'épouvante sous ce regard scrutateur, M. de Rocheraye lui dit, avec une émotion attendrie :

— J'ai de tristes pressentiments, Lancelot ! J'ai eu tort d'accepter ce duel : Un chrétien ne s'expose pas à commettre un homicide... Peut-être est-il de mon devoir de reconnaître mes torts.

Lancelot eut un soubresaut de surprise.

— Y songez-vous ? un Rocheraye ? murmura-t-il, blême d'effroi.

— J'y songe si bien que je ferai loyalement une tentative de conciliation. Mais il faut tout prévoir. Si je me bats, si je suis tué, Lancelot, mon fils, mon cher petit Armand, n'aura d'autre protecteur que vous... Sa mère est jeune, faible, désarmée. Je vous confie cet enfant. Aimez-le bien. Elevez-le avec votre Jocelyn, et qu'ils soient frères par le cœur,

(2) Ne me tue pas sans raison.

comme nous sommes vous et moi, frères par le sang — Me le promettez vous ?

Le comte, violemment ému, livide, eut besoin de toute la force de sa volonté pour soutenir le front haut, l'œil ouvert, le clair regard qui pesait sur lui et fouillait dans les abîmes de son âme perverse.

Le duc eut encore un moment d'hésitation, puis lentement, d'un air pensif.

— Ces messieurs ta dent beaucoup !... Décidément j'exprimerai à

don Pio Alvarez mes regrets de l'avoir offensé... Un gentilhomme qui a fait ses preuves de courage peut agir ainsi... Et quand Rocheraye avoue qu'il a eu tort, il répare noblement l'injure.

— Alors je me battraï à votre place, dit Lancelot. faire des excuses sur le terrain est une lâcheté.

M. de Rocheraye tressaillit. Il tourna la tête vers son frère.

Celui-ci, profitant de ce mouvement, qui dégagait le cou du duc, s'élança d'un bond sur lui, leva sa

main, qui avait le poignard, et d'un seul coup plongea l'arme meurtrière dans la gorge de la victime.

Le duc s'affaissa en poussant un soupir rauque.

La lame avait tranché l'artère carotide.

Le malheureux palpita quelques secondes encore, luttant contre la mort, puis ses yeux se fermèrent, un flot d'écume rougeâtre jaillit de ses lèvres, et il expira.

Le sang coulait à flots, inondait le sable...



Le duc s'affaissa en poussant un soupir rauque. (Page 106, 3ème colonne.)

Lancelot, comme pétrifié d'horreur était là, debout, tremblant de tous ses membres

Il jeta le stilet, il prit dans sa poche la bourse qu'Alvarez lui avait prêtée la veille et la laissa tomber à côté du cadavre.

Ayant achevé cette sinistre besogne, il se pencha sur le corps, s'assura que le cœur ne battait plus, et qu'aucun souffle ne s'exhalait de la bouche ensanglantée, puis il s'éloigna, sans détourner sa vue de ce terrible témoignage du crime infâme

qui surgirait un jour devant lui, pour son éternelle condamnation.

Il ressentit une angoisse affreuse, et ses lèvres, s'entrouvrant malgré lui, laisserent échapper la parole de l'Écriture :

“ Caïn, qu'as-tu fait de ton frère ? ”

Une terreur insurmontable s'empara du fratricide. Il n'eut plus qu'une seule idée, instinctive, irréfutable : fuir !

Il se coula derrière les haies, n'osant s'aventurer sur le grand chemin.

Le firmament se teignait des lueurs de l'aurore ; des nuages rares pomelaient le bleu opaque du ciel, et moiraient de pourpre et d'or les vagues frissonnante du Léman.

A peine Lancelot avait-il fait trente pas, courbé en deux, épiant tout, qu'il vit s'avancer d'un pas alerte don Pio Alvarez !

— Une minute de plus !... murmura-t-il.

Alvarez sauta le fossé et prit le sentier qui menait à la clairière.

A peu de distance venaient MM. de

Chavoires et de Lornay, et derrière ceux-ci, les témoins du sicilien.

Le comte les laissa passer, et lorsqu'ils eurent disparu au tournant de la route, il remonta sur la chaussée. Mais au même instant une calèche de voyage le rejoignait, trainée par un vigoureux cheval, qu'un homme bizarrement accoutré conduisait par la bride.

Il reconnut le charlatan, Pompée Barigoul, et celui-ci reconnut aussi le grand seigneur qui payait cent francs un flacon de son merveilleux élixir.

La pâleur, les traits contractés, les allures étranges de M. de Peyl frappèrent cet homme.

Il s'arrêta, stupéfait :

— Monsieur, lui dit-il d'une voix basse et rapide, prenez garde ! Il y a une tache de sang sur votre chemise.

Lancelot croisa les revers de son habit.

— Merci, dit-il.

Il se sentait deviné.

Tirant de sa poche son portefeuille, il y prit quelques billets de banque, et, laconiquement :

— Cinq mille francs, dit-il... Vous ne m'avez pas vu. Adieu.

— Au revoir, monsieur le comte de Peyl ! riposta Barigoul, ivre de joie.

Il remonta lestement sur le siège de la calèche et fouetta le cheval qui partit au trot.

M. de Peyl traversa la ville en courant, par les ruelles écartées, et ne tarda pas à arriver au chalet qu'il habitait. Par un hasard heureux, il n'avait fait aucune autre rencontre.

Il monta chez lui.

Des cris, des sanglots vinrent à son oreille, et soudain la porte s'ouvrit.

La comtesse de Peyl, en manteau de nuit, apparut sur le seuil, éplorée, les cheveux épars.

— Qu'est-ce ? commença Lancelot, effaré.

— Lancelot ! L'enfant... mon Jocelyn !...

— Jocelyn ?... Qu'y a-t-il, Bathilde ?

— Disparu !... enlevé !

— Impossible !

— Venez !

Le comte se précipita dans l'escalier, en sauta les marches quatre à quatre, se jeta d'un élan dans la salle basse.

Autour du berceau vide, les servantes se lamentaient...

VI

DANS LEQUEL ON VOIT, UNE FOIS DE PLUS, L'INNOCENT PAYER POUR LE COUPABLE.

Pio Alvarez marchait vite, assez loin de ses témoins et de ceux de son

adversaire qui le suivaient, pour n'avoir pas été aperçu par eux.

Fort préoccupé de l'altercation singulière qui donnait lieu à ce duel, il faisait, à part lui, les mêmes réflexions qu'avait faites le malheureux duc de Rocheraye, et se disait qu'en somme, il devait exister entre lui et le gentilhomme français un malentendu, envenimé par la méchanceté de quelqu'un.

Il regarda autour de lui, et vit, sur la gauche de vieux tilleuls, des saules, des peupliers, formant un petit bois.

— C'est ici, prononça-t-il à demi-voix.

Il franchit le fossé et s'engagea dans un petit sentier, qui le conduisit à la clairière.

A peine en foulait-il le sol qu'il poussa un cri.

Il voyait, gisant à l'ombre des arbres, une forme humaine,

Le jour naissait.

Alvarez s'approcha, et, soulevant le cadavre ensanglanté, il l'adossa à un tertre de gazon.

Alors seulement il fixa les yeux sur le visage de la victime, et sa stupeur devint presque de l'épouvante, lorsqu'il reconnut le duc, inanimé, rigide, mort.

Ses cheveux se hérissèrent sur son front ; sa langue se colla à son palais, ses paupières battirent. Il chancela, tomba à genoux, et deux grosses larmes coulèrent sur ses joues.

Comme il était dans cet état de prostration absolue, insensible à toute autre émotion, et ne percevant aucune impression étrangère, il entendit un son de grelots, un bruit de roues, le hennissement d'un cheval. Il se redressa, et poussa un cri d'appel.

A l'instant même, le bruit cessa. Les feuillages furent brusquement écartés, Pompée Barigoul s'élança dans la clairière, et demeura terrifié, en voyant cet homme agenouillé devant ce cadavre, et cette mare de pourpre fumante qui faisait une grande tache rouge sur la terre.

— Malheureux ! cria-t-il, fuyez !...

Alvarez murmura ce seul mot :

— Pourquoi ?

D'un geste éloquent, Barigoul lui montra ses mains teintes de sang, ses vêtements souillés, en désordre, et le cadavre, roidi, défiguré par les convulsions de l'agonie.

— Trop tard ! fit Alvarez, comprenant enfin la pensée de Barigoul.

En effet, le baron de Lornay, M. de Chavoires, suivis de près par sir Archibald Bowside et M. de Planazeu paraissaient sur le théâtre du crime.

— Assassiné ! cria Lornay.

Tous quatre se jetèrent sur Alva-

rez, qui ne fit d'ailleurs aucune résistance.

— Ah ! vos été ouun miserebeunte meurtrair !.. glapit sir Archibald.

— Lâche ! gronda Planazeu, en menaçant le sicilien de sa canne.

— Messieurs, secourez le duc ! dit Lornay.

Barigoul secoua la tête :

— Inutile !... il est mort.

— Grâce à vous, il sera vengé, lui dit M. de Chavoires. Comment avez-vous surpris ce misérable ?

Pompée le regarda bravement :

— Etes-vous sûr que celui-là soit le meurtrier ? demanda-t-il. On appelait, je suis venu. Cet homme, penché sur le cadavre, était là. Je n'ai pas vu frapper...

Alvarez n'avait pas encore prononcé une parole.

Se dégageant enfin des mains qui le retenaient, il dit avec un grand calme, quoique d'une voix altérée :

— Vous êtes bien prompts à m'accuser, messieurs !.. Ne craignez rien, je ne fuirai pas. Il y a cinq minutes que je suis ici. J'ai vu ce cadavre étendu là, sous les arbres. Je n'e l'ai pas reconnu d'abord. J'essayai de le secourir. Je l'ai pris dans mes bras pour le porter au jour. Alors seulement j'ai vu, poursuivait-il en poussant un profond soupir, que..

M. de Planazeu se baissa et ramassa, dans le sang, un objet qu'il montra à ses compagnons.

— Vous avez remarqué ? mes amis, comme moi, leur dit-il, cette bourse, entre les mains de monsieur Alvarez. Elle n'est pas de celles qu'on trouve partout, cette bourse aux glands de perles fines...

— Monsieur, je l'ai prêtée moi-même au comte de Peyl.

— Au comte de Peyl ?

— Allons donc ! Et comment se-rait-elle ici ?

Alvarez tressaillit, mais il ne répondit point.

— Et ceci, l'aviez-vous aussi prêtée à monsieur de Peyl ? dit avec ironie le baron de Lornay en lui montrant un stylet qu'il venait de prendre, fiché par la pointe, entre deux cailloux. Cette arme est bien vôtre. Voyez, sur la poignée, vos initiales P. A., et sur le manche votre écusson : *une épée d'or en champ de sable*, et sur la lame, votre devise : *No me saque sin rason*.

— Ce poignard était chez moi, hier encore ! déclara le palermitain, accablé.

— Il vous appartient donc ? Vous l'avouez ?

— Messieurs, si le comte Lancelot de Peyl dément que je lui aie prêté la bourse que voici, hier, sur le champ de foire, je n'aurai plus rien à nier, répondit Alvarez, qui semblait

avoir pris son parti, et qui reconvenait peu à peu le calme. Ce mystère peut être éclairci sur-le-champ.

— Suivez-nous donc, reprit M. de Lornay, dont cette attitude fière et ferme ébranlait le jugement. Et cependant, l'axiome judiciaire est toujours vrai : *Cherche à qui le crime profite!*

— En quoi ce forfait exécrationnel m'eût-il profité? reprit Pio Alvarez avec énergie. Me croiriez-vous capable d'assassiner un homme pour ne pas exposer ma vie dans un combat contre lui?... Pouvais-je prévoir qu'il viendrait seul, et devançant l'heure, au rendez-vous? Supposé-je que vous n'y seriez pas, ou que j'aurais le temps de disparaître avant que vous arriviez, messieurs?... Je serais donc un criminel bien audacieux et bien maladroit à la fois... En vérité! vos soupçons sont déshonorants, pour ceux qui les conçoivent aussi bien que pour celui qu'ils atteignent. Je suis innocent. Il suffira d'un mot de M. de Peyl pour démontrer si toute une existence d'honneur et de probité peut être mise en balance avec une accusation que n'appuie aucune preuve! Pourquoi aurais-je tué M. de Rocheraye? Nous étions, il est vrai, divisés par d'anciennes haines de famille, mais je venais avec l'intention formelle de lui offrir une réparation plus digne de lui et de moi que celle dont vous deviez être les témoins, et, j'en adjure Dieu, si ce cadavre pouvait se lever et parler, il témoignerait en ma faveur!...

MM. de Planazen, de Chavoires et de Lornay délibérèrent un moment à voix basse, puis, s'adressant à Alvarez, le premier reprit :

— Nous ne demandons pas mieux que de vous croire, monsieur, mais le devoir nous oblige de vous conduire à Evian. C'est aux magistrats que vous aurez à répondre, et si vous êtes innocent...

— Pas un mot de plus, monsieur! interrompit l'accusé.

Et se tournant vers Barigoul :

— Votre témoignage est nécessaire...

— Aussi je ne pars plus, je reste, répartit le charlatan, qui savait maintenant pourquoi le comte Lancelot avait une tache de sang à sa chemise, et pourquoi le comte Lancelot lui payait cinq mille francs son silence.

Quelques jours après ces événements, on lisait dans le *Journal de Savoie* l'article suivant :

« Un double crime vient de jeter la consternation dans notre paisible province. Le 27 octobre, au matin, M. le duc de Rocheraye, héritier de l'un des plus grands noms de France, a été

assassiné dans un petit bois, près d'Evian, par un gentilhomme palermitain, don Pio Alvarez, avec lequel il devait se battre en duel ce jour même. Le meurtrier a été surpris, pour ainsi dire en flagrant délit, par ses témoins et ceux de son adversaire.

« Il se débattait, ayant été appréhendé au corps par un certain Barigoul, charlatan de profession, qui, revenant de la foire d'Evian où il avait exercé, la veille, son métier, se rendait à St-Gingolph. Cet homme, en passant sur la route, entendit quelque bruit. Il voulut s'en rendre compte. Il laissa donc sa voiture à la garde d'un nègre, son domestique, nommé Tiharim, et pénétra dans le bois, où il se trouva en présence d'Alvarez courbé sur le corps de sa victime.

« Alvarez, accablé par l'évidence, se laissa arrêter et conduire à Evian. Là, il invoqua le témoignage de M. le comte de Peyl, frère cadet de M. de Rocheraye. Mais par suite d'une circonstance extraordinaire, dont nous parlons plus loin, M. le comte ne put tout d'abord comparaître devant le juge de mandement. Alvarez prétendait qu'une bourse, à lui appartenant, trouvée près du cadavre, avait été prêtée par lui, la veille, à M. de Peyl. Il poursuivit l'audace jusqu'à insinuer que, si la bourse en question avait été perdue par le meurtrier, ce meurtrier ne pouvait être que M. de Peyl.

« Cette effronterie scandaluse a tourné au plein désavantage de l'accusé. Interrogé par le juge, M. de Peyl a formellement nié qu'Alvarez lui eût confié sa bourse, quel jour que ce fût. Il a facilement prouvé qu'il n'avait point quitté sa demeure dans la soirée du 26 octobre, et que la comtesse de Peyl, entrant dans sa chambre à six heures du matin, heure à laquelle le crime se commettait— à quelques minutes près,— l'y avait trouvé en train de se vêtir pour rejoindre le duc son frère, sur le terrain, et apprendre ainsi plus tôt l'issue du duel projeté, auquel les usages lui interdisaient d'assister.

« Le comte de Peyl, en outre, a déclaré que depuis longtemps Alvarez nourrissait une haine très vive contre le duc de Rocheraye, parce que celui-ci prenait le titre de duc de Guymaraëns enlevé aux Alvarez par le roi d'Espagne, Philippe V, circonstance qui avait amené une division profonde et des procès interminables entre les deux familles. Le duel, provoqué par Alvarez, n'était donc qu'un moyen pour ce dernier d'attirer son ennemi dans un guet-apens.

« Sur cette déposition, dont rien ne pourrait faire suspecter la sincérité,

Alvarez a été écondu dans la prison de Thonon. Le sénateur et juge-majeur de Chablais, comte Curton de Plumaz, a chargé son premier assesseur d'instruire cette mystérieuse affaire, qui sera probablement évoquée, vu son importance, devant le souverain Sénat de Savoie.

« Car il ne s'agit pas seulement d'un assassinat.

« Dans la nuit même, où périssait le duc de Rocheraye sous le stylet d'un misérable bandit, des bohémiens pénétraient au château de Neuvecelle; enlevaient le fils unique du duc, et étouffaient sous un oreiller la duchesse de Rocheraye, sa mère, à peine âgée de vingt ans!.. Ce rapt et le meurtre qui l'a précédé ou suivi n'ont été découverts que bien avant dans la matinée.

« Au même instant, à la même heure sans doute, un autre rapt était commis dans la maison du comte de Peyl, sur la personne de son fils unique.

« Une tribu de bohémiens, campée sur le champ de foire d'Evian a disparu sans laisser de traces. On doit croire qu'elle a traversé le lac dans une embarcation préparée à l'avance, et qu'elle a pu gagner la rive suisse avant le lever du soleil. Des courriers, envoyés dans toutes les directions, ont fait des recherches infructueuses.

« Alvarez a donc à répondre devant la justice de quatre chefs d'accusation :

« Meurtre sur la personne de Son Excellence Armand Louis de Peyl duc de Rocheraye et de Guymaraëns, grand d'Espagne de première classe, né à Paris en 1791; — homicide sur la personne de Jeanne-Baptiste de Vallesrangno-Belvès, duchesse de Rocheraye, née à Manosque; — rapt consommé avec violence de Armand-Louis de Peyl, âgé d'environ treize mois, et de Jocelyn de Peyl, du même âge. Les dits crimes commis avec les circonstances aggravantes de préméditation, guet-apens, bris de clôture, effraction, escalade.

« On recherche activement les complices d'Alvarez.»

Suivaient des réflexions éloquentes sur le malheur qui frappait si soudainement une famille illustre, et le journal ajoutait :

« La maison de Rocheraye n'est plus représentée aujourd'hui que par le comte Lancelot de Peyl, marié à une demoiselle Gramaroux, fille du général de ce nom, père de l'un des enfants disparus, ce qui détruit sans contester l'absurde imputation que le vrai coupable essayait de faire peser sur lui.»

Le 19 mars 1837, on lisait encore dans le *Journal de Savoie* :

“Hier a eu lieu, sur le champ de foire d'Evian, l'exécution du nommé Pio Alvarez, convaincu d'avoir assassiné le duc et la duchesse de Rocheraye, enlevé leur fils unique, et fait disparaître l'enfant du comte Lancelot de Peyl.

“Par une dérogation aux coutumes, et en sa qualité de patricien de Sicile, le condamné a eu la tête tranchée. Mais la potence avait été dressée auprès de l'échafaud pour ajouter à la honte du supplice.

“Jusqu'au dernier moment, le condamné a protesté de son innocence. Il est mort dans les sentiments de la piété la plus fervente. Sa femme, Thérèse Vascello, et leur fils Philippe, jeune garçon à peine sorti de l'enfance, ont assisté jusqu'à la fin à ce terrible spectacle, et sont ensuite partis dans la journée pour Genève.

“Le comte de Peyl avait quitté la Savoie, dès le lendemain du prononcé de l'arrêt du Sénat.”

FIN DU PROLOGE.

CHARLES BLIET.

(A suivre.)

AFFLICTION.

(Pensées diverses.)

Un homme qui n'aurait jamais rien souffert ne doit pas s'en vanter pour quoi que ce soit, on ne peut compter sur lui ce n'est pas un homme.

Plus le fer est battu et martelé, plus il est dur de même, plus un homme a souffert, plus il est fort.

Celui qui ne sait pas souffrir ne sait pas non plus jouir le moindre succès lui tourne la tête.

Se raidir contre la souffrance à la façon des stoïciens, c'est de l'orgueil plutôt que de la vertu : on est fier de tout dominer, même la douleur.

Se laisser impressionner par la douleur, et vouloir énergiquement la supporter, c'est de la force d'âme.

Souffrir avec calme et résignation, c'est de la vertu.

Souffrir avec une noble pensée d'expiation et d'hommage à Dieu, c'est de la sainteté.

[Pour L'Album des Familles.]

L'ENFANT MYSTÉRIeux

PAR

V. EUGÈNE DICK.

(Suite.)

TROISIÈME PARTIE.

CHAPITRE IX.

Les Frères Pape.

Il y a une quinzaine d'années, on voyait encore, accroché au versant septentrional des côtes de l'Argentenay, une petite maison d'une vingtaine de pieds carrés, construite en pièces rondes superposées, et dont le toit, fait de planches brutes, était traversé par un vieux tuyau, servant de cheminée.

On avait dû, pour placer cette mesure rustique, creuser la côte en équerre à peu près vers son milieu, car, à droite et à gauche de cet emplacement artificiel, les pans de terre enchevêtrés de racines s'élevaient presque à pic. En face, une petite plateforme, d'une dizaine de pieds sur environ vingt-cinq et formée par les débris retirés de l'excavation, servait de terrasse. Puis, à droite de cette terrasse, commençait un sentier de pied qui, serpentant à travers les arbres, communiquait avec la grève. Enfin, sur la gauche, un autre sentier obliquait vers le sommet de la côte et conduisait aux maisons espacées le long du chemin royal.

Cette étrange habitation se trouvait entièrement cachée et ensevelie sous le feuillage environnant. Seul un maigre filet de fumée, émergeant du rideau vert jeté partout sur le flanc de la côte, décelait ou plutôt faisait soupçonner sa présence.

En 1857, cette maison était habitée par deux vieux garçons, l'un âgé de trente-huit ans, l'autre de quarante. On les appelait les frères Pape, par abréviation du mot *Papelin*, qui était leur nom.

Les Pape vivaient là depuis environ une vingtaine d'années. Cette portion de la côte, où ils avaient trouvé moyen d'installer la maisonnette que nous venons de décrire, puis, une étroite lièze de grève, en face, voilà

tout ce qu'il leur restait d'un héritage fort embrouillé qui leur était échu à la mort de leurs parents.

Les frères Pape faisaient un peu de tout : chasse, pêche, commerce de poisson, colportage, navigation, et autre chose encore. Leur réputation n'était pas mauvaise, bien que la sauvagerie naturelle de leur caractère et le genre de vie à part qu'ils menaient les rendissent le sujet de bien des conversations à voix basse, quand les autres cancons de village ne donnaient pas suffisamment.

Ils passaient pour pauvres aux yeux de la majorité ; mais certaines gens, se prétendant mieux informés ou simplement par esprit de contradiction, avaient des hochements de tête et des sourires discrets qui témoignaient hautement de leur incrédule à cet égard. Hochements et sourires pouvaient se rendre par : “ Hem ! hem ! les Pape gagnent de l'argent ; on ne leur en voit jamais : donc ils le cachent ! donc ils ont un magot ! ”

Les incrédules avaient raison.

Les frères Pape possédaient un joli magot en bel argent sonnante et trébuchant, soigneusement mis à l'abri des regards curieux dans la cave de leur mesure. On accédait à cette cachette par une toute petite trappe pratiquée sous le lit de Jean, l'aîné des deux vieux garçons, et qui ne pouvait livrer passage qu'au seul bras. Et encore, le bras une fois introduit, il ne faut pas croire qu'il n'y avait qu'à ouvrir la main pour s'emparer du trésor... Oh ! que non. Pas si bêtes, les Pape !... Les difficultés, au contraire, ne faisaient alors que commencer... Un voleur qui, par impossible, eût réussi à découvrir cette trappe adroitement dissimulée, aurait en vain exploré le sol dans toute l'étendue de la circonférence décrite par son bras engagé jusqu'à l'épaule... Il n'aurait rencontré partout que le sol nu et durci.

C'est que les Pape, en hommes soupçonneux et prudents, avaient établi sous le plancher un système de trous et de cordes fort ingénieux.

A quatre pieds environ de la trappe, une petite tranchée oblique descendait vers un puits profond situé à un mètre et demi plus loin dans la direction du nord ; puis une autre tranchée remontait jusqu'au niveau du sol du côté opposé, de manière à former, avec la première, une sorte de canal courbe ayant à son centre le puits, qui servait de cachette.

Mais comment diable faisaient les Pape pour arriver jusqu'à leur trésor ?

Ah ! dame ! C'est là qu'était la malice !

Disons d'abord que le magot des deux frères — en argent monnayé exclusivement — était contenu dans un fort sac de cuir, fermé au cadenas comme les malles royales. Ce sac avait à chacun de ses angles supérieurs un anneau où était attaché une solide cordelette.

Cela faisait, par conséquent deux cordelettes pour retirer le sac des profondeurs du puits.

L'une était engagée dans la tranchée aboutissant à quelque distance de la trappe et s'attachait à un crampon de fer planté dans une solive, jusque au niveau du plancher. On ne pouvait donc atteindre l'extrémité de cette corde qu'en s'engageant tout à fait le bras dans la petite trappe et en suivant la surface inférieure du plancher, au lieu de chercher sur le sol.

Première garantie contre les voleurs.

L'autre corde suivait la seconde tranchée et passait dans un trou percé sous le lit du plus jeune des Pape, adossé, celui-là, à la façade de la maison, vers son angle nord-est. Un gros nœud retenait cette corde dans l'orifice évidée du trou.

Tel était le mécanisme.

Mais, pour le mettre en opération, c'est-à-dire pour retirer le magot ou le replacer, on comprend qu'il fallait que les deux cordes fonctionnaient à la fois. Jean introduisait son bras dans la trappe, et saisissait sa corde du bout des doigts; Baptiste empoignait son nœud, et alors tous deux tiraient lentement. Ces forces contraires avaient pour résultante, cela se conçoit, l'émergence du sac au-dessus du puits, où il demeurerait suspendu.

Ce premier temps de l'opération terminé, Baptiste laissait filer doucement sa corde, pendant que Jean tirait à lui.

Le sac arrivait sous la trappe... mais, trop volumineux pour cette étroite ouverture, on le vidait ou le remplissait à la main, après en avoir ouvert le cadenas au moyen d'une des clés que Jean et Baptiste portaient toujours sur eux.

Cette étroite ouverture et ce gros sac constituaient une seconde précaution contre les voleurs.

Quant au système des deux cordes, requérant la présence des deux propriétaires pour atteindre le magot, c'était là, il faut l'avouer, une invention fort ingénieuse, mais qui ne témoignait certes pas de la confiance absolue qu'avaient l'un pour l'autre les frères Pape. Mais, enfin, on n'est pas parfait.

Dans tous les cas, et quoi qu'il en fût, ce système, dans son ensemble, permettait à nos avarés de vaquer à leurs occupations multiples sans trop

redouter les voleurs, ni même l'incendie, car le feu ne manquerait pas, le cas échéant, de brûler les cordes, — ce qui amènerait la chute du sac au fond du puits, où il y avait de l'eau en abondance.

Donc, de ce côté-là encore, parfaite sécurité.

Tout était prévu, tout était coordonné, de façon à ne point laisser la moindre prise aux éventualités du hasard.

Les Pape auraient revendu des points à Harpagon, de sordide mémoire.

Dans l'après-midi du 20 août — jour où Pierre Bouet fut frappé d'apoplexie — deux personnes causaient avec animation dans une salle basse de la maison des Pape.

C'était précisément la salle où se trouvaient les deux lits, l'un au nord, l'autre au sud. — Elle était séparée d'une première chambre à l'ouest, servant d'entrée, et où se trouvaient entassés le matériel de pêche des propriétaires : filets, nasses, claies, d'osier, harts, perches, ainsi que quelques outils de charpentier et diverses pièces de bois, travaillées ou non.

L'un des interlocuteurs mentionnés plus haut — grand gaillard efflanqué, aux cheveux noirs comme le jais et à la peau parcheminée — était Jean Pape.

L'autre, Antoine Bouet, notre vieille connaissance.

On sait qu'Antoine avait des amis à l'Argentenay, patrie de sa digne femme, la tendre Eulalie. Mais il était tellement notoire, à Saint-François, qu'il ne frayait pas avec les Pape, qu'on eût été diablement surpris de le voir chez eux sur le pied de l'intimité la plus parfaite.

C'était encore là une des faces cachées de la vie du beau parleur.

Au moment où nous tendons l'oreille, Jean Pape avait la parole.

— C'est comme je te le dis, mon garçon.

Il appelait tout le monde *mon garçon* ou *ma fille*, suivant le sexe (Était-ce à cause de sa qualité de célibataire endurci ?)

— Impossible, mon cher, répondait Antoine, avec un geste énergique de dénégation.

— Impossible, si tu veux, mais réel, réaffirmait Jean, qui était têtue.

— Il faudrait l'avoir vue de tes yeux.

— Je ne l'ai pas vue, mais c'est tout comme. Rappelle-toi que la nuit du feu, nous avons fouillé les débris sans avoir pu seulement retrouver un gigot de la vieille.

— La belle affaire ! ricana le beau parleur, elle avait fondu jusqu'à

la dernière pièce de sa vilaine charpente.

Jean hochait la tête avec incrédulité.

— Un corps humain ne s'anéantit pas comme ça en quelques minutes, dit-il. Et tu sais, je suppose, que la cahute a brûlé en un rien de temps ?

— Je l'ai entendu dire... J'étais déjà loin, ne voulant pas manquer mon *alibi*.

— J'en suis sûr, moi, car je suis arrivé un des premiers.

— C'est-à-dire le premier.

— Non pas. Quelqu'un m'avait devancé ; quelqu'un se trouvait sur les lieux au moment même où les flammes commençaient à faire éclater les vitres.

— Tu deviens fou !... Je quittais à peine la mesure... J'aurais donc été vu !

— C'est bien possible.

— Satané chien ! comme tu dis cela !

— Hé ! ce qui est fait est fait... Il vaut mieux supposer les choses au pire.

— Enfin, qui t'aurait précédé là, puisque tu ne guettais que le moment ?

— Un homme qui ne te veux pas de bien.

— Cet homme ?

— Ambroise Campagna.

— Ambroise Campagna !

— Lui-même, mon garçon.

— Tu l'as vu de tes yeux ?

— Pas tout à fait ; mais, en arrivant sur la butte à Morency, tout près de la mesure en flammes, je distinguai confusément plusieurs ombres qui se retiraient précipitamment vers le bois.

— Et tu ne m'en as rien dit ?

— La chose ne m'a pas frappé sur le coup... Ce n'est que plus tard... Et puis, je voulais m'assurer, prendre des informations sans que ça parût...

— Et tu as réussi ?

— A peu près. J'avais cru reconnaître Johnny Fiset, à sa façon de marcher les pieds en dehors : je lui ai tiré tout doucement les vers du nez, en buvant un coup.

— Ah ! ah ! et qu'as-tu appris ?

— Oh ! peu de chose comme certitude ; mais assez cependant pour que je te répète : Antoine, prends garde, la vieille a disparue, la Démone n'a pas brûlé dans sa maison !

Le beau parleur était tout pâle... Son regard méchant se chargeait de fauves lueurs.

Après une minute de silence, il dit d'une voix farouche :

— Alors, elle a été enlevée ?

— Ça ne fait pas l'ombre d'un doute.

— Mais pourquoi?... Que faire d'une morte ?

— Qui t'assure qu'elle était bien morte ?

Antoine eut un éclat de rire fiévreux, et levant la tête pour regarder son interlocuteur bien en face :

— Décidément, Jean Pape, dit-il, tu as trop bu aujourd'hui ; tu bats la campagne.

— Décidément, Antoine Bonet, répondit l'autre sur le même ton, tu finiras par danser au bout d'une corde, avec ta foi en ton étoile.

Le beau parleur fit une assez laide grimace, à cette métaphore de son ami.

— Mais, enfin, reprit-il en se levant tout droit et en faisant un geste significatif, puisque je l'ai étranglée jusqu'à ce qu'elle ne fit plus le moindre mouvement et que, non content de cela, je l'ai enfermée dans sa cahute en flammes !

— Les vieilles de cette espèce ont la vie dure, et les flammes sont capricieuses, répliqua froidement Jean Pape.

Antoine haussa les épaules avec colère et fit quelques tours dans la pièce. Puis s'arrêtant de nouveau devant l'ainé des Pape :

— Ainsi, tu serais porté à croire non seulement que la Démone a été sauvée des flammes, mais encore qu'elle est vivante...

— Oui.

— Et qu'on veut s'en faire une arme contre ceux qui ont participé à l'enlèvement de cette fille de l'enfer, à qui le diable torde le cou.

— Parfaitement.

— Et l'imprudent qui est venu ainsi fourrer son nez dans nos affaires serait...

— Ambroise Campagna.

— Je m'en doutais. Oh ! ce Campagna, je lui garde un chien de ma chienne !

— Nous nous occuperons de lui quand son tour sera venu. Pour le moment, ne songeons qu'à parer le coup qu'il nous a portés.

— Tu as raison. Ce qu'il importe avant tout, c'est de savoir où il a caché cette sorcière de malheur, morte ou vivante.

— Je crois que nous n'aurons pas besoin de chercher longtemps : la vieille doit être chez lui, gardée à vue dans son grenier.

— Qui te fait croire ?...

— J'ai vu de la lumière aux lucarnes pendant la nuit, — et cela chaque fois que le hasard m'a fait passer par là.

Antoine se frappa le front de sa main ouverte.

— Satané corbillard ! grosse bête que je suis ! moi aussi je l'ai vue sou-

vent, cette lueur inusitée, et je n'ai pas su deviner qu'il y avait là quelque chose d'étrange...

— Tiens ! tiens ! ricana Jean Pape, est-ce que, par hasard, tu trouverais maintenant que je n'ai pas trop bu, que je ne bats point la campagne et que je gagne bien le peu d'argent que tu me donnes, hein ?

Antoine ne répondit pas d'abord. Il arpenta fiévreusement la pièce, paraissant en proie à une sourde colère, mêlée de terreur. A la fin, il vint de nouveau se camper devant son complice :

— Ecoute, Jean Pape, dit-il : nous sommes rendus trop loin pour reculer...

— Hem ! toussa le vieux garçon, laissant venir, suivant son habitude.

Antoine continua :

— Il nous faut cette femme !

— Hem ! hem ! toussa de nouveau Jean Pape.

— Il faut qu'elle disparaisse, et, cette fois-ci, pour tout de bon !

— Un meurtre ! dit Jean Pape, avec un tranquille sourire.

— Un meurtre, soit, répondit l'autre froidement.

— C'est grave !

— Je ne dis pas le contraire.

— Et ça coûte cher !

— On paiera.

— Comptant ?

— La moitié avant, la moitié après.

— Tu es donc en fonds ?

— Un peu. Tu dois bien t'en douter...

— Ah ! oui : l'affaire de la goëlette !

— Chut !

— Sois tranquille... Nous sommes bien seuls... C'est égal, tu es un marchand et j'aurais dû flairer celle-là.

Et Jean Pape poussa un soupir de regret.

Antoine changea vite la nature de ses pensées en demandant :

— Ça te va-t-il ?

— L'affaire de la démons ?

— La belle question !

— Cela dépend du prix.

— Dix piastres !

Jean Pape se mit à siffloter, ne daignant pas même répondre.

— Vingt piastres !

Le sifflotement redoubla.

— Trente !

— Non, articula sèchement Jean Pape.

— Ah ! ça ! mais deviens-tu fou ? s'écria Antoine... Trente piastres, c'est un beau denier !

— Ma tête et celle de mon frère valent plus, je pense.

— Il n'y a pas de risques à courir.

— Vas-y toi-même, en ce cas.

— Moi, non : on se désolait.

— Alors laisse-la vivre, et buvons à

sa santé... Je paye la traite pour la circonstance.

Et Jean Pape ouvrant un grand coffre, en tira une bouteille de whisky, qu'il déposa sur la table et qu'il flanqua de deux tasses de ferblanc.

— Sers-toi, dit-il à Antoine.

Celui-ci, quoique de fort mauvaise humeur, ne se fit pas prier et avala d'un trait.

Jean Pape se versa une bonne rasade et, élevant sa tasse à la hauteur de sa bouche, il dit d'un ton gogrenard :

— A la santé de cette pauvre vieille Démone ! Que le diable lui accorde encore de longs jours pour voir mourir sur la paille ce mesquin d'Antoine Bonet !

Et il but lentement, avec volupté.

— Satané feu d'enfer ! cinquante piastres ! hurla le beau parleur, bondissant sur ses pieds.

— C'est mieux, mais pas assez... Marche ! marche, mon garçon ! dit tranquillement Jean Pape, en bourrant sa pipe.

Antoine fit un effort sur lui-même... Il avait une folle envie de sauter à la gorge de son complice.

— Ecoute, Jean, reprit-il, et sois raisonnable... Je t'offre soixante piastres, dont trente comptant et les trente autres quand je verrai la Démone ici, morte ou vivante.

L'ainé des Pape regarda bien en face le beau parleur et lui dit résolument :

— A ton tour, écoute, Antoine Bonet... Quand on est, comme toi, un vil assassin et qu'on n'a pas le cœur de faire sa besogne soi-même, on ne doit pas chicaner sur le prix du sang...

Jean Pape !

— Oh ! ne roule pas des yeux furibonds, c'est inutile avec moi. On ne meffraie pas, tu le sais. Je te répète donc que si tu tiens à ce que la Démone soit arrachée des mains d'Ambroise Campagna, ton mortel ennemi, et qu'elle soit mise dans l'impossibilité de révéler tout ce qu'elle sait sur ton compte — et elle en sait long — il faut te résigner à te fendre d'une forte somme.

— Combien veux-tu donc, sangsue ?

— Je veux deux cents piastres, pas un sou de moins.

Antoine fit un violent soubresaut.

— Jamais ! hurla-t-il, jamais je ne paierai aussi cher une vieille carcasse aux trois quarts mortes, si elle ne l'est pas tout à fait !

— C'est bien, dit froidement Jean Pape : La Démone vivra ; la Démone parlera ; tu seras pendu comme un chien, et ta fileule mangera l'héritage de ton frère, sans jeter même une aumône à tes enfants !... Et ce sera bien fait, car tu n'es qu'un faiseur

d'embarras, incapable de résolutions énergiques. Voilà mon dernier mot.

Antoine était effrayant à voir. Une pâleur livide blanchissait ses tempes osseuses. Des gouttelettes de sueur froide perlaient à la racine de ses cheveux. Il était manifeste qu'un violent combat se livrait entre son avarice et sa colère.

La colère l'emporta.

Sans dire un mot, mais en proie intérieurement à une froide rage, il tira sa bourse et la vida sur la table.

Il y avait des pièces d'or et de la monnaie d'argent, qui se mirent aussitôt à étinceler aux rayons du soleil couchant.

Jean Pape, l'œil rivé sur cet amas lumineux, ne respirait plus...

Quant à Antoine, calme dans sa fureur, il prit les pièces une à une et les déposa devant son complice, en les comptant soigneusement. Mais ce qu'il y eut de singulier dans cette opération, c'est qu'il l'assaisonna des plus sanglantes invectives à l'adresse de Jean Pape, sans pour cela élever la voix le moins du monde, exactement comme s'il eût récité une leçon.

Reproduisons.

— Cinq, dix, quinze, vingt... Tu sais, Jean Pape, que tu es une affreuse canaille, un voleur, un meurtrier!.....Vingt cinq, trente, trente-cinq.....Un ignoble bandit, un sale hypocrite, un scélérat qui a mérité dix fois la potence!.....Quarante, cinquante, soixante.....Tu n'as ni cœur, ni honneur, ni religion, ni sentiment, ni rien!.....Soixante-cinq, soixante-quinze, quatre-vingt.....Tu boirais le sang de ton père, si tu en avais un; tu égorgerais ta mère, si un monstre comme toi était né d'une femme; pour un peu d'or, enfin, tu te mutilerais toi-même, membre par membre, lambeau par lambeau!....Quatre-vingt-cinq, quatre-vingt-dix...Et, avec tout ça, vil animal, tu es plus bête que cinq cents mille oies!.....Quatre-vingt-quinze, cent! Voilà ton compte, Jean Pape!

Celui-ci— qui n'avait pas sourcillé le moins du monde— allongea aussitôt la main pour s'emparer des pièces étalées devant lui; mais Antoine lui tapa énergiquement sur les doigts.

— Minute! fit-il... Tu es bien pressé de me dépouiller! Faisons nos conditions.

— Elles sont toutes faites: cent piastres de suite et cent piastres quand la vieille aura rendu ses comptes.

— Fort bien. Mais je veux deux choses...

— Parle.

— D'abord, que l'affaire se fasse sans retard, cette nuit même...

— Hem! Au fait, pourquoi pas?

— Puis qu'avant d'expédier la Démone, vous l'amenez ici, et la cachez, jusqu'à ce que je sois venu la voir. J'ai à lui parler.

— C'est facile: nous la logerons au grenier.

— Bien. Tu mets ton frère dans la confidence, je suppose?

— Sans doute. A moi seul, je n'arriverais pas.

— Arrangez-vous à votre guise et réussissez, car autrement il vaudrait mieux ne pas éveiller l'attention de nos adversaires.

— Nous réussirons, j'en suis sûr.

— A demain, donc! je viendrai de nuit.

— A demain, mon garçon! La vieille sera ici pour te recevoir.

Antoine allait s'éloigner, quand un sillement prolongé se fit entendre, paraissant descendre des hauteurs qui dominaient la maison.

Jean Pape mit sa main sur l'épaule d'Antoine.

— Un moment, dit-il. Voici Baptiste: il a peut-être du nouveau.

Une minute s'écoula, puis la porte s'ouvrit et Baptiste Pape entra. C'était un petit homme trapu, à la physionomie joyeuse et rusée, aux allures vives, à la parole facile et narquoise.

Il pénétra dans la salle en battant une succession d'entrechats. Appercévant Antoine, il s'écria:

— Victoire! victoire! grande nouvelle, vénérable huissier et non moins vénérable frère!

— Qu'y a-t-il? demanda le beau parleur.

Il y a que Baptiste Papelin *alias* Pape n'est pas un imbécile...

— C'est en effet une nouvelle surprenante, grommela Jean.

— Au fait, au fait, interrompit Antoine, et en deux mots, bavard!

— Eh bien! ton frère est mort.

— Mort! fit Antoine en bondissant sur ses pieds.

— Oui, mort, ou peu s'en faut.

— Quand cela? comment?... Mais parle donc!

— Quand?... Il y a quelques heures à peine. Comment?... Voici la chose. Suivant les instructions, maître Antoine, je suis allé cette après-midi chez Pierre Bouet, pendant sa digestion, et je l'ai mis adroitement sur la piste de son histoire de sauvages... Une fois que l'eau fut sur le moulin, fallait voir comme ça marchait!... Le bonhomme en avait par-dessus la tête, et, moi, je poussais tranquillement à la roue par mes gestes et mes exclamations... Ah! que c'était donc drôle!

— Finiras-tu? gronda Antoine presquemenaçant.

— Ça y est!—Tu as donc bien hâte

d'hériter!— Je voyais bien que le vieux avait la figure toute rouge, mais je ne croyais pas que les choses marcheraient si vite,— lorsque, crac! boum! le voilà tout de son long sur le plancher comme un bœuf assommé.

— L'apoplexie! murmura Antoine.

— Oui, l'apoplexie: le Dr. Demers l'a dit tout à l'heure.

— Le médecin pense-t-il qu'il en reviendra?

— Il n'en sait encore rien. Une bonne saignée a été pratiquée, et l'on s'attendait à du mieux quand je suis parti.

— Antoine s'élança au-dehors, criant à ses amis:

— A demain!... N'oubliez pas!... Nos affaires prennent bonne tournure!

Et il disparut dans le sentier qui conduisait à la grève.

CHAPITRE X.

Un coup de fusil aux avant-postes.

Depuis deux heures de l'après-midi, c'est-à-dire depuis le moment où Pierre Bouet a été frappé d'une attaque d'apoplexie, la maison est dans un émoi indescriptible. Elle ne désemplit pas. C'est un va-et-vient continu d'amis et de curieux,— les premiers recueillis, inquiets, parlant à voix basse; les autres affairés, le nez tendu, furetant dans tous les coins, s'informant de tout à tous, formulant des réflexions, indiquant des remèdes infailibles, importants et surtout importuns.

Quel est le médecin qui ne les a pas eus dans les jambes, ces intolérables fâcheux que l'accueil le plus froid ne parvient pas à rebuter?

Vers trois heures moins quelques minutes, le docteur Demers est arrivé.

C'est Ambroise Campagna qui était allé le chercher, avec le meilleur cheval de l'écurie de Pierre Bouet, une bête de cinquante louis.

Anna lui avait dit:

— Ambroise, attélez *Belle*, crevez-là s'il le faut et courez au médecin... De votre vitesse dépend peut-être la vie de mon père!

Campagna était parti comme le vent, avait fait plus de quatre lieues à l'épouvante et se trouvait de retour, avec le docteur en moins de soixante minutes.

Les rangs pressés de la foule s'ouvrirent devant l'homme de l'art, qui pénétra aussitôt dans la chambre du malade.

Celui-ci était couché sur son lit, la tête relevée par une pile d'oreillers. Il respirait péniblement, faisant sail-

lir les lèvres à chaque expiration. Sa figure rouge et turgescente, le relâchement général des muscles, la dilatation des pupilles ne laissaient aucun doute sur la nature de la maladie.

Anna se tenait debout au chevet du patient, renouvelant à chaque minute les compresses froides qu'elle appliquait sur sa tête brûlante.... Elle était pâle, mais ferme, en vaillante fille qui comprenait que ce n'était pas le temps de perdre la carte.

Par ses ordres, une autre femme entretenait des briques chaudes sous les pieds et autour des jambes du malade.

Le docteur vit tout cela d'un coup-d'œil. Il fit un examen sommaire, puis s'inclinant devant la jeune fille, il lui dit, tout en ouvrant sa trousse :

— Mademoiselle, grâce à vos soins intelligents, j'espère que je n'arrive pas trop tard pour sauver votre père.

— Oh ! docteur, répondit Anna en joignant les mains, puissiez-vous dire vrai !

— Espérez, mademoiselle Je compte beaucoup sur une forte saignée, que je vais pratiquer immédiatement.

— Que vous faut-il, docteur ?

— Un vase pour recevoir le sang, des bandes de toile pour comprimer le bras ; tout à l'heure de l'eau tiède.

En un instant, tout cela fut à la disposition du praticien.

Les curieux et les curieuses furent consignés dans la cuisine, à leur grand désappointement, et il ne resta dans la chambre à coucher que les personnes indispensables.

Les curieuses évincées se vengèrent en disant du mal d'Anna.

— Voyez-vous, chuchotait l'une, cette petite pécore qui fait déjà sa maîtresse !

— Elle n'attend même pas que son protecteur ait tourné l'œil ! appuyait une autre.

— Si ce n'est pas honteux de voir une étrangère chasser comme ça de vieilles amies à Pierre Bouet ! renchérisait une troisième.

Puis les épithètes se croisaient :

— C'est une orgueilleuse !

— Une sans cœur !

— Elle n'a pas versé une larme !

— Hé ! hé ! Pierre lui laissera pourtant un joli magot !

— C'est justement pour ça que le chagrin ne l'étouffe pas !

Ambroise, qui entra en ce moment, venant de l'écurie où il avait longuement bouchonné la vaillante Belle, entendit ces remarques haineuses. Son premier mouvement fut excessif, — car la patience n'était pas son fort.... Il leva la main pour souffleter la plus proche des commères qui avaient parlé en dernier lieu, — une vieille

fille anguleuse, jaune et sèche ; mais une seconde de réflexion, fit retomber son bras... Il se contenta de leur lancer à toute cette apostrophe :

— Langues de vipères, remerciez le bon Dieu de porter jupe au lieu de culotte, car je vous ferais vite rentrer dans la gorge vos paroles venimeuses.

— Tu n'es pas encore le maître ici, je suppose ! riposta aigrement la vieille fille jaune.

— Avant d'en arriver là, reprit méchamment une autre, il te faudra d'abord passer sur le corps de Pierre Bouet, qui n'est pas mort, après tout...

— Et te faire agréer par mamezelle ! conclut une troisième, qui s'éloigna après avoir lancé cette flèche du Parthe.

Campagna sentit une rougeur brûlante lui monter à la figure... Il comprit ces allusions d'une transparence malicieuse, et sa langue se paralysa de telle façon qu'il ne put rien répondre. Quoi ! c'est ainsi qu'on interprétait son dévouement ! quoi !... il ne lui était pas permis de veiller sur sa petite amie Anna, sans qu'on lui supposât des arrière-pensées d'intérêt, des calculs sordides !

Un flot d'amertume gonfla le cœur du brave garçon, et il se dit à lui-même :

— Ces femmes sont bêtes, mais elles ne sont pas si méchantes que ça... On leur a fait la langue ; elles jouent un rôle... Il y a de l'Antoine là-dessous !

Puis il se dirigea vers la chambre du malade, tout en murmurant :

— Oh ! il ne faut pas que Pierre Bouet meure !... le bon Dieu fera un miracle, car Anna serait bien à plaindre !

Il rencontra le médecin qui s'apprêtait à sortir, après avoir donné ses derniers ordres.

— Eh bien ? fit-il.

— La saignée a parfaitement réussi ; le malade respire mieux ; le pouls s'améliore.

— Il est sauvé, alors ?

— A peu près. Mais je crains une chose....

— Laquelle ?

— Qu'il reste paralysé de toute une moitié du corps.

— Ce serait grave.

— Oui ; mais ça vaudrait toujours mieux que la mort. Au reste, il n'en conservera pas moins ses facultés intellectuelles.... Mais il lui faudra du repos, du calme... On fera en sorte de lui éviter les plus légères émotions... Une forte secousse morale le tuerait.

— On veillera ! répondit Ambroise. Puis il demanda :

— Vous partez, docteur ?

— Oui, je n'ai plus rien à faire ici jusqu'à ce que le malade ait recouvré

la connaissance, — ce qui aura lieu cette nuit, je l'espère.

— Tant mieux. Il y a une voiture à la porte qui vous attend.

— Ce n'est pas vous qui me ramenez ?

— Non : moi, je m'installe ici pour la nuit.

— Bonsoir, alors.

— Bonsoir, docteur.

Le médecin s'éloigna, et Ambroise entra dans la chambre du malade.

Plusieurs personnes avaient entendu la conversation que nous venons de rapporter, entre autres Baptiste Pape.

Ce dernier devait la mettre à profit, comme on le verra.

Vers neuf heures du soir, Antoine Bouet fit son apparition. Il était en tous les jours, et arrivait en droite ligne du haut de ses clos, où il avait travaillé toute l'après-midi, disait-il. Il ne faisait que d'apprendre le terrible accident arrivé à son frère, — accident qu'il avait, du reste, redouté et prédit, chacun devait s'en souvenir. Si Pierre, ou plutôt ceux qui en avaient charge, l'avaient écouté, pareil malheur ne serait pas arrivé... Enfin, on avait sans doute agi avec de bonnes intentions, mais le mal n'en était pas moins fait et il ne s'agissait plus de récriminer, mais de parer aux conséquences....

Ce petit discours du beau parleur fut approuvé sans réserve par les assistants réunis dans la cuisine. On ne se fit pas faute, aussitôt qu'il se fut éloigné, de louer sa modération en face de la situation fautive qui lui était faite et sa sérénité toute évangélique à l'approche de l'exhérédation qui l'attendait probablement.

— C'est un bon frère ! pensait la majorité.

— Quel finaud ! se disaient intérieurement les rares sceptiques.

Cependant Antoine avait pénétré dans la chambre du malade.

Il y trouva sa filleule et Ambroise Campagna.

— Ma chère Anna, dit-il, après avoir souhaité des yeux le bonjour à la jeune fille, j'arrive du haut de mon champ, et je ne fais que d'apprendre le malheur arrivé à Pierre.... Comment va-t-il ?... Est ce bien grave ?

— Il va mieux, mon parrain, mais il est toujours sans connaissance, répondit doucement la jeune fille.

— Qu'a dit le médecin ?

— Pas grand-chose à moi, mais il a parlé à Ambroise.

Antoine se retourna à demi vers ce dernier, comme s'il n'eût fait que l'apercevoir, et s'écria d'une voix aigre-douce :

— Tiens, c'est vrai, te voilà, Ambroise !... Je ne t'avais pas vu en en-

traut... au reste, j'aurais dû supposer qu'en cas de malheur arrivé à mon frère, tu serais le premier au poste, près de lui.

— Et tu aurais eu raison ! répliqua froidement Campagna... Je ne suis pas bon à grand chose, mais je puis toujours faire un bon chien de garde.

— Un chien de garde-malade ! murmura le beau parleur avec une moue narquoise, voilà une sorte de chien qu'on ne rencontre pas partout !

— C'est qu'on n'en a pas besoin partout ; mais il paraîtrait qu'il en faut un ici pour empêcher certains loups qui viennent y flâner la mort.

Antoine pâlit un peu et pinça ses minces lèvres. Faisant un effort pour sourire, il répliqua d'un ton badin :

— Les loups sont rares à l'Isle d'Orléans, — à l'exception toutefois des loups garçons, — et je crains bien, mon cher Ambroise, que ta nouvelle charge ne soit une sinécure.

— Tant mieux pour les loups ! fit Campagna avec une intonation presque menaçante.

Le beau parleur haussa les épaules, comme quelqu'un qui renonce à comprendre les divagations d'un toqué. Puis, changeant brusquement de ton et de conversation, il demanda : — Voyons, que pense le médecin ? que t'a-t-il dit ?

— Que le danger est passé ou à peu près.

— Il en reviendra, alors ?

— C'est plus que probable.

— Quand reprendra-t-il connaissance ? Ce long assoupissement m'inquiète.

— Calme tes craintes, bon frère ; si le docteur ne se trompe pas, dans quelques heures Pierre reviendra à lui.

— Je le souhaite de tout mon cœur, répondit Antoine en tournant le dos à Campagna ; il remettra probablement chacun à sa place ici et empêchera son unique parent d'être insulté par le premier malappris venu.

— Misérable ass..... ! commença Ambroise dont les dents grincèrent.

Il fut interrompu par Anna, qui lui dit avec autorité :

— Ambroise vous vous oubliez ! Vous n'êtes pas ici sur la voie publique, et je ne puis tolérer...

— Vous avez raison, mademoiselle, j'allais en effet oublier que chaque chose doit venir à son heure ! répondit le vieux garçon, qui sortit aussitôt de la chambre à coucher.

Cette petite scène s'était passée en moins de temps qu'il ne nous en a fallu pour la raconter. Elle laissa la jeune fille tout émue et Antoine calme, du moins en apparence.

Il dit tranquillement à sa nièce :

— Ma chère petite, tu as un ami

singulièrement grossier et qui ne respecte guère ton parrain.

— Oh ! mon oncle, fit Anna, pardonnez-lui.... Il est d'humeur bizarre depuis quelques jours, et la soudaine maladie de mon père l'a complètement bouleversé.

— Qu'est-ce qu'il a à voir là-dedans ! remarqua durement Antoine.

— Il est si bon pour nous ! il nous aime tant ! Il ne faut pas lui en vouloir pour un moment de vivacité.

— Vivacité est joli ! ricana le beau parleur du bout des lèvres.

Puis, d'un ton affectueux et prenant les mains de sa filleule :

— Ecoute, petite.... Cet homme m'en veut à mort, j'ignore pourquoi... ou plutôt je ne le sais que trop..... Il est capable de tout pour me noircir à tes yeux... Mes démarches les plus ordinaires sont pour lui des machinations ténébreuses ; mes paroles, mes regards, mes gestes même, il interprète tout cela à mal.. Pourquoi ?... que lui ai-je fait ?—Rien. Il a un intérêt caché, un intérêt d'une nature que je ne puis te révéler maintenant à agir de la sorte... Hélas ! chère enfant, tu ne connais guère le monde et les mobiles qui le guident ; ton cœur est encore naïf et pur ; reste dans cette douce ignorance le plus longtemps que tu pourras. Ce n'est pas moi qui t'en ferai sortir, car quand tu me questionnerais sur ce que je viens de te faire entrevoir, je ne répondrais pas.—Tout ce que je puis te dire, c'est ceci : défie-toi des gens trop zélés et des amis trop officieux !

Et, sur ce vague avertissement, Antoine se retira vers la cuisine.

Au reste, trois ou quatre commères à bout de patience montraient leurs câlines chiffonnées dans l'entre-bâillement de la porte, et la consigne allait être forcée.

Anna les laissa pérorer à voix basse et s'abîma dans ses réflexions.

Qu'avait voulu dire son oncle et pourquoi cet avertissement solennel en présence de son père mourant ?... Pourquoi ces réticences sur le compte d'Ambroise Campagna, et quel but mystérieux avait à poursuivre ce garçon, en qui elle reposait une entière confiance ?

Mystère !

Plus elle sondait les agissements qui se produisaient autour d'elle, moins elle comprenait, moins elle voyait clair dans cette nuit où n'apparaissait que de fugitives clartés.

Ah ! si elle eût eu plus d'expérience de la vie ; si elle eût été capable de lire dans ce livre aux pages hiéroglyphiques qui s'appelle le cœur humain, elle aurait vite fait de débrouiller cet écheveau d'intérêts et de dévouements emmêlés.

Mais elle était jeune et naïve ; elle était innocente et bonne !... La confiance jaillissait de son cœur au moindre appel. Pour se défier, pour croire aux intentions criminelles, il lui aurait fallu faire un effort trop violent, combattre avec trop de fatigue ses propres inclinations, ses penchants innés vers tout ce qui est bien, vers tout ce qui est beau, vers tout ce qui est grand !

Aussi revenait-elle vite sur une première impression, lorsque cette impression avait été mauvaise ; chez elle le soupçon ne pouvait prendre racine et se développer.— Les plantes nuisibles ou mortelles croissent de préférence dans les lieux bas et humides, que le soleil ne visite qu'avec parcimonie.

Antoine lui-même avait bénéficié de cette disposition invincible du caractère de la jeune fille... Les défiances parfaitement justifiées qu'avaient fait naître dans l'esprit de l'orpheline sa captivité sur l'île à Deux Têtes et le son de cette voix familière entendu dans une nuit terrible, ces défiances, disons-nous, s'étaient envolées dès le retour au foyer.... Avec la sécurité et le calme de la vie habituelle, l'oubli était venu, ensevelissant dans ses voiles discrets bien des indices accusateurs et nombre de déductions coulant de source.....

Voilà pourquoi nous avons vu, tout à l'heure, Anna prendre parti pour son parrain contre son meilleur ami Ambroise Campagna..

Et voilà pourquoi, aussi, nous continuerons à voir le beau parleur tisser sa trame perfide autour de cette trop naïve et trop confiante filleule.

V. EUGÈNE DICK.

(A continuer.)

PENSEES.

L'intelligence affecte envers les sens le langage d'un maître et tient la conduite d'un valet.

..

L'orgueil et l'envie sont l'Adam et l'Eve de toutes les idées subversives dont le monde est peuplé.

..

Avec des formules d'algèbre les mathématiciens mesurent tout et expliquent tout... excepté l'homme.

..

On trouve de l'éloquence pour louer les vertus dont on se sent capable, et on plaide à merveille pour excuser les vices qu'on partage.

HISTOIRE.

NOTES

SUR

LES PREMIERS COLONS

DE LA

NOUVELLE-FRANCE.

(Suite.)

III

ABRAHAM MARTIN.



ABRAHAM Martin, dit l'Écossais, pilote de la rivière St-Laurent, a laissé par ses filles une nombreuse postérité. Le vieux marin, mentionné plusieurs fois dans le *Journal des Jésuites* sous le nom de Maître Abraham, a légué son nom aux célèbres plaines où se décida, en 1759, le sort de la Nouvelle France. Dans les archives du monastère des Ursulines de Québec sont consignés les titres des deux terres qui lui ont appartenu. La première, contenant vingt arpents, lui fut donnée en 1646, par Adrien Duchesne, chirurgien; la seconde, de douze arpents, lui fut concédée par la Compagnie de la Nouvelle France. Ces deux terres réunies furent vendues aux Ursulines, par les héritiers de Maître Abraham. D'après un ancien plan, elles étaient comprises entre la rue Ste-Geneviève, à l'est, la rue Claire Fontaine à l'ouest, le coteau St-Louis au sud, et une ligne suivant la crête du coteau Ste-Geneviève et se terminant à la côte d'Abraham. La terre d'Abraham Martin reçut le nom de plaine d'Abraham, nom étendu au plateau voisin, sur lequel fut livré la célèbre bataille entre Wolfe et Montcalm.

A. Martin eût de son épouse Marguerite Langlois, plusieurs enfants, dont un seul garçon qui lui survécut, Charles Amador, le deuxième prêtre canadien. Il naquit et fut baptisé à Québec le 7 mars 1648 par le P. Lejeune. Il eut pour parrain Charles Amador de Saint-Etienne, Sieur de la Tour, qui se rendit célèbre par sa bravoure et sa fidélité à la France dans les guerres de l'Acadie. Il fut d'abord curé de Beauport et puis de Ste-Famille (I. O.) A l'érection du chapitre de Québec, le 8 novembre 1684, il devint chanoine et fut nommé curé du Château-Richer. Plus tard

il fut nommé curé de Notre-Dame de Foye, où il demeura jusqu'à sa mort arrivée en 1711; il était âgé de 63 ans. Un manuscrit intitulé "De la dévotion à la Ste-Famille, par la mère Marie André Regnard Du Plessis de Ste-Hélène" nous fait connaître que l'abbé Martin était un habile chanteur, et qu'il composa le chant de la messe et de l'office de la Ste-Famille, tel qu'il est encore aujourd'hui.

Il y eut deux Abraham Martin, qu'il importe de ne pas confondre; à cause de divers incidents qui se rapportent à la vie de l'un d'eux. La famille Taché compte à la fois parmi ses ancêtres en ligne directe, les trois premiers colons de Québec, Louis Hébert, Guillaume Couillard et Abraham Martin.

LES MISSIONNAIRES

DE LA

COLONIE.

I.

RECOLLETS.

D'après Charlevoix, l'idée d'amener des missionnaires dans la Nouvelle-France appartient à Champlain, qui augurant bien de l'avenir de la petite colonie, désormais protégée par le prince de Condé, ne voulut pas la priver des "secours spirituels, dont elle avait été jusques là entièrement dépourvue." Le P. Sagard, de son côté, affirme que ce fut Houël, secrétaire de Louis XIII, et compatriote de Champlain qui, étant entré dans la Compagnie que ce dernier venait de fonder, proposa à ses associés d'envoyer des missionnaires au Canada. On choisit des religieux d'un ordre mendiant, des Récollets, de l'ordre des Franciscains, qui n'étaient établis à Paris que depuis 1603. La raison de ce choix fut "la mémoire encore toute récente des plus grands fruits que les Récollets avaient opérés dans l'Amérique Orientale." Quatre d'entre eux furent désignés.

« Le R. P. Denis Jamet, pour commissaire, le P. Jean Dolbeau, pour successeur, en cas de mort, le P. Joseph le Caron et le F. Pacifique du Plessis, qui furent les quatre premiers religieux qui passèrent la mer pour la conversion du peuple du Canada." Il est difficile pourtant de ne pas admettre que les PP. Biard et Massé ne soient venus à Port-Royal plusieurs années auparavant en qualité de missionnaires.

Les quatre Récollets partirent en même temps que Champlain, de Hon-

le bief du Pape qui ne leur fut donné que le 20 mars 1618. Le P. Jamet tourna en France l'été suivante. Nous le revoyons à Québec en 1620 et 1621, où il bénit le mariage de Guillaume Couillard avec Guillemette Hébert.

Le Frère Sagard, auteur de plusieurs ouvrages sur le Canada, désirait ardemment faire partie de cette première mission, mais le zélé Récollet ne put mettre son projet à exécution que huit ans après, lorsque en compagnie du P. Nicolas Viel, il partit, dit-il, "de notre couvent de Paris le 18e jour de mars 1620" à l'Apostolique, à pied et sans argent selon la coutume des pauvres Mineurs Récollets..." Les autres Récollets qui vinrent dans la colonie furent en 1617, le P. Huet; en 1619, le P. G. Poulain; en 1620, le P. G. le Baillif et le Frère Bonaventure; en 1622, les PP. G. Galleran et Irénée Piat; en 1625, le P. Laroche Dailon. Le P. Viel et le frère P. Duplessis moururent au Canada, et les autres pères passèrent en France en 1629, moins les PP. Lebaillif et Piat qui y étaient déjà rendus à cette époque, et qui ne revinrent plus au Canada.

Au P. Dolbeau revient l'honneur de la construction de la première chapelle au Canada. Il eut aussi le bonheur de dire la première messe qui ait été célébrée à Québec. Ces dévoués missionnaires desservirent les différents postes échelonnés le long du Saint-Laurent, à Tadoussac, aux Trois-Rivières. Mais le plus beau domaine confié à leurs soins, fut le pays des Hurons où ils firent des conversions étonnantes, et jetèrent dans ces lieux barbares les premiers germes de la civilisation et de la foi catholique.

Les Jésuites vinrent ensuite mettre la dernière main à une œuvre si bien commencée, et le P. de Brébeuf, l'apôtre par excellence des Hurons, acheva de les convertir au catholicisme.

Les Récollets, grâce aux aumônes reçues de France, réussirent à achever leur couvent de N. D. des Anges, qui fut le premier édifice construit en maçonnerie à Québec. Leur église fut bénite le 25 mai 1621. Les premiers registres de baptêmes, de mariages et de sépulture datent de cette année. L'incendie de la chapelle de la Recouvrance, le 14 juin 1640, les détruisit tous.

II

JESUITES.

Depuis l'époque de son érection jusqu'en 1629, la chapelle de Québec que le P. Dolbeau, récollet, et Cham-

plain avaient fait construire en 1615 à la basse ville, servit aux offices du dimanche. Mais ayant été détruite lorsque ce dernier revint à Québec en 1633, après quatre années d'absence, il fit ériger à la haute-ville l'église de Notre-Dame de la Recouvrance. Ce fut la seule église paroissiale jusqu'en 1640, lorsqu'un incendie désastreux la consuma entièrement. Depuis lors jusqu'en 1650, il n'y eut point à proprement parler d'église paroissiale. Cette dernière commença en 1647, ne fut terminée que dix années plus tard. Cependant, dit la Relation, on commença à Noël de 1650 à y faire l'office avec un ordre et une majesté qui augmenta la dévotion. Ce fut le P. Poncet, jésuite, qui y dit la première messe, le 24 décembre 1650, et qui la bénit. Le même père y célébra aussi la messe de minuit. Les jésuites étaient les seuls religieux qu'il y eut alors au pays et jusqu'en 1657 ils remplirent les fonctions de curés sans en avoir le titre. Ce ne fut qu'après l'arrivée de Mgr. de Pétrée à Québec, qu'il y eut un curé titulaire de la paroisse. Ils abandonnèrent alors le service de la paroisse pour aller évangéliser les sauvages dispersés sur tous les coins du pays.

Durant cette période de 1625 à 1659, les jésuites explorèrent avec le plus grand soin le vaste domaine spirituel confié à leurs soins. Leur champ d'action était bien considérable, mais il était proportionné à l'ambition qu'ils mirent toujours à conquérir des âmes à Dieu. Leur but en venant au Canada n'était pas tant de sauvegarder la foi et la morale des colons français, d'ordinaire animés d'excellentes dispositions, que d'évangéliser les tribus indigènes plongées dans les plus profondes erreurs du paganisme. C'était tout un royaume à conquérir. Grand fut aussi le nombre de ces religieux qui armés du bréviaire et du chapelet risquèrent leur vie pour aller porter la parole du Christ chez ces peuplades barbares.

Une nation surtout avait attiré sur elle les regards de la Providence. Ses bonnes dispositions à l'égard du roi de France et de ses envoyés, lui valurent le privilège d'une conversion presque générale. Les jésuites furent les instruments dont Dieu se servit pour réaliser ce phénomène. Les Hurons, harcelés depuis longtemps par des ennemis nombreux et puissants, devaient tôt ou tard succomber. Ils avaient bien frappé quelques grands coups à l'aide des Français, mais une fois livrés à eux-mêmes, il leur fallait ou fuir leurs bourgades ou aller à une destruction inévitable. Les missionnaires comprirent bien

qu'en faisant cause commune avec cette nation affaiblie, ils s'enfonceraient dans la ruine commune, et périraient victimes ou de la cruauté d'un ennemi juré de la robe noire ou de la perfidie d'un allié que le malheur rendrait cruel.

Mais c'était une bien mince considération que celle-là. Il y avait des âmes à sauver, et ils préférèrent travailler à la conversion de ces âmes déjà amollies au contact de la charité des Récollets, plutôt que de laisser ces barbares en proie à l'infidélité. De là ces vocations providentielles de nos Jésuites martyrs qui ont nom Jean de Brebeuf, Antoine Daniel, Gabriel Laléant, Noël Chabanel, Charles Garnier, Isaac Jogues. Sauver une âme à Jésus-Christ, c'est déjà une grande action : sauver un peuple tout entier, voilà qui dépasse toute conception, et ce n'est que par l'intervention spéciale de la Providence que l'homme peut opérer un tel prodige.

DR. N. E. DIONNE.

LES FEMMES BONNES.

Le plus grand éloge qu'on puisse faire d'une femme, c'est de dire qu'elle est bonne.

Les femmes qui gagnent l'admiration, l'amour et le respect de tout le monde sont celles qui sont bonnes. On peut admirer une femme de talent, de grâces brillantes; on peut passer avec elle des heures délicieuses, mais si, à toutes ces qualités, elle ne joint la bonté, un sage n'aimera pas à passer sa vie avec elle. Nous admirons les femmes à qui la nature a donné la beauté, ses perfections physiques nous charment, mais sans bonté chez celle qui possède tous ces avantages, le charme ne dure guère.

La bonté seule gagne aux femmes notre foi entière et tout l'amour de notre cœur. L'influence des femmes qui est immense est aussi forte pour le mal que pour le bien. La femme peut rendre heureux ou malheureux bien des gens. Elle peut construire et détruire.

Le pouvoir dont dispose la femme bonne ne s'exerce jamais pour le mal; elle ne s'attache qu'à faire le bonheur de ceux qui l'entourent. Aucun homme, à moins qu'il ne veuille, ne peut être malheureux avec une femme bonne. S'il est pauvre, aucune extravagance qui augmente sa pauvreté n'est à craindre de la part de sa femme. S'il subit des déceptions, ou des pertes, s'il fait des erreurs, les reproches n'augmenteront pas ses embarras. Quelle que soit la voie qu'il ait entrepris de suivre dans la vie, elle sera toujours à son côté prête à le secourir et à l'encourager si la route est rude à parcourir. D'autres femmes peuvent être plus belles, plus élégantes, plus accomplies qu'elle, mais aucune ne peut être plus fidèle, plus sincère et plus tendre. aucune ne peut rendre son intérieur plus agréable et plus heureux; elle est la meilleure, la plus franche amie de son époux. Les enfants d'une telle femme ne sont jamais négligés. leur éducation est bien faite et ils n'apprennent jamais le mal qu'ils doivent ignorer.

BIOGRAPHIE.

SON EXCELLENCE

MGR. O. F. CAZEAU,

VICAIRE GÉNÉRAL.

La mort de ce vénérable Prélat, — dit l'Abcille, — a produit dans toute notre ville une profonde impression de deuil et de tristesse. Il y avait si longtemps que la sympathique figure de Mgr. Cazeau nous apparaissait comme le pur rayonnement de la vertu sacerdotale, de l'exquise politesse et de la délicate courtoisie de l'homme du monde, que l'idée de sa mort nous est venue comme un rêve. Dimanche encore, en le contemplant exposé dans l'église des Dames Religieuses du Bon-Pasteur, en voyant sur cette figure où la mort avait posé sa main froide et dure, comme un reflet de sa douceur et de sa bonté d'autrefois, il nous semblait à chaque instant le voir se ranimer et sourire à la foule immense, qui priait auprès de ses précieuses dépouilles.

Nous empruntons au *Souvenir du Jubilé sacerdotal de Mgr. Cazeau*, la notice biographique suivante :

« Charles-Félix Cazeau est né à Québec, le 24 décembre 1807. A peine avait-il deux ans qu'il perdait son père, mais pour le consoler de ce malheur, sa mère lui restait. Elle guida ses premiers pas dans le sentier de la vertu, et bientôt elle en faisait cet enfant dont l'exquise politesse devait un jour tant charmer Mgr. Plessis.

« Il ne sera peut-être pas sans intérêt de savoir que Charles-Félix Cazeau a en pour un de ses premiers maîtres le Frère Louis, dernier Récollet en notre pays. — En 1819, il commençait ses études classiques au collège de St. Roch. (1) Au nombre de ses professeurs d'alors, se trouvait M. Baillargeon que le ciel destinait à devenir archevêque de Québec. — En 1822, il allait continuer ses études au collège de Nicolet.

« Il se décidait en 1825, à embrasser l'état ecclésiastique et il était appelé auprès de Mgr Plessis en qualité de sous-secrétaire. Il fit en même temps ses études théologiques au Grand Séminaire de Québec. — Le 3 janvier 1830, il fut ordonné prêtre par Mgr Panet dont il devenait le secrétaire. Nommé chapelain de la

(1) Fondé en 1818, par Mgr Plessis, fermé après la mort de ce prélat, en 1826. Ce collège se tenait dans la vaste sacristie de l'église de St.-Roch.

Congrégation des hommes de Québec, il en exerça les fonctions jusqu'en 1849, alors qu'il fut remplacé par les RR. PP. Jésuites. — Le 9 octobre de l'année suivante, Mgr Turgeon, devenu Archevêque par la mort de Mgr Signay, le constituait son grand vicaire.

« Malgré ses occupations, déjà si multipliées, M. Cazeau voulut bien se charger, le 15 mai 1856, de la direction de l'asile du Bon-Pasteur ; depuis cette époque, il n'a cessé d'en être le bien dévoué chapelain.

« M. Cazeau a été administrateur du diocèse en quatre différentes reprises, d'abord en 1862, puis en 1869-70 — 1870-71 — 1872-73.

« En 1875, Sa Sainteté Pie IX, de sainte et illustre mémoire, l'élevait à la dignité de Prélat domestique de sa maison.

À l'occasion de ses noces d'or, Mgr Cazeau fut nommé Grand Vicaire de l'archidiocèse de Toronto et chanoine honoraire du diocèse d'Aquin, en Italie, avec privilège de la mitre et de l'anneau. Ce dernier titre lui était offert par Mgr I. Persico, qui a passé plusieurs années parmi nous et dont la mémoire est en profonde vénération chez tous ceux qui ont eu le bonheur de le connaître.

SES DERNIERS MOMENTS.

Bien que Mgr Cazeau fut indisposé depuis plusieurs semaines, rien ne faisait présager que la mort frapperait si vite le dernier coup. Dimanche encore, le 20 février, il remplissait toutes ses fonctions de chapelain à l'asile du Bon-Pasteur, sans craindre la fatigue qui devait lui en rester. C'est là peut-être qu'il a contracté cette affection de poumons qu'il l'a emporté. Dès mardi l'état de sa santé inspirait de fortes craintes ; mercredi, il recevait les derniers sacrements, de la main de Mgr l'Evêque de Chicoutimi, et, dans la nuit de vendredi à samedi, il rendait à Dieu sa belle âme, riche de mérite et de bonnes œuvres. Le dernier sermon qu'il prêcha à ses chères filles du Bon-Pasteur a été comme le résumé, le symbole de toute sa vie, il leur parla de la charité.

Nos concitoyens d'origine irlandaise ont été les enfants privilégiés de la charité du vénérable Prélat. On évalue à plus de 700, le nombre d'orphelins irlandais qu'il plaça ou fit placer dans les familles canadiennes, lors de la terrible épidémie qui décima les émigrants irlandais en 1847. Aussi, c'était un véritable culte que cette nation reconnaissante avait voué à Mgr Cazeau, et depuis sa mort jusqu'à ses funérailles, les irlandais ont été pour une large part dans cette foule empressée qui n'a cessé d'entourer ses restes.

LA MORT.

Un ami sincère de l'Album des Familles, M. F. M. DEROME, et qui avait honoré nos colonnes de ses écrits, a laissé les courtes réflexions qui suivent sur la mort, et que nos lecteurs liront avec intérêt.

Cet homme distingué à payé, depuis son tribut à la loi universelle, et nous garderons longtemps le souvenir de son nom, et les fleurs poétiques dont il a parsemé le chemin de sa vie mortelle.

Malheur à celui qui abandonne le sentier du devoir, qui écoute les folles passions de son cœur, et qui ferme l'oreille à la voix de sa conscience !

Dieu juste, mais plein de miséricorde, faites que vos avertissements paternels nous servent de guides pour l'accomplissement des devoirs que vous nous imposez ici-bas !

Les jours et les nuits se poussent et se repoussent sans cesse les uns sur les autres, entraînant l'homme inattentif vers le gouffre béant de l'éternité, d'où nous ne revenons pas.

« Combien de fois avez-vous ouï dire : cet homme a péri par le glaive, celui-ci c'est noyé, celui-là s'est tué en tombant d'en haut, l'un est mort en mangeant, l'autre en jouant ; l'un a péri par le feu, l'autre par le fer ; l'un par la peste, l'autre par la main des voleurs. »
Imit. J.-C.

Le Sauveur du monde a dit : — Veillez et priez, car vous ne savez ni le jour ni l'heure auxquels le Fils de l'homme doit venir.... Il viendra au moment où vous ne l'attendrez pas. »

« Il y a dans la mort quelque chose de certain pour nous, c'est qu'elle nous surprendra. »

— (De Géramb).

« La vie des hommes passe rapidement comme l'ombre. » — (Job).

Putredini dixi : Pater meus es ; mater mea. et soror mea, vernitibus. — (Job).

J'ai dit à la poussière : vous êtes mon père ; et aux vers, vous êtes ma mère et ma sœur.

« La mort est la soldo du péché. » — (Rom. ch. VI, v. 23.)

« Nos goûts, nos penchants, notre égoïsme, forment une chaîne qui lie notre âme, et la rend esclave d'un peu de boue que nous appelons richesses, plaisirs, honneurs. » — (Caraccioli).

Homme, quoi que ici-bas tu veuilles entreprendre, Songe à ce compte exact qu'un jour il en faut rendre.

Et mets devant tes yeux cette dernière fin, Qui sera ton mauvais ou ton heureux destin.

Tout n'est que vanité ; gloire, faveur, richesses,

Passagères douceurs, trompeuses allégresses, Tout n'est qu'amusement, tout n'est que faux appui.

Hormis d'aimer Dieu seul et ne servir que lui.

F. M. D."

(FLEURS CANADIENNES.)

L'ADIEU FRATERNEL

A MA SŒUR.

I

Tu vas quitter notre vallée ombreuse, Et de nos bois les asiles si frais : Le sort t'exile en de lointains palais, A la cité puisses-tu vivre heureuse !

Oh ! pour moi, j'aime mieux Notre pauvre chaumière, Cachée à tous les yeux Sous son manteau de lierre.

II

Fais tes adieux aux belles matinées, [sons ; Aux champs, aux fleurs, à l'oiseau les buis- Lâ-bas, vois-tu, plus de douces chansons ; L'oiseau se tait, les roses sont fanées,

Oh ! pour moi, j'aime mieux Notre pauvre chaumière, Cachée à tous les yeux Sous son manteau de lierre.

III

Tu penseras à notre bonne mère, Des pleurs alors viendront mouiller tes yeux ; Près d'elle, assis, ton frère plus heureux Lui parlera de sa fille si chère.

Oh ! pour moi, j'aime mieux Notre pauvre chaumière, Cachée à tous les yeux Sous son manteau de lierre.

AUTREFOIS.

I

Jadis on voyait la richesse Humble dans la prospérité ; On amassait pour sa vieillesse Les plus beaux fruits de l'été. A présent, nos maisons brillantes Sont de petits palais de bois ; Pour mieux jouir on vend ses rentes..... Ah ! qu'on était simple autrefois !

II

Le temps mûrissait la science, Le travail était un devoir : Au sortir de l'adolescence, A présent on croit tout savoir ; On est, en lisant la gazette, Littérateur au bout d'un mois, Ce qu'on entend on le répète, Ah ! qu'on était simple autrefois !

III

On lisait Racine et Molière, Corneille, peintre des Romains, On trouve du bon dans Voltaire, Le goût nous cause les chagrins, Du code antique du Parnasse Nos rimailleurs bravent les lois : Le romantisme le remplace..... Ah ! qu'on était simple autrefois !

ARCHEOLOGIE.

[Pren l'Album des Familles.]

MONUMENT

ÉLEVÉ

A LA MÉMOIRE DES SOLDATS

DE

1760.

L'ANNÉE 1855 fut marquée par un événement remarquable pour la ville de Québec.

Le 18 Juillet eut lieu l'imposante cérémonie de la pose de la pierre angulaire d'un monument qui devait être élevé par souscription nationale, à Belvédère, à la mémoire de la seconde bataille des Plaines d'Abraham, celle du 28 avril 1760, sous le général de Lévis.

L'éclat de cette fête fut considérable. Un immense cortège formé de toutes les sociétés nationales de la ville, corps publics, troupes royales, milices canadiennes, députations sauvages, etc., défila jusqu'au lieu du monument projeté, à travers les principales rues de la cité, qui étaient toutes tendues de deuil et autres décorations de circonstances, pour assister à cette patriotique cérémonie.

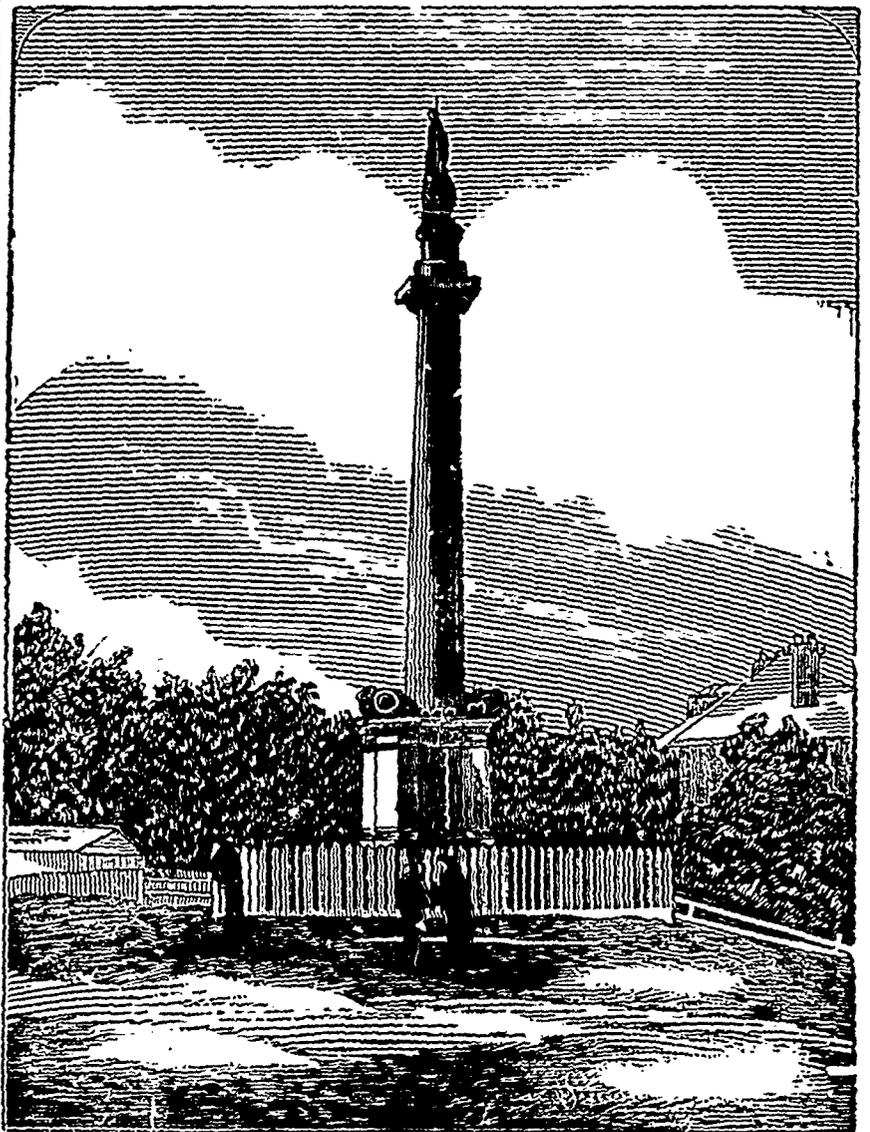
Un discours magnifique fut prononcé par l'Hon. M. Chauveau, qui sut, par ses paroles éloquentes et patriotiques faire la plus vive impression sur les esprits (1).

(1) Le 5 juin de l'année précédente, on avait opéré solennellement la translation des restes mortels des soldats français et anglais, que des travaux d'excavations à Ste. Foye avaient fait découvrir. On avait pu constater que ces ossements trouvés sur le champ même de la bataille du 28 avril 1760, étaient ceux des guerriers inhumés après l'action.

Ces glorieuses dépouilles avaient été recueillies avec empressement et transportées processionnellement à la cathédrale de Québec, sur un magnifique Char funèbre fabriqué pour la circonstance.

Après avoir été bénis par l'Archevêque de Québec, en présence d'une immense multitude de personnes de toute origine et des principaux officiers des troupes régulières anglaises, ces ossements furent inhumés dans une fosse commune, à l'endroit même où la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec avait résolu d'élever ce monument dont il s'agit, pour perpétuer le souvenir des soldats généreux qui s'étaient sacrifiés au triomphe de leur cause respective.

L'Hon. Sir Étienne Paschal Taché, d'illustre mémoire, fut au champ des morts l'orateur de la circonstance.



Monument élevé à la Mémoire des Soldats de 1760.

Après avoir retracé à grand trait les principales phases du grand drame de 1760 et payé un juste tribut d'hommage aux diverses nationalités accourues à cette religieuse et pacifique cérémonie, le brillant orateur se demande :

« Que ne dira-t-il pas à la postérité ce monument ?..... Ne parlera-t-il pas le même langage éloquent que, parle, dans un autre endroit, l'obélisque élevée à la mémoire commune de Wolfe et Montcalm, par un gouverneur anglais, trop soldat lui-même pour distinguer entre le soldat vainqueur et le soldat vaincu, lorsque tous deux étaient morts en héros ?

« Ne dira-t-il pas aux Bretons comme aux Français, aux émigrés comme aux natifs, que la même fidélité que nos pères avaient montré pour leur ancien drapeau, nous l'avons montrée pour le nouveau, que, s'ils étaient les hommes de Carillon et des Plaines

d'Abraham, nous avons parmi nous les hommes de Lacolle et de Château-guay, et que nous, les hommes de la nouvelle génération, nous n'avons pas encore dit à l'histoire le dernier mot de notre race ?

« Ne dira-t-il pas aux générations futures que le souvenir des grandes actions a beau dormir dans la poussière et l'oubli, il faut qu'un jour, ne fut-ce qu'après un siècle, il se réveille et ressuscite rayonnant d'une splendeur imprévue ?

« Et lorsqu'il s'élèvera, ce Monument, surmonté de la statue que nous irons demander à la France, notre alliée, d'y placer elle-même (2),

(2) En effet, la France a contribué à cette œuvre nationale, en donnant en 1863 une statue de la Victoire, qui fut placée pour couronner le monument. C'est à la munificence du prince Napoléon, par le ministère du Consul de France, en Canada, que nous sommes redevable de cette belle statue de Bellone dont il est ici question.

ne croyez-vous pas que le vieillard, en s'agenouillant sur la tombe des guerriers ainsi glorifiés, regrettera de n'avoir pas, lui aussi, donné sa vie pour la patrie, que le jeune homme se relèvera pour s'élançer plus courageux et plus ferme dans la carrière qu'il aura choisie, et que la mère qui passera près d'ici, tenant son jeune fils par la main, lui fera détourner la tête, de crainte que la fascination de tous ces honneurs rendus au courage, ne l'enlève trop tôt à son amour, pour le jeter sur la vie périlleuse de l'honneur?

“ Et ces guerriers eux-mêmes, s'il leur était donné de se lever de leur couche funèbre, et de contempler le jour aussi pur et brillant qu'il était sombre le jour de leur combat; ces campagnes aussi riches, aussi heureuses qu'elles étaient alors désertes et désolées; cette ville de Québec alors en ruines, et qui, florissant aujourd'hui dans les arts de la paix, se répand partout dans la vallée et, déjà, sur le côteau, envahit jusqu'à leur sépulture; ce bassin splendide, *cet affreux d'eau bel et profond*, comme disait Champlain, aujourd'hui couvert des vaisseaux de toutes les nations, au milieu desquels se trouve enfin un de ces vaisseaux Français (1) que nos pères attendaient avec tant d'angoisses à l'heure suprême; qu'il était donné surtout, s'il était donné à nos miliciens d'entendre, après un siècle, parler Français sur leur tombe; de voir, comme ils disaient naïvement, de voir *leurs gens*, des uniformes français mêlés à des uniformes anglais pour leur rendre hommage; de contempler leur religion et leur nationalité debout encore et respectés à côté de la religion et de la nationalité des conquérants, sous cette même domination anglaise qu'ils redoutaient si fort, n'est-il pas vrai qu'ils demanderaient comme une faveur de vivre quelque temps au milieu de nous ?

“ Mais non, guerriers que nous vénérons, vous avez payé votre dette à la patrie, c'est à nous de payer la nôtre. Votre journée est remplie, votre tâche laborieuse et sanglante est terminée, la nôtre à peine commence. Vous vous êtes couchés dans la gloire, ne vous levez pas !

“ Pour nous, quelles que soient nos aspirations, notre dévouement, notre courage, Dieu seul sait où et comment

(1) Une frégate française, la *Capricieuse*, était à Québec en ce moment, pour y nouer des relations commerciales entre la France et le Canada. C'était la première voile française qui visitait le pays depuis que le Canada appartenait aux Anglais. M. de Belvéze, qui a laissé tant d'agréables souvenirs à Québec et à Montréal, était le Commandant de la *Capricieuse*.

nous nous coucherons. Mais vous, dormez en paix, sous les bûches de ce monument, entourés de notre vénération, de notre amour, de notre perpétuel enthousiasme... dormez !... jusqu'à ce qu'éclatent dans les airs les sons d'une trompette plus retentissante que celle qui vous sonnait la charge, accompagnée des roulements d'un tonnerre mille fois plus formidable que celui qui célébrait vos glorieuses funérailles, et alors tous, Anglais, Français, grenadiers, montagnards, miliciens et sauvages, vous vous lèverez tous, non pas pour une gloire comme celle que nous, faibles mortels, nous entreprenons de vous donner, non pas pour une gloire d'un siècle ou de plusieurs siècles, mais pour une gloire sans terme et sans limites, et qui commencera avec la grande revue que Dieu lui-même passera quand les temps ne seront plus.”

Empruntant la lyre du poète, nous redirons, à notre tour.

O saints martyrs que moissonna la gloire,
Dormez, dormez, au sein de vos tombeaux,
De vos vertus, auprès de nos drapeaux
Veille à jamais l'immortelle mémoire ! (2)

II

Cette imposante colonne, alors terminée, fut solennellement inaugurée en 1863, et la ville de Québec fut de nouveau témoin d'un spectacle aussi grandiose que patriotique.

Ajoutons, pour terminer, que ce Monument, dont le dessin est dû à M. Charles Baillargé, de Québec, consiste en une colonne de bronze canelée placée sur un piedestal de belle proportion, qui repose lui-même sur une base en pierre, suivant que le démontre notre gravure. Une statue de Bellonne couronne le tout, portant la lance et le bouclier mythologique, et tournée vers cette partie du champ de bataille qu'occupait l'armée française. Quatre mortiers en bronze sont placés à chaque coin du piedestal.

En face du monument qui regarde le chemin de Sainte-Foye porte cette inscription :

AUX BRAVES

DE

1760

ERIGE PAR LA SOCIÉTÉ SAINT JEAN-BAPTISTE DE QUÉBEC.

1860

Du côté de la ville, le nom de MURRAY est au-dessus des armes et des emblèmes de l'Angleterre ;

(2) *Hymne Patriotique*, par M. Edouard Sempé.

Du côté de la campagne, celui de LEVIS, au-dessus des armes et des emblèmes de la vieille France ;

En arrière, se trouve un bas-relief représentant le moulin de Dumont et les armes et les emblèmes du Canada.

Ce monument à 75 pieds de hauteur, y compris la statue, qui a dix pieds.

Le coût de cette colonne s'élève à environ \$7.500. Mr. le Dr. P. M. Bardy, d'un patriotisme aussi ardent qu'éclairé, a beaucoup contribué à l'érection de cette œuvre de reconnaissance, lorsqu'il était président de la société Saint-Jean Baptiste, par ses efforts et son zèle persévérant à terminer l'œuvre commencée.

Si nous osons troubler le repos du célèbre chef de ces héroïques guerriers de 1760, nous mélerions notre voix aux accents patriotiques du poète canadien, Mr. L. H. Fréchette, pour redire :

Lévis, sort un instant de ton dernier asile !
Que ton pied foule encore cette plaine fertile,
Reviens, après cent ans, sur le vieux champ
[d'honneur !]
Voir, d'un fier monument la colonne im-
[sante]
Que la main du pays, enfin, reconnaissante,
Elève à ta valeur !

Puis, à tous indistinctement, nous dirions :

Passant, arrête toi, contemple cette terre,
Elle fut le champ des d'un terrible combat,
Et ce sol remué par la foule légère,
Il fut alors rougi par le sang du soldat
Ici git sa poussière ! (3)

S. D.

(3) *Le Héros de Sainte-Foye* par Arthur Casgrain, de l'Islet, 28 avril 1860.

A MES PETITS AMIS.

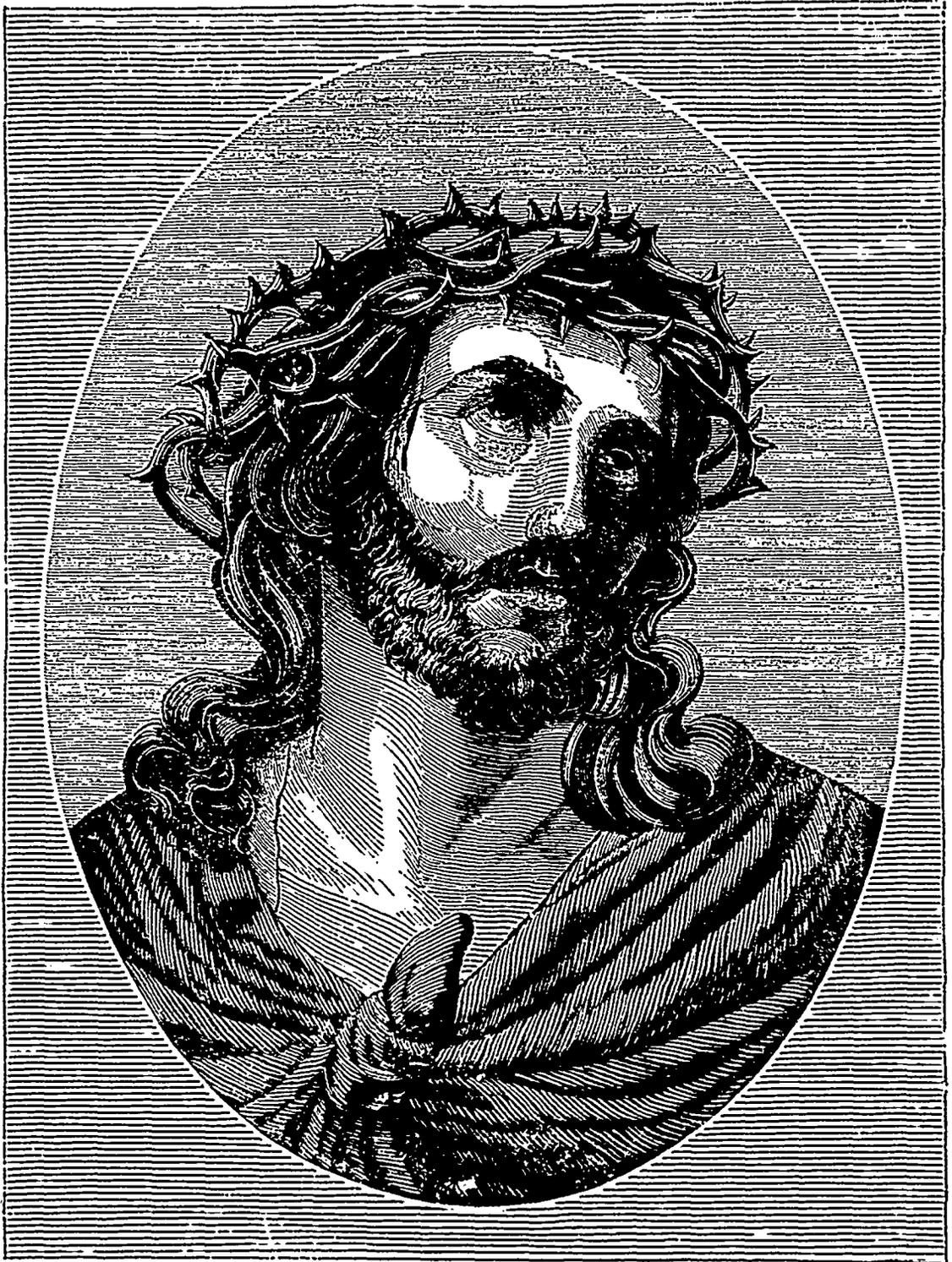
Blonds enfants aux voix argentines,
Frais comme un bouquet d'églantines,
Rians comme des chérubins,
Si beaux, sous vos robes oranges,
Que l'on dirait un groupe d'anges
Nés sous le pinceau de Rubens.

J'aime à vous voir sur la pelouse,
Sous l'œil d'une mère jalouse,
Courir comme des papillons
Dansant sur leurs ailes de soie ;
Peu soucieux, dans votre joie,
Du monde et de ses tourbillons.

Ah ! quand je vois vos fronts sans rides,
Vos teints roses, vos yeux limpides
Que n'ont jamais ternis les pleurs,
Je pense à mes jeunes années,
A mes illusions fanées
Hélas ! sous le vent des douleurs !

Oh ! gardez votre foi si vive
Et votre innocence naïve,
Coupe d'ambrosie et de miel !
Fuyez une vie orageuse.....
Et si votre mère est heureuse,
Vous aurez votre place au ciel !

L. H. FRÉCHETTE.



ECCE HOMO!

ECCE HOMO!



MURILLO, ce grand peintre que l'Espagne oppose comme rival souvent victorieux à la plus illustre gloire de l'Italie, à Raphaël lui-même, est assez généralement connu par les lec-

teurs lettrés de l'Album des Familles. Et d'ailleurs, le tableau composé par le célèbre artiste chrétien et dont nous offrons la reproduction à nos lecteurs, ne nous permettrait guère de nous étendre sans irrévérence sur les mérites de Murillo. Avec le sentiment le plus profond et le plus convaincu de l'art religieux, il a repré-

senté Notre-Seigneur Jésus-Christ couronné d'épines. Or, devant un tel nom, devant une telle souffrance, toute autre chose aujourd'hui s'efface et disparaît. Le peintre eût manqué son but si, abordant une telle œuvre, il nous eût laissés assez froids pour pouvoir discuter librement la puissance et l'expression sublime de son

pinceau, au lieu de nous transporter d'un coup d'aile dans les régions seréennes de la contemplation et de la prière, en abandonnant bien loin derrière nous le domaine de l'art, même le plus élevé.

La passion de Notre Seigneur Jésus-Christ est racontée dans les saints Évangiles avec la plus majestueuse simplicité. Nous allons, à notre tour, la retracer exclusivement d'après les quatre évangélistes, en empruntant à chacun d'eux le trait le plus saillant, le plus saisissant, le plus caractéristique.

I.

Pilate, ayant assemblé les princes des prêtres, les magistrats, et le peuple, leur dit : Vous m'avez amené cet homme comme un séditieux qui soulève le peuple, et vous voyez que je l'ai interrogé devant vous, sans trouver en lui aucun sujet de condamnation sur les chefs dont vous l'accusez. Hérode n'en a pas trouvé non plus, car je vous ai renvoyés à lui, et vous êtes le moins qu'il ne l'a trouvé coupable d'aucun crime qui mérite la mort. Je le laisserai donc aller, après l'avoir fait châtier.

Or, c'était la coutume du gouverneur, au jour de la fête de Pâques, d'accorder au peuple la liberté d'un prisonnier à leur choix.

Il y en avait alors un nommé Barabbas, qui était en prison avec des séditieux, pour avoir commis un meurtre dans un soulèvement populaire.

Le peuple, étant donc venu, commença à demander ce qui lui était toujours accordé.

Comme ils étaient tous rassemblés, Pilate leur dit : Lequel voulez-vous que je vous délivre, Barabbas, ou Jésus qu'on appelle Christ ?

Il savait bien que c'était par envie qu'on lui avait livré Jésus.

Or, pendant qu'il était sur son tribunal, sa femme lui envoya dire : Ne vous mêlez point dans l'affaire de ce just, car j'ai en aujourd'hui un songe qui m'a fait tourmentée à son sujet.

Cependant les princes des prêtres et les anciens persuadèrent au peuple de demander Barabbas, et de faire périr Jésus.

Le gouverneur donc leur dit : Lequel des deux voulez-vous que je vous délivre ! — Barabbas, dirent-ils.

Que ferai je donc, répond Pilate, de Jésus, qu'on appelle Christ ? Ils s'écrièrent tous : Qu'il soit crucifié !

Quel mal a-t-il donc fait ? leur dit le gouverneur. Mais ils criaient encore plus fort : Qu'il soit crucifié !

Et ils redoublaient leurs instances, et leurs clameurs allaient toujours croissant.

Alors Pilate fit prendre Jésus et le fit frapper de fouets. Les soldats du gouverneur menèrent ensuite Jésus dans le prétoire, et là, ayant assemblé autour de lui la cohorte entière, ils lui ôtèrent ses habits et le revêtirent d'un manteau d'écarlate.

Puis, ayant fait une couronne d'épines entrelacées, ils la lui mirent sur la tête, avec un roseau dans la main droite : et, se mettant à genoux devant lui, ils se moquaient de lui, en disant : Salut au Roi des Juifs !

Et, lui crachant au visage, ils prenaient le roseau et lui en frappaient la tête.

Pilate sortit de nouveau, et dit aux Juifs : Voici que je vous l'amène, afin que vous sachiez que je ne trouve en lui aucun crime.

Et Jésus parut, portant la couronne d'épines et le manteau d'écarlate. Et Pilate leur dit : Ecce Homo Voici l'homme.

Dès qu'ils le virent, les princes des prêtres et leurs gens se mirent à crier : Crucifiez-le, crucifiez-le.

II

Nous nous arrêtons ici : c'est l'instinct précis que le grand peintre catholique a choisi pour son tableau.

Notre tâche est terminée, et nous l'avons accomplie avec un honneur d'autant plus grand qu'elle se resumait presque tout entière à relire et à coordonner les textes sacrés. Certes, nous n'ignorons pas que nos lecteurs ont tous dans la mémoire ce livre divin « l'Évangile du salut, » comme l'appelle saint Paul, « le contrat de la nouvelle alliance entre Dieu et l'homme, » comme le dit saint Chrysostome. Mais c'est là le pain de vie et d'amour, la céleste nourriture du cœur et de l'esprit dont un chrétien salue en toutes circonstances l'apparition, avec une joie toujours plus vive quand elle devient plus fréquente. De plus, *l'Album des Familles* va partout, et qui sait si ce tableau ne tombera pas entre les mains d'un oublieux, d'un distrait, d'une personne à qui le souci des choses mondaines fait négliger les devoirs, les éternelles magnificences et les inépuisables consolations de la religion ? Ces lignes alors lui rappelleront l'Évangile, le livre des enfants de Dieu, et une âme de plus sera peut-être arrachée au souffle desséchant de l'indifférence ou de l'incrédulité.

E. V.

COLLABORATION.

[Pour l'Album des Familles.]

CAUSERIE.

Manies de quelques grands hommes.

I. — Conquêteurs.

II. — Compositeurs.

III. — Hommes de lettres.

Je n'ai point la vanité de croire que je vais vous apprendre des choses bien extraordinaires ; encore moins me flatterais-je, lecteurs, d'apporter au monde une vérité nouvelle. Le rôle d'apôtre et celui d'inventeur n'ont rien de bien remarquable par le temps qui court et je n'en envie l'honneur de jouer ni l'un ni l'autre. Mon seul but est de vous présenter sous un point de vue, sinon neuf du moins assez original et piquant, certains héros, quelques musiciens et hommes de lettres dont, j'aime à le croire, vous connaissez les ouvrages.

Ces notes ont été prises un peu partout, je ne sais trop quand. Ne soyez donc pas surpris si je les donne sans recherche, sans ordre, telles qu'elles arrivent à mon esprit.

Vous interresserai-je un peu en vous faisant pénétrer ainsi dans la vie privée d'auteurs que vous connaissez sans doute ? J'ose le présumer, car toute personne qui lit tant soit peu a parmi ses livres des favoris qu'elle aime plus que d'autres. Elle se fait, en quelque sorte, un bon ami de l'auteur ; elle cherche à connaître sa vie ; il lui semble que ses traits lui sont connus ; la moindre anecdote qui le concerne lui fait plaisir à connaître.

« Et de fait, comme l'écrivait je ne me rappelle plus quel écrivain français, quels meilleurs amis avons-nous dans ce triste monde que ceux qui nous consolent, nous récréent, nous fortifient, ou nous emeuvent par leurs œuvres littéraires ? Quelle reconnaissance — et pourtant méconnus sont-ils bien souvent — ne devons nous pas avoir pour ces hommes qui nous donnent ainsi le plus pur de leur intelligence, la plus noble et la plus divine partie de leur être, veillent pour nous tandis que nous dormons, pensent et écrivent laborieusement les quelques pages ou les quelques volumes que nous dévorons en si peu de temps ? »

L'histoire a fait d'immenses progrès depuis un certain temps, progrès

qui produiront des résultats énormes pour l'instruction des générations futures. On ne se contente plus de nos jours de faire la simple relation des faits et gestes d'un pays; la puissance de l'esprit moderne a fait de l'histoire un espèce de drame, en quelque sorte, avec ces péripéties, ces coups de théâtre. Sous la plume des grands historiens modernes, les détails se colorent, prennent une figure et se présentent stéréotypés à notre imagination. Et bien, je me suis souvent demandé ce qu'on a fait pour les peuples pourquoi ne le ferait-on pas également pour les hommes remarquables de tel ou tel pays? Jusqu'ici on a étudié les grands hommes dans les grandes choses qu'ils ont faites. C'est un tort, à mon avis et un tort grave: les grands hommes font toujours de grandes choses; c'est dans leur nature; c'est pour ainsi dire une des conditions expresses de leur existence. Si vous n'étudiez que les actions manifestées de leur vie, vous ne connaissez rien de leur caractère, de leur valeur propre, car le grand homme dissimulent sans cesse si vous l'observez et ne pose que pour l'histoire. C'est dans la vie privée, alors qu'il descend de son piédestal, qu'il dépose sa livrée de héros que vous apprendrez à le connaître, et qui sait? c'est peut-être là aussi qu'il vous paraîtra le plus intéressant.

I

Conquérants.

Disons de suite que Napoléon Ier me plaît beaucoup plus son fils dans ses bras, comme l'a peint un historien de notre siècle, et lui barbouillant la figure avec un de ses doigts qu'il vient de tremper dans une sauce, que debout sur les pyramides d'Égypte. Je l'aime mieux ainsi, parce que César a disparu et que je ne trouve plus là que le bon père.

Quel est le héros dans l'histoire qui ait laissé des monuments plus gigantesques et plus durables que Jules César? et voyez pourtant ce qu'en dit Montaigne:

« César était un homme frivole, dit-il: le soin curieux qu'il prenait de sa personne en est un témoignage... jusques à se servir à celui des moyens lascifs qui fussent lors en usage, comme de se faire pincer tout le corps et farder de parfums d'une extrême curiosité; et de soi il est beau personnage, blanc, de belle et allègre taille; le visage plein, les yeux bruns et vifs, s'il faut en croire Suetone, car les statues qui se voyent de lui à Rome ne se rapportent pas bien partout à cette

peinture. Outre ses femmes qu'il changea quatre fois, il fut l'amant de cette renommée reine d'Égypte, Cléopâtre, témoin le petit César qui en naquit, il fit aussi l'amour à Eunoé, reine de Mauritanie, et à Rome, à Postumia, femme de Survius Sulpitius; à Lollia, de Gabinius; à Tertulla, de Frassus; et à Mutia même, femme du grand Pompeius. »

Ne ressentez-vous pas comme moi un sentiment de commisération profonde pour ce pauvre César, se faisant pincer tout le corps, livrant au coiffeur cette belle tête où resplendit l'aurore du génie des combats?

L'amour, un amour exagéré me semble déplacé dans le cœur d'un héros, et dites-moi ce que vous voudrez, donnez-moi les raisons les plus sérieuses, Hercule me paraîtra toujours ridicule aux pieds d'Omphale.

J'ai remarqué que le doigt jouait un grand rôle dans les manies des héros. Ainsi ce même Jules César qui se faisait pincer tout le corps avait l'habitude de se gratter le front pour faire venir la pensée rebelle, plus heureux en cela que Cicéron, qui, tels que les enfants mal élevés, se tenait constamment les doigts dans le nez. J'ai lu quelque part qu'un des derniers présidents du corps législatif français était affligé de la même manie, qu'il aggravait encore en dévorant plusieurs foulards dans l'espace d'une séance. Avouons à notre avantage qu'il vaut mieux comme nous avoir eu certain orateur de l'Assemblée Législative, qui, frappé de sommeil à la vue du fauteuil présidentiel se faisait mettre coussins dans le dos, coussins sous les bras, coussins un peu partout. Je dois à la vérité de dire que cet intelligent orateur pour se disculper accusait nos députés de lui faire entendre une éloquence par trop sporadique.

Ces manies, quelque étranges qu'elles paraissent, pourraient encore s'expliquer; mais que dire de la nature d'une habitude comme celle du duc de Vendôme, ce même Vendôme dont le prince Eugène de Savoie disait:

Si c'est Villeroi, je le battrai;

Si c'est Vendôme, nous nous battons;

Si c'est Catinat, je serai battu.

Vendôme, un grand guerrier, un conquérant— je vous demande pardon d'avance d'oser le dire— passait de huit à dix heures par jour dans un petit cabinet où d'ordinaire on ne reste que le temps absolument nécessaire; il s'y faisait même apporter ses repas. C'est là qu'il recevait ambassadeurs et ministres; c'est là assurément qu'il donna pour la première fois audience au cardinal Albéroni,

et celui-ci plut tellement dès l'abord — je ne sais pas si la position dans laquelle il le trouva y aida beaucoup— qu'il conquit auprès du duc ces grandes faveurs qui lui assurèrent plus tard sa carrière politique.

Domotien s'amusait à tuer des mouches.

Vous connaissez tous la passion de Louis XVI et celle de l'archiduc Jean pour les travaux de serrurerie.

Montaigne que je citais tout à l'heure, Montaigne, ce bon et charmant esprit de la philosophie française, était littéralement ignorant des choses les plus usuelles de la vie. Presque toujours malade, il ne s'occupait que de sa santé, et cependant peut-être a-t-il jamais existé un homme ayant plus en horreur les médecins. Jugez-en parce qu'il en dit lui-même:

« Ce fut ce me semble Périclès, dit-il, lequel étant enguis comme il se portait: Vous le pouvez, fit-il, juger par là! montrant qu'il avait des brevets attachés au col et aux bras. Il voulait inferer qu'il était bon malade, puisqu'il en était venu jusques-là d'avoir recours à choses si vaines, et de s'être laissé équiper en cette façon par les médecins. Je ne dis pas que je ne puisse être emporté un jour à cette opinion ridicule de remettre ma vie et ma santé à la merci et gouvernement des médecins; je pourrai tomber en cette faute; je ne puis répondre de ma fermeté future: mais alors aussi, si quelqu'un s'enquiert à moi comment je me porte, je lui pourrai dire comme Périclès: « Hélas! vous le pouvez juger par là: montrant ma main chargée de six dragmes d'opiat. Ce sera un bien évident signe d'une maladie violente. »

Je ne sais plus quel guerrier tremblait à la vue d'une araignée; mais ce que je me rappelle bien avoir lu quelque part, c'est que Larochejaquelein s'évanouissait en voyant un écu-reuil.

Les animaux, du reste, jouent un rôle important dans les manies, témoin le cardinal Richelieu, l'homme rouge, comme l'appelle Victor Hugo, qui s'entourait de chats, le chat, cet animal perfide, incarnation de la méchanceté, de la trahison, le chat qui ne sait être qu'une nature de voleur ou de courtisan, et qui mangerait la main qui le nourrit s'il avait faim, pourvu toutefois, m'assure un mien ami, que cette main-là ne fut pas celle d'une vieille fille.

Mahomet aimait beaucoup les chats et ne dédaignait pas de se montrer en public avec eux. Il poussait la tendresse pour ces petits animaux

à tel point, qu'on le vit, un jour qu'un de ses favoris s'était endormi sur la manche de sa robe, couper plutôt l'étoffe que l'éveiller. Touchante sollicitude, n'est-ce pas, si l'on considère surtout que celui auquel elle s'adressait ne devait en manifester aucune reconnaissance.

J'aime bien mieux l'empereur Honorius passant ses loisirs à élever des poules d'eau. Il en préférerait une surtout qu'il avait nommé *Roma*. Quand Alaric s'empara de la ville aux sept collines, l'événement ne manquait pas de gravité, puisque l'empire romain était lui-même menacé. Un esclave accourt auprès de l'empereur et s'écrie : *Roma perit !*

L'empereur se lève comme frappé de la foudre et va ordonner le supplice de l'imprudent messenger, quand on lui apprend que c'est la ville de Rome qui a succombé et non pas sa poule favorite.

En fait de manie, je n'en connais pas de plus originale que celle d'un général russe, le prince Orloff. Quant à prendre un animal favori, Orloff crut ne jamais le prendre ni trop gros, ni trop redoutable : il avait choisi l'ours.

Il invite un jour à dîner un certain nombre de ses amis. On cause depuis quelque temps avec les dames au salon, quand le maître d'hôtel annonce que le dîner est servi. Quelle est la stupéfaction des convives quand ils trouvent dans la salle à dîner un gros ours majestueusement assis à la table. Le général eut beau jurer que l'animal avait bien diné, qu'il était d'habitudes fort douces ; la réunion manqua de gaieté.

EDM. ROUSSEAU.

(A suivre.)

[Pour l'Album des Familles.]

ARCHIVES

DU

Departement de l'Agriculture.

OTTAWA.

Cette division du département de l'Agriculture a pour but de recueillir les trésors historiques qui constituent l'histoire du Canada, pour en faire le dépôt sacré des Traditions du passé, dans l'intérêt du pays et des générations à venir.

Déjà un grand nombre de documents importants, tant anglais que français, se trouvent réunies en ce lieu, et des mesures devront être prises pour combler les lacunes, et faire accroître ce cabinet d'Etat.

Un directeur-archiviste anglais est actuellement nommé, lequel s'occupe à rassembler les débris épars de nos richesses historiques en langue anglaise, et il est de toute nécessité qu'un archiviste franco-canadien soit aussi choisi pour accomplir la même mission au sujet des documents français.

Cette branche importante du ministère de l'Agriculture étant ainsi organisée, on verrait bientôt aggrandir ce vaste dépôt de nos sources historiques, scientifiques et statistiques du Canada, et à mesure que les moyens le permettraient on ferait copier ce qui reste encore dans les archives de la France et de l'Angleterre, concernant le Canada, afin d'assurer au pays ces documents, et surtout ceux des archives Françaises qui sont entourés de tant de périls, et dont les événements de 1870 les ont exposés à un désastre irréparable.

En lisant les importants rapports de Mr. Douglas Brymner et de Mr. l'abbé A. H. Verrault, annexés aux Rapports de l'hon. Ministre de l'Agriculture pour les années 1873 et 1874, on voit avec clarté combien d'importants documents restent à copier, tant en Angleterre qu'en France, et qu'il est de la plus urgente nécessité pour le gouvernement et la législature du pays d'y satisfaire.

1

Conformément à un projet arrêté par le gouvernement du Canada, en 1864, il a été fait des travaux préparatoires considérables, comme préliminaire de cette vaste entreprise nationale, mais qui ont dû éprouver un temps d'arrêt par suite de la Confédération des Provinces, mais qu'il serait facile au gouvernement de donner aujourd'hui suite à ce projet primitif. Les travaux qui ont été alors accomplis se résument comme suit :

Une bonne partie des sources de l'histoire du Canada, sous la domination Française, a été étudiée et analysée avec soin, ligne par ligne desquelles sources il a été puisé des renseignements de trois espèces :

- 1o Une partie purement statistique ou numérique ;
- 2o Une partie scientifique ;
- 3o Une partie historique.

La partie *Statistique* se divise sous les titres : Navigation, Immigration,

Immigration, Population, Commerce, Douanes, Finance. Statistiques médicales, judiciaires, militaires, Education, Administration, etc., etc., lesquels titres se subdivisent en différents chapitres. Une faible partie de ces renseignements a été publiée dans les volumes du Recensement de 1871.

La partie *Scientifique* comprend des informations sur les sujets suivants : Explorations, Climatologie, Météorologie, Minéralogie, Physique, etc, etc.

La partie *Historique* contient des données sur les Missions sauvages, l'organisation des villages et bourgades sauvages, leurs rites, mœurs et usages, les Habitations des européens, la Colonisation, les Fondations, le Clergé, la Noblesse, le Service civil, l'organisation Militaire, les Fortifications, et divers autres sujets.

Pour la seconde période de notre histoire, sous la domination Anglaise, on s'est efforcé de se procurer les mêmes renseignements que ceux brièvement énumérés ci-dessus, et il a été préparé un grand nombre de Tableaux et d'Etats de population, qui, cependant, auront à être complétés, comparés et rectifiés, avant d'être d'une utilité réelle.

On s'est également donné beaucoup de peine pour recueillir des statistiques vitales sur la population anglaise des provinces d'Ontario et de Québec ; des Tableaux et des Etats ont été faits à l'aide des données reçues ; quelques-uns remontent jusqu'à 1766, quoique tous soient incomplets. Ces données, telles qu'elles, ne sont pas cependant dépourvues d'intérêt ni d'utilité.

Il a été également recueillis des renseignements statistiques sur l'Acadie, de même que sur les premiers établissements de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick, qui remontent à 1681 pour les uns et 1712 pour les autres.

Des Tableaux de la population anglaise de la province de Québec sont dressés, lesquels comprennent toutes les périodes renfermées entre 1763 et notre présente époque. Il en est ainsi de la province d'Ontario, surtout depuis 1824 jusqu'à nos jours.

Quant aux Recensements des deux provinces sus mentionnées, ils ont été insérés dans les volumes du Recensement de 1871.

Enfin, sont en voie de préparation d'importants relevés statistiques concernant les Hôpitaux, les Orphelins, les Hospices, les Asiles, les Collèges, les Communautés, et autres Institutions de Charité ou de Bienfaisance en Canada, depuis leur fondation jusqu'à cette date, comprenant toutes les provinces de la Confédération.

II

Ajoutons, pour terminer, que le gouvernement fédéral se montrera sans doute jaloux de rendre ce département des Archives profitable aux historiens, aux hommes de lettre et au pays en général, en fournissant les moyens nécessaires pour compléter cette importante fondation, tant par des allocations spéciales et annuelles, qu'en ordonnant la translation des manuscrits, mémoires, cartes, plans, estampes, etc., qui se trouvent déposés dans la Bibliothèque Fédérale, afin de réunir en un seul lieu tous les matériaux se rattachant à l'histoire du pays, ne laissant à la Bibliothèque que les ouvrages imprimés.

Par ce mode, les historiens, les hommes de lettre, et tous ceux qui s'occupent des travaux de l'esprit, n'auraient à visiter, pour ainsi dire, que le département des Archives du ministère de l'Agriculture pour accomplir leur travaux de recherches.

A part les longs détails dont sont enrichis les rapports de MM. Brymer et Verrault touchant les manuscrits à copier en France et en Angleterre, un des employés du Département de l'Agriculture, qui s'occupe d'archéologie et d'histoire, vient de faire la découverte d'une liste ancienne de manuscrits, cartes, estampes, et autres documents inédits, avec indication où ces documents se trouvent en diverses parties de l'Europe, et dont la plupart desquels ne se trouvent aucunement mentionnés dans les catalogues de nos diverses Bibliothèques publiques. C'est donc une richesse de plus à exploiter dans l'intérêt de l'entreprise. Le même liste renferme bon nombre d'anciens ouvrages imprimés, se rattachant à l'histoire du Canada, qui ne figurent point non plus dans les catalogues de la Bibliothèque Fédérale.

Nous dirons, pour compléter notre pensée, qu'il devrait se trouver aux Archives du Ministère de l'Agriculture un exemplaire de tous les ouvrages imprimés qui concernent notre histoire, afin de faciliter les écrivains dans leurs recherches, et leur éviter le trouble d'aller en deux endroits différents pour se renseigner convenablement.

Puis, les travaux de recherches, les catalogues, les tables analytiques, inventaires, etc., qui seraient préparés par les directeurs archivistes, chacun dans sa langue, seraient d'un puissant secours à tous ceux qui iraient ainsi travailler aux Archives du Ministère de l'Agriculture.

HISTORIOGRAPHE.

CHRONIQUE.

[Pour l'Album des Familles.]

ROME.

Nous allons avoir un nouveau jubilé universel. Le pape a annoncé cette nouvelle, le 20 février, troisième anniversaire de son élévation au pontificat. Le Souverain Pontife veut, par cet accroissement de prières et de bonnes œuvres, toucher le cœur de Dieu afin qu'il regarde favorablement l'Eglise et vienne à son secours.

* * *

Les évêques ont reçu des instructions de la Sacrée Congrégation des Rites, leur enjoignant de retirer leur *Imprimatur* aux livres de prières qui contiennent des Litanies non approuvées par le Saint Siège.

Les seules litanies approuvées sont celles des Saints, de la Ste. Vierge et du Saint Nom de Jésus.

* * *

Le maître des cérémonies de l'archevêque de Ravenne s'est adressé au Saint Siège pour savoir si les religieuses et les enfants élevés dans les couvents pouvaient se contenter d'une inclination profonde ou d'une révérence quand elles passent devant le St. Sacrement. La S. C. R. a répondu qu'un tel abus ne pouvait être toléré. C'est-à-dire qu'elles doivent faire la genuflexion.

On a demandé encore si la révérence suffit devant l'évêque du Diocèse pour ces personnes. La S. C. R. a répondu qu'il faut faire la genuflexion.

(7 Juillet 1876.)

CARA LIMPIA.

PENSEES

Confier un secret, c'est donner l'exemple de l'indiscretion.

L'amitié est toujours utile, l'amour est souvent nuisible

La beauté sans vertu est une fleur sans parfum.

Une moitié du monde s'amuse à médire et l'autre à croire les médisances.

Il y a des gens qui parlent beaucoup sans rien dire. Je les compare à des arbres qui, pour avoir trop de feuilles, ne portent point de fruits.

S'il est peu d'hommes assez hardis pour dire la vérité aux autres, il en est encore moins qui osent se la dire à eux-mêmes.

GALERIE NATIONALE.

[Pour l'Album des Familles.]

LES GRANDS NOMS

DE NOTRE

HISTOIRE.

(Suite.)

IV.

MARIE DE L'INCARNATION.

(1639-1672.)



Le successeur de Champlain fut Charles Huault de Montmagny, chevalier de l'ordre militaire de St. Jean de Jérusalem. Il arriva à Québec le onze juin 1636. C'est pendant l'administration de ce gouverneur qu'ont été fondés à Québec l'Hôtel-Dieu par les religieuses Hospitalières et le couvent des Ursulines par Madame de la Peltrie et la mère Marie de l'Incarnation.

Madame de la Peltrie, née Magdeleine de Chauvigny, était restée veuve à 22 ans; ayant entendu parler beaucoup des pauvres sauvages de la Nouvelle-France, elle résolut de consacrer sa personne et sa fortune à la conversion et à l'instruction des jeunes filles appartenant à ces peuplades barbares. Après avoir pris toutes les mesures nécessaires pour assurer la réussite de son projet, elle partit de France et arriva à Québec le 1er août 1639; elle était accompagnée de deux autres dames et de la jeune Marie Guyart qui devait bientôt acquérir une si grande réputation de courage, de dévouement et de piété sous le nom de *Marie de l'Incarnation*.

Marie Guyart est née à Tours, France, le 18 octobre 1599. Pendant son enfance et sa jeunesse, elle donna les preuves les plus remarquables d'une piété aussi sincère qu'éclairée. Mariée à dix-sept ans elle eut la douleur de perdre son mari deux ans après; mais il lui restait un fils alors âgé de six mois, sur lequel elle reporta toutes ses affections. Pendant plusieurs années, elle demeura avec sa sœur et son beau-frère et surveilla avec un soin jaloux l'éducation de son enfant. Lorsqu'il eut douze ans et qu'elle eut qu'il pouvait se passer de

ses soins, elle résolut de suivre cette vocation qui s'était toujours manifestée d'une façon si extraordinaire chez elle; et elle entra chez les Ursulines de Tours, sous le nom de Marie de l'Incarnation.

La séparation du fils et de la mère fut des plus touchantes; cependant l'enfant fit preuve d'un courage et d'une résignation bien au-dessus de son âge. Ceci se passait dans le mois de janvier 1631.

La nouvelle religieuse eut à subir beaucoup d'épreuves pendant son noviciat, mais elle les surmonta courageusement et fit sa profession le 25 janvier 1633.

Après avoir édifié toutes ses compagnes dans les diverses charges qu'elle fut appelée à remplir, elle eut comme une révélation des travaux qu'elle avait à accomplir au Canada; aussi lorsqu'en février 1639 Madame de la Peltrie arriva à Tours pour choisir celles qui devaient l'accompagner dans sa mission lointaine, la mère de l'Incarnation reconnut immédiatement en elle "la personne qu'elle avait vue en songe et qui l'accompagnait dans le grand pays qui lui avait été montré."

La mère de l'Incarnation s'embarquait à Dieppe, le 4 mai 1639, avec ses courageuses compagnes et les P. P. Poncet, Chaumonot et Vimont.

"Lorsque je mis le pied dans la chaloupe, raconte-t-elle, il me sembla entrer en paradis, puisque je commençais à risquer ma vie pour celui qui me l'avait donnée. Je chantais en moi-même les miséricordes de Dieu qui me dérigeait avec tant d'amour."

Après une traversée assez dangereuse, les religieuses arrivèrent à Québec le 1er août. Ce fut un jour de fête pour toute la petite colonie.

Les Hospitalières furent logées dans une maison voisine du fort St. Louis, appartenant à la compagnie des Cent Associés; tandis qu'on donna aux Ursulines une petite maison située sur le rivage de la Basse-Ville, à l'endroit occupé aujourd'hui par l'hôtel Blanchard.

Le lendemain, elles allèrent visiter la mission sauvage de Sillery composée de familles montagnaises et algonquines converties à la foi.

"Cette première entrevue, dit M. l'abbé Casgram, fut une scène d'attendrissement indicible. Ne pouvant contenir leur joie en apercevant les petites Sauvages qui allaient devenir leurs enfants, la mère de l'Incarnation, Madame de la Peltrie et leurs compagnes se jetèrent à leur cou, les embrassèrent avec effusion, les arrosèrent

de leurs larmes, les couvrent de baisers.".....(1)

Dès les premiers jours, les Ursulines reçurent six petites filles sauvages et quelques jeunes françaises qu'elles commencèrent à instruire. La maison qu'elles occupaient était extrêmement petite et mal bâtie, cependant elles durent y demeurer pendant trois ans.

Au printemps de l'année 1641, on posait la première pierre du monastère des Ursulines, sur l'emplacement même où on le voit aujourd'hui; elles en prirent possession le 21 Novembre 1642. C'était un édifice en pierre de quatre-vingt-douze pieds de longueur sur vingt-huit de largeur. Comme il n'y avait que les principales divisions de terminées, les religieuses eurent beaucoup à souffrir du froid pendant l'hiver. "Quatre cheminées que nous avons, écrit la mère de l'Incarnation, nous brûlons par an cent soixante-quinze cordes de gros bois; après tout, quoique le froid soit si grand, nous tenons le cœur tout l'hiver, mais l'on y souffre un peu." Ce ne fut que vingt-cinq ans plus tard, en 1668, que les poêles furent introduits dans le monastère.

C'est dans cet asile de travail et de piété que la mère de l'Incarnation et ses compagnes poursuivirent leur œuvre de dévouement jusqu'en 1650, édifiant la colonie par le spectacle de leurs vertus véritablement évangéliques. Cette année-là, 1650, dans la nuit du 29 Décembre, un incendie détruisit le monastère dont il ne restait, le lendemain, que les quatre murailles noircies. Les religieuses et leurs élèves, surprises au milieu de leur sommeil n'eurent que le temps de se sauver nu-pieds et demi-vêtues, par un froid extrême. Elles se réfugièrent chez les Hospitalières. Après avoir passé trois semaines chez leurs compagnes, les Ursulines vinrent s'établir dans la maison de Madame de la Peltrie, pour y reprendre leurs fonctions. Elles avaient tout perdu; tout était à recommencer; mais leur courage était aussi grand que l'épreuve. Les secours, d'ailleurs, ne leur manquèrent point. Le nouveau gouverneur, M. d'Ailleboust, et sa femme, les nourrirent presque à leurs dépens. Enfin, écrit la mère de l'Incarnation, nous avons été l'objet de la commiseration et de la charité de tous nos amis. La compassion était passée même parmi les pauvres: l'un nous apportait du linge, un autre un vieux manteau, celui-ci une volaille, celui-là des œufs, enfin, tous les objets dont ils pouvaient disposer."

Cependant l'incendie du monastère

(1) Histoire de la Mère de l'Incarnation, p. 78. Edition de 1873.

avait été considéré par quelques personnes comme une manifestation de la volonté divine contre l'établissement des Ursulines au Canada; on les sollicita même de rentrer en France. Mais la mère de l'Incarnation ne fléchit point en présence de cette nouvelle épreuve, et comme la communauté avait perdu toutes ses ressources dans l'incendie, on vit, au printemps, la courageuse supérieure suivi de ses compagnes commencer avec quelques ouvriers le déblayement des décombres et dès le 19 mai, la première pierre du second monastère était posée. Les travaux de reconstruction furent poussés avec tant de vigueur que, au printemps suivant, les Ursulines pouvaient prendre possession du nouvel édifice.

"Vous êtes en peine, écrivait la mère de l'Incarnation à son fils, de ce que je vous ai dit qu'il y a eu un miracle dans notre rétablissement. Il y en a eu en effet. Nous avions tout perdu et notre incendie nous avait dépouillées de toutes choses. Nous avons fait rebâtir notre monastère; nous nous sommes vêtues et remeublées, et, pour cela, il nous a fallu faire des dépenses au montant de trente mille livres. L'on nous en a prêté huit mille sur le pays, qui ne valent pas six mille livres de France. De cela, il ne nous reste que quatre mille livres à payer; encore, la personne à qui nous les devons nous donne le fonds après sa mort, s'en réservant l'usufruit pendant sa vie. Enfin, il y a vingt-quatre mille livres de pure providence."

Ces derniers événements avaient lieu sous l'administration de M. Jean de Lauzon, qui avait remplacé M. d'Ailleboust en octobre 1651.

Cette même année, 1652, la mère de l'Incarnation éprouva une grande douleur par la mort de la sœur Marie St. Joseph, qui fut enlevée par une cruelle maladie le 4 avril, à huit heures du soir.

"Les dix années qui s'ouvrent maintenant, dit M. l'abbé Casgram, embrassent une des périodes les plus sanglantes des annales canadiennes. L'insolence des Iroquois s'était accrue de jour en jour; leurs partis disséminés de tous côtés, dépeuplaient la colonie avec une effrayante rapidité. Il n'était point de famille qui ne comptât un parent, un ami tué ou tombé entre les mains des farouches ennemis. Tout faisait présager la ruine inévitable de la Nouvelle-France. Le printemps de l'année 1660 fixe la date du paroxysme de cette crise."

Cette année-là, pendant la semaine de la Pentecôte, on apprend par un prisonnier amené depuis peu à Qué-

bee, que douze cents iroquois sont échelonnés sur les rives du fleuve et peuvent d'un moment à l'autre surprendre le chef-lieu de la colonie. Les Ursulines et les Hospitalières quittent à la hâte leurs couvents et se réfugient dans un corps de logis du collège des Jésuites. La plus grande agitation règne parmi les habitants. Les uns se barricadent à la Basse-Ville; d'autres cherchent un abri dans les salles désertes du couvent des Ursulines qui est mis en état de défense. "On ne pouvait même sortir de la cour, dit la mère de l'Incarnation, que par une petite porte à moulinet, où il ne pouvait passer qu'une seule personne à la fois. En un mot, notre monastère était converti en un fort gardé par vingt quatre hommes bien résolus." Cet état de surexcitation et de trances continuelles durait plus de cinq semaines, et on s'attendait chaque jour à voir arriver les Iroquois, lorsqu'on apprit le beau fait-d'armes et la mort glorieuse de Daulac et de ses compagnons, dont le dévouement avait sauvé la colonie.

Durant tous ces jours de crainte et de terreur, la mère de l'Incarnation n'avait pas perdu sa tranquillité habituelle. Elle préparait la nourriture des soldats et leur passait les munitions; tout en veillant à ce que le cloître ne fut pas laissé à l'abandon. "Je vous avoue, écrit-elle, que pendant tout ce temps, je n'ai eu aucune crainte, ni dans l'esprit, ni à l'extérieur. Mais j'étais extrêmement fatiguée; car je n'ai guère dormi un instant durant toutes ces alarmes. Encore que je fusse renfermée dans notre dortoir, mon oreille, néanmoins faisait le guet toute la nuit, afin de n'être pas surprise et d'être toujours prête à donner à nos soldats les munitions nécessaires en cas d'attaque."

Vers l'année 1663, sous l'administration de M. d'Avangour, les sages réglemens qui avaient été observés jusqu'alors au sujet de la vente des boissons enivrantes, furent mis de côté et le gouverneur laissa un libre cours à ce dangereux commerce. On n'ignore point la passion effrénée que les sauvages avaient pour ce qu'ils appelaient *l'eau de feu*. Or dès qu'ils n'eurent plus, pour les retenir, la crainte des pénalités de la loi, ils devinrent les esclaves de leur désir insatiable. "Les boissons, dit la mère de l'Incarnation, perdent tous ces pauvres gens, les hommes, les femmes, les garçons, les filles même, car chacun est maître dans la cabane quand il s'agit de manger et de boire; ils sont pris tout aussitôt et deviennent comme furieux... Il s'ensuit de là des

meurtres, des violemens, des brutalités monstrueuses et inouïes."

"Pour satisfaire cette passion enragée, ajoute le P. Lalemant, les sauvages se mettent à nu, et réduisent leurs familles à la mendicité; ils vont même jusqu'à vendre leurs propres enfants. C'est tout dire que nous perdons en un mois les sueurs et les travaux de dix et vingt années."

Tous les moyens de persuasion et de répression, de la part de l'autorité religieuse, étaient impuissans à combattre ce mal terrible qui en était arrivé au point de compromettre sérieusement l'avenir de la colonie.

C'est alors que la mère de l'Incarnation, pour obtenir le salut et la conservation de ceux qu'elle aimait tant, se mit en prières et s'offrit en victime au maître du ciel. "Je désirais, dit-elle, d'être chargée de tous ces peches, comme s'ils m'eussent été propres, afin de recevoir seule le châtement. J'eusse voulu même que toutes ces abominations eussent paru, aux yeux des hommes, comme mes propres crimes."

Dieu entendit sans doute les prières de sa servante si dévouée; car la grande voix du ciel irrité parla tout à coup au-dessus de ces désordres et de ses abominations. Les phénomènes les plus extraordinaires se produisirent sur la terre et dans le firmament, comme autrefois, lorsqu'il s'agissait de ramener le peuple Juif au sentiment du devoir.

"Quand Dieu parle, écrit le P. Lalemant, il se fait bien entendre, surtout quand il parle par la voix des tonnerres et des tremblements de terre, qui n'ont pas moins ébranlé les cœurs endurcis que nos plus grands bouleversements dans les consciences que dans les forêts et sur nos montagnes. On vit des serpens embrasés qui s'enlaçaient les uns dans les autres en forme de caducée, et volaient par le milieu des airs portés sur des ailes de feu. On aperçut au-dessus de Québec un grand globe de flamme, qui faisait un assez beau jour pendant la nuit, si les étincelles qu'il lardait de toutes parts n'eussent mêlé de frayeurs le plaisir qu'on prenait à le voir. Ce même météore parut sur Montréal; mais il s'enblait sortir du sein de la lune, avec un bruit qui égale celui des canons ou des tonnerres, et, s'étant promené trois lieues en l'air, fut se perdre enfin derrière la grosse montagne dont cette île porte le nom."

"Pendant sept mois consécutifs, dit M. l'abbé Casgrain, des perturbations effrayantes, des tremblements de terre épouvantables, se succédè-

rent sans interruption... Tout semblait présager que les châtimens de Dieu étaient proches."

"Dans la soirée du lundi gras, 1663 (5 février), on entendit, tout à coup, dans le lointain, un bruit sourd semblable au roulement de plusieurs carrosses lancés à toute vitesse sur un pavé de pierre. Au même instant, un choc violent se fit sentir.... la terre bondissait sous les pieds, s'affaissait, se soulevait, ondulait comme les flots de la mer et se crevassait en mille endroits... Les rochers se fendaient et s'éroulaient; les clochers des églises se balançaient comme les arbres dans un grand vent, les cloches sonnaient d'elles-mêmes. Les animaux domestiques, saisis de frayeur, s'élançaient hors des maisons en poussant des cris et des hurlemens."

Ces phénomènes effrayants eurent un effet salutaire. Français et Sauvages, également en proie à la terreur, firent pénitence et tout rentra dans le calme.

L'arrivée de M. de Tracy et de l'Intendant Talon, en 1665, confirma, par une administration sage et ferme à la fois, cet état de tranquillité et de prospérité, et la colonie entra décidément dans une erre nouvelle.

On eût dit que Dieu attendait ce moment pour mettre un terme à la mission de sa glorieuse servante. Vers cette époque, elle tomba malade et mena une vie de souffrances pendant plusieurs années. A ceux qui la conjuraient de demander elle-même sa guérison, elle répondait: "A quoi peut être utile, maintenant, une pauvre sexagénaire? Ah! ne prolongez pas davantage mon exil, et laissez-moi m'en aller à Dieu!"

Elle mourut le 30 avril 1672, à six heures du soir, sans agitation et sans efforts.

"Au moment où elle rendit le dernier soupir, dit M. l'abbé Casgrain, un frémissement courut parmi les rangs des assistantes qui toutes restèrent immobiles, partagées entre la douleur et l'admiration, les yeux fixés sur le visage de la morte devenu tout à coup d'une beauté éblouissante, son âme, en prenant son vol vers les cieux, semblait y avoir imprimé un reflet de gloire immortelle."

Ce fut un véritable deuil pour toute la colonie; les pauvres sauvages surtout, qu'elle avait tant aimés, étaient inconsolables: "Notre mère à nous est morte," répétaient-ils avec une expression de navrante douleur.

Dans cette courte notice, je ne prétends pas avoir écrit l'histoire de cette femme héroïque: sa vie étant de celles qu'on doit raconter sans en rien omettre. Mais si l'espace m'a

manqué pour inscrire les détails édifiants de cette grande existence, je n'en affirme pas moins ici ma profonde admiration pour l'une des figures les plus remarquables de notre histoire, et l'une des personnes auxquelles la colonie doit la plus grande somme de reconnaissance et de respect.

NAPOLÉON LEGENDRE.

LA MANSARDE.

Pour moi, cherchez une demeure.
Si vous m'aimez, choisissez bien.
Et que j'y vive et que j'y meure
Sans que le monde en sache rien.

Il n'y faut pas beaucoup de place ;
Il y faut moins de luxe encor :
Une table, un lit, peu d'espace,
Et la muraille sans décor.

Des vieux meubles je n'aurai honte
Ni de la porte aux gonds rouillés ;
Qu'elle soit pauvre, et qu'on y monte
Par cent marches, si vous voulez.

Peu m'importe, je vous le jure !
Mais qu'au lointain je puisse voir
Un petit coin de la nature,
Qui me parle matin et soir ;

Le flanc brumeux d'une montagne,
Une lande inculte, un sillon ;
Rien qu'une ligne où la campagne
Touche le ciel à l'horizon ;

Un bois perdu dans le mystère,
Un peu d'herbe... assez seulement
Pour que le rêve et la prière
Vers les cieux montent librement.

LES CHARS DU CIEL !

Indication pour les Voyageurs qui se dirigent vers le Paradis.

Départ.— A toute heure.

Arrivée.— Quand il plaît à Dieu.

PRIX DES PLACES.

Premières.— Innocence et sacrifices volontaires.

Deuxième.— Pénitence et confiance en Dieu.

Troisième.— Repentir et résignation.

Avis.

- 10— Il n'y a pas de billets d'aller et retour.
- 20— Point de trains de plaisir.
- 30— Les enfants qui n'ont pas l'âge de raison ne payent rien, pourvu qu'ils soient tenus sur les genoux de leur mère, l'Eglise.
- 40— On est prié de ne porter d'autre bagage que celui des bonnes œuvres, si l'on ne veut pas manquer le train ni éprouver de retard à l'avant dernière station.
- 50— On prend des voyageurs sur toute la ligne.

VARIETES.

QU'EST-CE QUE L'ENFER.

Un journaliste de Paris, livré à toutes sortes de réflexions, se posait dernièrement cette question.

Qu'entend-on par l'Enfer ?

Et il y répondit en déclarant que les opinions étaient fort partagées à ce sujet. Pour un jeune homme amoureux d'une jeune fille à laquelle il voudrait faire un présent de Pâques, mais qui s'en trouve empêché faute d'avoir une pièce de 20 dollars à sa disposition, c'est l'enfer. N'en est-il pas de même pour le mari qui, après avoir trop bien soupé et bu avec des amis hors du domicile conjugal, cherche à persuader à sa femme en rentrant à une heure indue, qu'il sort du club et qu'il est parfaitement sobre, tandis qu'il ne peut plus se tenir ? Le vagabond qui se voit obligé de travailler pour vivre prétend que c'est l'enfer ! Les porteurs de journaux assurent que pour eux, l'enfer c'est le jour de collecte. Peut-être ont-ils raison ? mais pour nous, personnellement, voici quelle est notre humble opinion sur cette question.

“ L'enfer, c'est le métier du pauvre diable de journaliste qui s'efforce bien inutilement de contenter ses abonnés, lesquels ne manquent jamais l'occasion de critiquer amèrement sa politique qui pour les uns est trop accentuée, pour les autres trop modérée, etc., etc. Puis il faut entendre, le sourire aux lèvres, les reproches de celui-ci, les attaques de celui-là, et les avis contradictoires de tous. Bref, il devient presque aussi difficile à un journaliste de contenter tous ses abonnés, qu'à un gendre de s'accorder avec sa belle mère ! N'est-ce donc pas là la véritable définition du mot : Enfer ? ”

Méditez bien la question, et vous nous direz si nous avons ou non raison.

G. DE B.

L'AVOCAT

ET

L'ENFANT DE CHOEUR.

Ces deux personnages se trouvaient à voyager ensemble dans le même compartiment d'une voiture publique ; on vint à passer devant une église, et l'enfant, ôtant sa casquette, fit le signe de la croix.

L'avocat lui dit : “ Sans doute, mon ami, tu es un enfant de chœur ? ”

L'enfant répondit : “ Oui, monsieur, et je me prépare à la première communion. ”

— Que t'enseigne ton curé ?

— En ce moment, il nous explique les mystères.

— Dis-moi un peu quels sont ces mystères ? J'ai oublié tout cela, ce qui l'arrivera aussi à toi-même dans quelques années d'ici.

— Non, monsieur, je n'oublierai jamais les mystères de la Sainte-Trinité, de l'Incarnation et de la Rédemption.

— Qu'est-ce que la Trinité ?

— C'est un seul Dieu en trois personnes.

— Comprends-tu cela, mon petit ami ?

— En fait de mystères, il y a trois choses : savoir, croire et comprendre. Je sais et je crois ; mais je ne comprends pas, ce n'est qu'au Ciel que l'on comprendra.

— Ce ne sont que des contes que tu me dis-là : pour moi, je ne crois que ce que je comprends.

— Eh bien ! monsieur, puisque vous ne croyez que ce que vous comprenez, dites-moi pourquoi votre doigt remue, quand vous le voulez ?

— Il remue parce que ma volonté imprime un mouvement au nerf qui correspond au doigt.

— Mais comment se fait-il que votre volonté agisse sur ce nerf ?

— Cela se fait... cela se fait...

Mais comprenez-vous comment cela se fait ?

— Eh ! oui, je comprend.

— Eh bien ! puisque vous le comprenez, dites-moi pourquoi, en le voulant, vous pouvez remuer votre doigt et non votre oreille ?

L'avocat, à court d'argument, balbutia : “ Laisse-moi tranquille, mon petit ami, tu es trop jeune pour me donner une leçon. ”

LE COMPTE D'UN ARTISTE.

Nous extrayons d'un vieux livre de comptes, ce qui suit des travaux et réparations exécutés par un peintre décorateur dans une église, savoir :

10. Corrigé et verni sept commandements..... 6 f.
20. Embelli Ponce-Pilate, et mis un nouveau ruban à son bonnet 4 f.
30. Remis une queue neuve au coq de St. Pierre et raccommodé sa crête ... 3 f.
40. Rattaché le bon larron à la croix, remis un doigt neuf..... 2 f.
50. Remplumé et doré l'aile gauche de l'ange Gabriel..... 4 f.

60. Lavé la servante du grand prêtre Caïphe, mis du rouge sur ses joues.....	6 f.
70. Renouvelé le ciel, ajouté deux étoiles, doré le soleil et nettoyé la lune.....	8 f.
80. Ranimé le feu de l'enfer, remis une queue neuve à Lucifer, raccommoé sa griffe et fait beaucoup de choses pour les damnés.....	4 f.
90. Rallumé les flammes du purgatoire et restaurés quelques âmes.....	6 f.
10. Rebordé la robe d'Hérode, lui avoir remis deux doigts, rajusté sa perruque.....	2 f.
11. Remis des pièces à la culotte d'Aman, remis deux boutons à sa veste.....	2 f.
12. Mis des guêtres à Tobie, fils, voyageant avec l'ange Gabriel et une courroie neuve à son sac de voyage.....	2 f.
13. Nettoyé les oreilles de l'âne de Balaam et la ferré.....	3 f.
14. Remis des pendants d'oreille à Sara.....	2 f.
15. Mis un caillou dans la fronde de David, grossi la tête de Goliath.....	3 f.
16. Remis des dents à la mâchoire d'âne de Samson.....	3 f.
17. Goudronné l'arche de Noé, lui avoir mis une nouvelle paire de manches.....	6 f.
18. Rapiécé la chemise de l'enfant prodigue, lavé les pores et mis de l'eau dans leur baille.....	4 f.
19. Remis un anse à la cruche de la Samaritaine.....	2 f.
Total.....	72 f.

MAXIMES ET PENSEES.

L'épargne la plus minime n'est pas dépourvue d'intérêt pour l'homme économe.

..

Quand le malheur nous accable, nous trouvons des gens disposés à nous plaindre, mais fort peu qui soit prêts à nous secourir.

..

Dieu nous a donné deux oreilles et une seule bouche, afin que nous écoutions beaucoup et que nous parlions peu.

..

Les mauvaises actions sont des épines qu'on se met au talon. Plus on marche plus elles s'enfoncent.

..

Ceux qui savent beaucoup, admirent peu ; ceux qui ne savent rien admirent tout.

INFORMATIONS SPECIALES.

A nos Lecteurs.

En même temps que nous terminons, le mois prochain, l'émouvant récit de M. Charles Buet, — *François le Balafré*, — nous commencerons la publication de la *Fille du Juif Errant*, par Paul Féval, avec illustrations.

C'est un drame saisissant, auquel la tradition et la légende ajoutent encore un intérêt étrange, palpitant, terrible, sans en exclure le comique, Le rire et les pleurs alternent à chaque page, plein de situations mystérieuses et poignantes, tout-à-fait en harmonie avec le cadre pittoresque et original, dont le célèbre romancier catholique a entouré cet émouvant récit.

A une œuvre de cette puissance, il fallait un dessinateur de premier ordre, dont le crayon hardi et créateur pût donner une forme tangible aux conceptions idéales de l'écrivain. Cette tâche difficile revenait de droit au peintre Yan d'Argent, dont les magistrales compositions font l'admiration des connaisseurs et des artistes.

Parmi les splendides illustrations que renferment l'œuvre de Paul Féval, il faut citer à l'avance : le *Chemin Creux* et les *Arbres fantastiques* ; le *Bastion du Vicomte Paul*, le *Juif Errant* à Lamballe, le *Supplice du Juif Errant* ; la *Maison des Juifs* ; le *Feu grisou*, etc., etc., toutes scènes superbes et grandioses dans le roman, et que les dessins traduisent aux yeux avec une énergie et un éclat extraordinaire.

Aux Abonnés.

Notre *Prime* a tellement été appréciée dans les familles, que plusieurs de nos abonnés, incapables de payer de suite l'abonnement de l'année courante, nous ont priés de vouloir bien retarder de quelques semaines la date de remboursement, afin de les faire participer aux mêmes avantages que ceux qui ont payé en ces derniers temps.

En vue de satisfaire à ce désir, puisque notre entreprise est une œuvre de dévouement, nous continuerons d'adresser cette PRIME à tous ceux qui paieront leur abonnement de l'année, ainsi qu'à tout nouvel abonné qui se fera inscrire d'ici à quelques semaines, car le nombre de copies que nous possédons du *Chemin de la Croix* est fort limité. C'est donc aux plus désireux à en profiter.

A nos Agents.

Nous prions nos agents, tant du Canada que des Etats-Unis, de bien vouloir nous faire parvenir les abonnements de ceux qui doivent pour la présente année, afin de leur faire profiter de la *Prime* qui est accordée à ceux qui auront payé leur abonnement annuel, car bientôt cette faveur ne pourra plus être accordée.

L'ADMINISTRATEUR.

SCIENTIFIC NEWS.

Cette Revue, publiée en langue anglaise à New York, est une publication nouvelle qui s'occupe des découvertes et des sciences, comme le *Scientific American*. Le numéro trois que nous avons sous les yeux est très-intéressant à parcourir. On y voit entre autre tous les détails du projet étonnant conçu par le capitaine Eads pour construire un chemin de fer d'un genre nouveau, destiné à transporter, d'un océan à l'autre, les navires complets avec leurs cargaisons, à travers l'isthme de Tehuantepec. Le gouvernement du Mexico a fait déjà d'importantes concessions pour favoriser ce projet et le capitaine Eads ne paraît pas du tout douter de la réalisation de son entreprise si le gouvernement des Etats-Unis lui donne le concours qu'il en attend. En un mot, le *Scientific News* est une publication bien utile et bien instructive pour ceux qui aiment à se mettre au courant des découvertes qui se font dans le monde et qui révèlent le travail constant de l'esprit humain.

Le *Scientific News* est publié par Munn & Cie. 37 Park Row, New York, au prix de \$1.50 par année, par livraison de 32 pages chaque mois et renferme plusieurs illustrations qui se rapportent au texte.

HISTOIRE ILLUSTRÉE

DES

Institutions Charitables

DU CANADA,

Depuis leur fondation jusqu'à nos jours.

La première livraison de cet ouvrage est en vente aux bureaux de l'*Album des Familles*, à raison de 25 centins seulement.

Ce bas prix a été adopté, afin de faire écouler plus activement l'ouvrage. Chaque livraison renfermera environ 150 pages.

On prie les personnes désireuses d'encourager cette publication à faire l'achat de suite de cette première livraison, afin de fixer le chiffre du tirage des livraisons futures.

S'adresser par lettre à

STANISLAS DRAPEAU,

OTTAWA.

BULLETIN DES ANNONCES.

Comme L'ALBUM DES FAMILLES pénètre dans toutes les Paroisses et Villes de la Province de Québec, et autres Centres français du Canada, on a résolu de publier sur le COUVERT DE L'ALBUM les Annonces des Marchands et Industriels qui nous seront adressées, à raison de 10 cents par ligne, pour la première insertion, soit \$2.00 pour un carré de 20 lignes, et moitié prix pour chaque insertion subséquente.

Aux Annonceurs des Etats-Unis.
L'ALBUM, dont la circulation est fort grande tant en Canada qu'aux Etats-Unis, se trouve au Bureau d'Agence de MM. Geo. ROWELL et Cie., No. 10, rue Spruce, autorisé d'accepter des Annonces pour cette Revue Mensuelle Illustrée, à **NEW-YORK.**

Aux Annonceurs d'Ontario.
L'ALBUM DES FAMILLES se trouve dans le Bureau d'Agence de W. W. BROWN, No. 29, Rue King, Ouest, qui est autorisé d'accepter des Annonces pour cette Revue Littéraire Illustrée, à **Toronto.**

L'ALBUM, se trouve dans la salle de Lecture (Reading Rooms) de M. M. HENRY F. GELLIG & Co., 419 Strand, Londres, en **Angleterre.**

J. CHAPLEAU & FILS
IMPRIMEURS ET RELIEURS
31 & 33 RUE COTTE
Montreal.

Nous attirons l'attention des lecteurs de l'Album des Familles sur les avantages qu'offre notre établissement :

Bas Prix,

Caractères neufs et de Première classe,
Papiers de premier choix,
Promptitude et exactitude.

SPECIALITÉS : LIVRES ET PAMPHLETS.

Plus de vingt-cinq années d'expérience recommandent notre maison au patronage du public.

Les ordres par écrit sont exécutés avec attention et livrés au temps convenu.

Toute soumission demandée sera promptement faite.

IGNACE C. ST. AMOUR

Seul Agent de l'Album des Familles pour Montréal,

No. 344 RUE AMHERST.

EN VENTE
LA PREMIÈRE ANNÉE

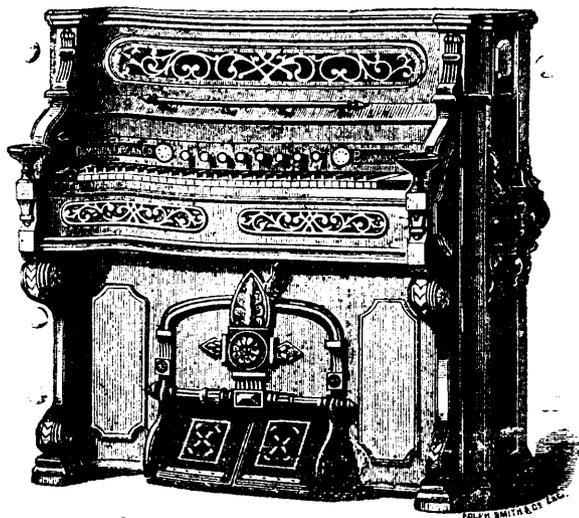
DE

L'Album des Familles

Prix : \$2.00.

DOMINION ORGAN CO.

Bowmanville, Ont.



Philadelphie, 1876.
Sydney, Australie, 1877.
Paris, France, 1878.
Toronto, 1879.

Les Orgues de la Puissance ont remporté le premier prix partout où elles ont été exhibées.

Instruments pour Salons et Eglises.

Les personnes qui ont l'intention d'acheter, ainsi que les artistes et les amateurs, sont spécialement invités à examiner ces instruments.

Garantie pour 5 ans. Prix réduits.

PRIX DE 50 A \$1,200.

OFFRES AVANTAGEUSES POUR QUELQUE TEMPS SEULEMENT.

Pour introduire ces instruments dans le District des Trois-Rivières, nous les vendrons moyennant une partie comptant et la balance payable \$10 par mois.

HATEZ-VOUS D'EN PROFITER.

Ecrivez pour Catalogues.

L. E. N. PRATTE,

Agent Général pour la Province de Québec.

Entrepôt Général pour la Province, No. 380, Rue Notre-Dame, chez A. J. BOUCHER, Montréal.

Succursale : No. 3, Rue du Platon, Trois-Rivières.

Nouvelle Publication.

La Bible

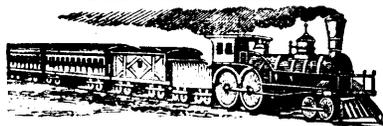
ne suffit pas pour enseigner les vérités nécessaires au salut.

C'est une des meilleures conférences du célèbre PÈRE DAMEN, S. J. Elle contient des preuves irréfutables à la portée de tous, de la nécessité de l'Eglise enseignante.

Envoyée par la poste au prix suivant :

\$2.50.....le cent.
 7 sous.....chaque exemplaire.

S'adresser à
 L. G. GLADU, O. M. I.
 Hull, P.Q.



CHEMIN DE FER de Q.M.O. & O.

CHANGEMENTS D'HEURES.

A PARTIR DE

JEUDI, 23 Decembre 1880.

Les trains partiront aux heures suivantes :

EXPRESS.	MALLE.	MIXTE.	
5.15 pm.	8.30 am.	1.30 am.	D'Hochelaga pour Ottawa.
9.55 pm.	1.10 pm.	1.30 am.	Arrivant à Ottawa.
4.55 pm.	8.10 am.	3.30 am.	D'Ottawa pour Hochelaga.
9.35 pm.	12.30 pm.	10.30 am.	Arrivant à Hochelaga.
10.00 pm.	3.00 pm.	6.00 pm.	D'Hochelaga pour Québec.
6.30 am.	9.55 pm.	8.00 pm.	Arrivant à Québec.
10.00 am.	10.10 am.	5.30 pm.	De Québec pour Hochelaga.
6.30 am.	5.00 pm.	8.00 am.	Arrivant à Hochelaga.
		5.30 pm.	D'Hochelaga pour St. Jérôme.
		7.15 pm.	Arrivant à St. Jérôme.
		6.45 am.	De St. Jérôme pour Hochelaga.
		9.00 am.	Arrivant à Hochelaga.
		4.45 pm.	D'Hochelaga pour Joliette.
		7.10 pm.	Arrivant à Joliette.
		6.30 am.	De Joliette pour Hochelaga.
		8.20 am.	Arrivant à Hochelaga.

Les trains quittent la Gare du Mile-End, "sept minutes plus tard."

Sur tous les Trains pour Passagers il y a des magnifiques Chars-Palais et des Char-Dortoirs élégants sur les Trains de Nuit.

Les Trains allant à Ottawa ou revenant correspondent avec ceux de Québec, aller et retour.

Les Trains voyagent sur le temps de Montréal.

A Ottawa, pour billets et renseignements s'adresser à Charles Desjardins, Agent Local, au bureau pour la vente des Billets, rue Elgin, Ottawa.

Bureau Central 13 Place d'Armes.

BUREAU DES BILLETS :

13 Place d'Armes. } MONTREAL.
 202 Rue St-Jacques. }

VIS-A-VIS L'HOTEL ST-LOUIS, QUEBEC.

L. A. SENEÇAL,

Surint. Gén.

Le meilleur Journal ! Essayez-le !

Il est magnifiquement illustré.

36e Année.

"LE SCIENTIFIC AMERICAN."

LE SCIENTIFIC AMERICAN est un grand journal hebdomadaire, de première classe, contenant seize pages, imprimé avec soin et abondamment illustré de splendides Gravures, représentant les inventions les plus récentes dans les arts et les sciences. Ils contiennent aussi des informations récentes sur l'Agriculture, l'Horticulture, sur l'Hygiène, les Progrès de la médecine, et les Sciences Sociales, l'Histoire Naturelle, la Géologie et l'Astronomie. On trouvera dans le Scientific American les écrits les plus précieux et les plus pratiques venant d'écrivains distingués dans toutes les branches de la science.

Conditions : \$3.20 par an, \$1.60 pour six mois, y compris le postage. Pour une seule copie 10 centins. On le trouve chez tous les vendeurs de Papiers nouvelles. On peut payer par ordre postal adressé à MM. MUNN et Cie., Editeurs, 37 Park Row, New-York.

Patentes. En rapport avec le Scientific American MM. Munn et Cie., se font solliciteurs de Patentes américaines et étrangères. Par 36 années de travail, ils ont fondé l'établissement le plus considérable du monde. Les patentes obtenues aux meilleures conditions. Un avis spécial annonçant l'objet patenté par l'entremise de cette Agence est publié dans le Scientific American, avec le nom et la résidence du propriétaire de la patente. Vu l'immense circulation du journal, l'attention publique est attirée par l'utilité de l'objet patenté et en facilite la vente ou l'introduction.

Toute personne qui a fait une patente ou une invention nouvelle peut s'assurer, sans aucune dépense, s'il y a probabilité qu'il puisse obtenir une patente en écrivant à Munn et Cie. Nous envoyons aussi, sans charges le manuel relatif aux lois de patentes, aux patentes, au Caveat, aux marques commerciales, à leur goût et la manière de se les procurer, avec les informations nécessaires pour obtenir les avances sur inventions. Adressez-vous soit pour le journal soit pour matières relatives aux patentes à

MUNN & CIE.,
 37 Park Row,
 New-York

Russell House

RUE SPARKS, OTTAWA,

J. A. GOVIN, Prop.

Situé au centre des affaires et tout près des édifices du parlement, cet hôtel est le rendez-vous de tous les hommes d'affaires et continue à tenir son rang parmi les premiers hôtels du pays.

EN VENTE.

LE

FOYER DOMESTIQUE,

Maintenant remplacé par

L'ALBUM DES FAMILLES.

Années 1876, 1877, 1878, et 1879.

PRIX.—\$2.00 pour chaque année.

LA QUESTION

DU

TOMBEAU de CHAMPLAIN

PAR

STANISLAS DRAPEAU.

On peut se procurer cette brochure, en s'adressant à l'auteur, à Ottawa, ou par lettre par la poste.

Prix.—25 Centins.

HISTOIRE ILLUSTRÉE

DES

Institutions Charitables

DU CANADA,

Depuis leur fondation jusqu'à nos jours.

La première livraison de cet ouvrage est en vente aux bureaux de l'Album des Familles, à raison de 25 centins seulement.

Ce bas prix a été adopté, afin de faire écouler plus activement l'ouvrage. Chaque livraison renfermera environ 150 pages.

On prie les personnes désireuses d'encourager cette publication à faire l'achat de suite de cette première livraison, afin de fixer le chiffre du tirage des livraisons futures.

S'adresser par lettre à

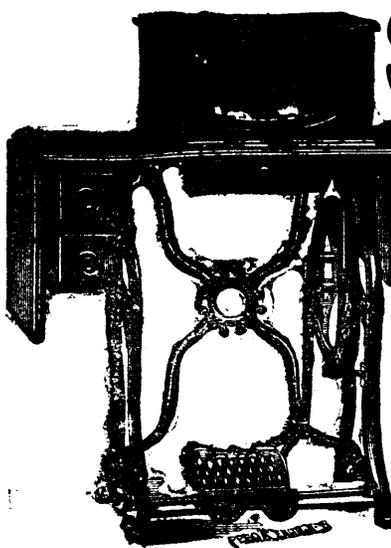
STANISLAS DRAPEAU,
 OTTAWA.

\$10. SAVED!

Buy the IMPROVED

VICTOR

Sewing Machine.



It is so simple in construction and runs so easily that a child can operate it.

It has the straight, self-setting needle, our improved shuttle, with a perfect tension, which does not change as the bobbin becomes exhausted.

All the wearing points are adjustable, and it combines every desirable improvement.

Every Machine is sent out ready for use, after being thoroughly tested.

Notwithstanding the GREAT REDUCTION IN PRICES we continue to use the best material and exercise the greatest care in their manufacture.

VICTOR SEWING MACHINE CO.,

PRINCIPAL OFFICE and Manufactories, Middletown, Conn.

Western Branch Office, 281 West Madison Street, Chicago, Ill.

